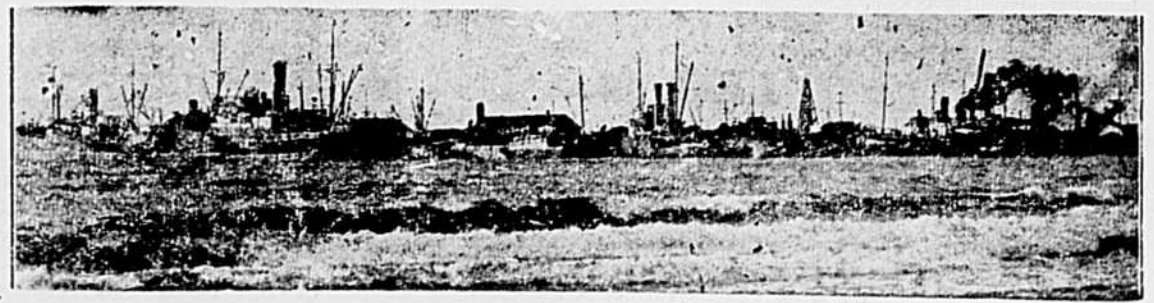


PROGRES DU GOLFE

Publié par la Cie du Progrès du Golfe

AIME DIEU ET VA TON CHEMIN

Imprimé par l'Imprimerie Gilbert, Limitée.



Conte de Noël

NOEL NORDIQUE

Le Père François de Crespieul, de la sordide table d'autel où il officiait, se tourna, soudain, vers le misérable groupe agenouillé à ses pieds :

« Mes frères... » dit-il, priez pour l'âme de Louis Kestabitchit qui vient de mourir, tué aux grands lacs, par les Iroquois... »

Louis Kestabitchit, alors chef de la tribu des Montagnais de Tadoussac et de Chegétim, était l'un des premiers capitaines indiens baptisés par le Père de Crespieul, missionnaire au Saguenay, et l'un de ses plus fervents soutiens depuis sa mission de 1671. Ce zélé prosélyte s'était voué pour toujours au service du missionnaire. Il avait fait la guerre contre les Iroquois et s'était acquis, par sa bravoure, l'estime du gouverneur et de l'intendant ainsi que l'affection des Français, comme de tous les sauvages du Domaine du Roi. Il rendit au Père de Crespieul les plus précieux services, le conduisant souvent seul, des lacs Jérémie à Tadoussac, de Tadoussac à Chegétim, tantôt chez les Papinachois, tantôt chez les Montagnais et même jusqu'au grand lac du Nord, chez les Mistassins dont il avait le troublement mystère. C'est à ce dernier endroit que pendant tout un hiver il nourrit le missionnaire livré au plus profond dénuement. Il fut également animé d'une grande charité pour ses frères.

Un peu avant le départ du Père pour Tadoussac, pour la mission qu'il accomplissait en ce moment dans le Nord, un courrier était arrivé à Tadoussac, venant de la part du gouverneur de Québec, annonçant que M. de Frontenac organisait une grande expédition contre les Iroquois et requerrait tous les chefs des nations amies. Louis Kestabitchit était l'un de ceux qui avaient été spécialement nommés par le marquis et sur lesquels il comptait pour le commandement des troupes montagnaises qui pour cette nouvelle expédition allaient se joindre aux Hurons et aux Algonquins... Sans doute le gouverneur avait déjà eu l'occasion d'apprécier la valeur du grand chef des Montagnais de Tadoussac. Les adieux de ce dernier au missionnaire furent touchants et le Père partit pour sa mission du Nord tandis que le Chef Kestabitchit, qui devait l'accompagner, prit la route de Québec. Et depuis, pas de nouvelles de son dévoué collaborateur...

Et maintenant en cette nuit de Noël, sur la route du Nord... Louis Kestabitchit vient de mourir, tué par les Iroquois, aux grands lacs... »

Des fronts, de larges fronts, ceux des hommes, se relèvent fièrement. Les têtes des femmes tombent sur le parquet de terre battue de la cabane. Des soupirs, quelques lamentations. Ce fut tout.

Les sauvages, s'loiqués toujours, ne manifestent jamais bruyamment la douleur qu'ils ressentent quand on leur annonce la mort d'un être cher. Ils pleureront, sangloteront, hurleront, quand, au moment des funérailles, leur capitaine ordonnera de hurler, de sangloter, de pleurer.

Le Père est pâle. Sa figure, exsangue, resplendit dans la demi-obscurité de la cabane. Au milieu, un brasier grésille à peine, juste pour éclairer et réchauffer. Oh ! si peu. Les fronts des hommes brillent de la fièvre qu'ils ressentent en apprenant qu'un de leurs chefs est mort héroïquement, là-bas, chez les chiens d'Iroquois. Les trois femmes ressemblent à des paquets de fourrures qu'on aurait jetés là, flasques, ignobles.

La triste nuit de Noël !

Ce trou de neige où l'on s'est arrêté, au fond d'une coulée... L'étrange révélation de la mort du chef montagnais annoncée, le Père de Crespieul se retourna et continua sa messe.

Il célébrait la Messe de Minuit.

Non, l'étable de Bethléem n'était pas plus pauvre !... Pauvreté, sainte pauvreté de la crèche ! Là, vrai, elle était à sa place.

Six ou sept feuilles d'écorce de bouleau tendues sur une perche reposant aux extrémités sur deux bâtons fourchus fichés dans le sol glacé. Les deux côtés de ce triangle bouchés par des peaux d'ours. Au milieu de cette cabane, que l'on a enfouie sous la neige pour la soustraire aux assauts du vent, un feu alimenté de troncs d'arbre, autour, agenouillés, huit hommes, trois femmes dont l'une porte sur le dos un enfant qui vagit souvent. Cinq sauvages, trois Français. A l'une des extrémités de la cabane, une sorte d'étable faite de troncs d'arbre et de perches de bouleaux recouverts d'une peau tendue.

C'est l'autel que surmonte le crucifix du missionnaire. L'intérieur de cette basilique des solitudes nordiques n'est éclairé que par les lueurs du brasier.

Au-dessus des écorces, le vent hurle comme un taureau enragé, la neige fouette et cingle.

C'est Noël !

Noël ! Noël ! O rutilantes messes de minuit dans les lumineuses cathédrales des villes, que vous êtes loin !... Oui, à trois cents milles de Québec, à huit mille milles d'Arras, patrie du missionnaire. Que vous êtes loin ! Au temps présent, les sons éclatants de l'orchestre d'Arras, en cette nuit de Noël, éclateraient aux extrémités de la terre, chantaient les chants joyeux de la Nativité, captés par la radio...

On est ici sur la route du grand lac des Mistassins, à la recherche du Père Albanel qui, s'en allant à la Baie d'Hudson, a dû s'arrêter quelque part dans le désert. On le cherche. Les sauvages prétendent qu'on est dans le voisinage de la grande décharge du Peokagamy. Mais l'on ne sait rien de précis. On marche, on marche dans la continue hurle de la tempête...

Le Père Charles Albanel qui avait fait un premier voyage à la Baie d'Hudson en 1661 y retourna en 1676 avec l'intention d'y établir une église parmi les sauvages qu'il avait commencé d'insinuer. Trois sauvages étaient venus annoncer, quelques jours auparavant, au Père de Crespieul que son héroïque collègue avait été blessé par un loup collier de peaux qui lui était tombé sur les reins. Il leur avait demandé de hâter leur voyage vers l'est et de dire au Père de Crespieul, qu'il savait en route pour le lac Peokagamy, s'ils le rencontraient, de venir le rejoindre au Nord.

Cet événement dérangeait les plans du Père de Crespieul et plongea ses compagnons dans la peine. Mais le Père de Crespieul, tout pareil à ceux-là qui suivaient les pas de Jésus, ne se mettait pas en peine. Il décida de partir dès le lendemain. Et il était en route, au secours du Père Albanel, quand il s'arrêta pour la Noël.

Depuis combien de jours, on ne sait... On marche, on marche toujours, droit devant soi, vers une ligne sombre qui borne la vision de l'inconnu. Derrière cet horizon, combien d'autres horizons mystérieux ! Des lointains, interdits aux hommes blancs, des pays d'atrocités légendaires qu'on connaissait un peu par d'étranges récits qu'avaient rapportés d'aventureux chasseurs indiens...

C'est bien là, le Nord... ce quelque chose d'invariable qui vous prend, qui vous enveloppe. On marche, on marche, et ne bas, chez les chiens d'Iroquois. Les trois femmes ressemblent à des paquets de fourrures qu'on aurait jetés là, flasques, ignobles.

La triste nuit de Noël !

Ce trou de neige où l'on s'est arrêté, au fond d'une coulée...

L'étrange révélation de la mort du chef montagnais annoncée, le Père de Crespieul se retourna et continua sa messe.

Il célébrait la Messe de Minuit.

par Damase POTVIN

Conte de Noël

NOEL PASSANT OU TRAHI PAR MON CASQUE

Dédié à ma nièce, Mlle Gaby P.



— Mon oncle, voulez-vous nous faire plaisir ?

— Je ne demande pas mieux.

— Racontez-nous un conte de Noël.

— Un conte de Noël, oh !... Les contes n'ont jamais été mon fort ; c'est tout au plus si je puis monter de temps à autre une belle histoire. Si ma grand-mère Constance vivait... Elle, par exemple, saurait vous faire passer par toutes les émotions et par toutes les frayeurs. Mais moi, je ne raconte que des histoires vécutées.

— Vous n'en avez pas une à nous raconter ?

— Eh ! bien, puisque vous y tenez...

Il y a de ça pas mal longtemps... j'étais « jeunesse » et j'étais depuis quelques mois mon premier emploi. Cela ne payait pas bien cher, mais ça couvrait les petites dépenses.

C'était la veille de Noël. Je revenais de l'église, où la chorale, dont j'étais, avait eu une dernière répétition des chants de Noël. Il faisait un vent de nord à tout casser, un froid de dix sous zéro et une poudrière qui faisait penser au mois de juillet comme à une époque biblique. Le col de mon paletot neul relevé, mon casque de fourrure imitation de castor « calé » jusqu'en bas des oreilles, ça prenait tout mon petit change pour m'empêcher de me geler le nez et les joues. Afin de trouver un peu d'abri, je pris une petite rue. Au moins là je ne sentais pas le vent de nord. Je n'avais pas fait vingt-cinq pas dans la petite rue que j'entendis des sanglots tout près de moi, sur ma droite. Je me retournai et j'aperçus au bout d'un perron une fillette d'environ 8 ans. C'est elle qui sanglotait, la pauvre petite. En me voyant, elle cessa de pleurer mais elle grelottait. La rue était trop sombre pour bien distinguer : tout de même je pus voir que l'enfant était légèrement vêtue, trop légèrement vêtue pour le temps de chien qu'il faisait. Ça faisait pitié à voir. Je pris dans les miennes ses petites mains nues dont elle s'essuyait les yeux. Elles étaient glacées.

— Voyons, voyons, pauvre petite... Qu'est-ce que c'est qui ne va pas ? Dis-moi ça... Si je puis faire quelque chose...

— Eh ! Eh ! Eh ! Maman m'a envoyée acheter cinq livres de cassonade... Eh ! Eh ! j'avais un cinquante cents... j'ai glissé... puis... je l'ai perdu... Je vais me faire « disputer »... peut-être me faire battre...

La pauvre mioche, elle disait ça d'une voix et d'un accent !... J'avais pleuré avec elle, mais ça n'aurait rien arrangé. Il fallait faire vite et mieux.

— Console-toi, pauvre petite... On ne te « disputera » pas... ni on ne te battra... C'est moi qui vais arranger ça... Tiens, mets-moi tes mains dans tes poches, puis attends-moi ici quelques minutes.

Je courus au magasin le plus près, puis le sang de votre chef vous régénérera !... Et le grand chef a ajouté : « Ne craignez plus l'Iroquois ; Ononhio l'a anéanti. Il n'est pas plus dangereux maintenant que les ours cachés dans la « wache ».

Il y eut des cris d'allégresse sous la cabane d'écorce. Une grosse branche de sapin vert s'éleva dans le feu et une gerbe d'éclatelles jaillit au sommet de la cabane. Ce fut de bon augure. Les visages s'éclairèrent sous les lueurs à l'espoir de jours meilleurs, moins enfiévrés par la crainte continuelle de l'ennemi commun.

Ce fut en somme une bonne nuit.

Damase POTVIN.

par l'ONCLE PIERRE

— Mais vous ?

— Bah !... je m'arrangerai... ne vous inquiétez pas...

— Je vous remercie, monsieur. Mes enfants, il faut dire ici que l'odeur d'oignon de la grosse dame avait quelque peu influencé mon élan de galanterie... Je passai une demi-heure dans le fumoir et quand je revins, la grosse dame n'y était plus, de même que les deux jeunes filles qui lui faisaient face. La maman et sa fillelette étaient assises côte à côte.

— Vous pouvez maintenant vous asseoir, monsieur... me dit gentiment la jeune femme. Les occupants de ces sièges sont débarrassés à St-Charles... enfin !...

— Vous semblez vous en réjouir... C'est vrai, la grosse dame tantôt prenait à elle seule au moins les trois-quarts de la banquette.

— Si ça n'avait été que ça... N'avez-vous pas remarqué qu'elle empestait l'oignon ?

— Hum !... non... Il se vend des parfums qui imitent cette odeur... Réellement, je n'ai pas pu discerner...

— Ça paraît dans votre figure...

— Ah !... Que voulez-vous... La vie sans ses petits ennuis serait joliment monotone... C'est à vous, cette fillette ?

— Oui... c'est ma fille aînée. J'en ai deux autres à part elle...

— Comment s'appelle-t-elle ?

— Pierrette... Les deux autres s'appellent Cécile et Blanche...

— Vous allez loin ?

— A St-P.

— C'est là que j'ai été élevé. J'ai quitté ce village il y a très longtemps. Vous êtes Madame... ?

— Theophile B... et vous ? Où allez-vous ?

— A Rimouski... Voici ma carte...

— Monsieur X... ! Vous ?... Ah ! ça... Il me semblait, aussi...

— On dirait que ça vous donne le frisson...

— Non... non... Vous étiez aux fêtes chez les Soeurs en juin dernier...

— C'est exact...

— Je ne vous avais pas revu depuis, mais je vous ai entendu à la radio... Je connaissais bien votre frère A. et votre sœur, Madame L. Vous l'avez vu ?

— Cela ne m'explique pas votre étonnement en lisant ma carte... Vous m'avez fait l'impression qu'une bombe vous tombait sur la tête...

— J'avoue que, en voyant votre nom, j'ai été surpris... Cela m'a rappelé une petite histoire un peu triste... qui remonte à pas mal loin... Si cela ne vous ennuie pas...

— Allez-y, je vous en prie...

— C'était la veille de Noël, une pauvre femme, dont le mari avait été malade depuis le mois d'août, avait envoyé sa fillelette au magasin... le soir... vers huit heures. Ce n'était pas bien gai dans la maison ; les économies du père tiraient sur la fin... Oh ! il n'y avait pas d'arbre de Noël, pas de friandises. La maman avait dit à sa petite, en pleurant :

« Tiens, Marie, voilà cinquante cents, va au magasin chercher cinq livres de cassonade. Pauvres enfants... c'est Noël demain... et je vous ferai de la tarte... C'est toutes les douceurs que vous aurez. Prends garde de perdre les cinquante cents ». La fillette arrivait au magasin, les mains presque gelées... Elle fit un faux pas, la pièce d'argent vola en l'air et retomba dans le banc de neige. Inutile de chercher, il y avait trop de neige et la rue était sombre. La pauvre enfant était bien découragée. Elle grelottait de froid sous ses vêtements trop légers... mais n'osait pas rentrer à la maison les mains vides... Elle s'était blottie au bout d'un perron, et là elle sanglotait. Mais il se fit souvent des miracles la veille de Noël. Un jeune homme arriva près de la petite presque aussitôt... Il la consola de son mieux... Il lui prêta ses gants et courut au magasin chercher de la cassonade pour la tarte et des gants de laine pour la petite. Dans le sac, il avait glissé une petite note, écrite au crayon... Ça se lisait : « Madame, votre fillelette a eu une malchance que j'ai pris sur moi de réparer. Pour mieux la consoler, c'est demain Noël, je lui

ai fait un petit cadeau. Ne cherchez pas à savoir qui je suis... Vous gâcheriez mon plaisir » et c'était signé : « Noël Passant »...

— Qui vous a raconté cette histoire ?

— Personne... la petite Marie, à qui le monsieur avait souhaité « Joyeux Noël », c'était moi... Le bon monsieur, c'était vous...

— Vous... Vous !... Ah ! bien, c'est formidable... Mais comment avez-vous su que c'était moi ?

— J'avais remarqué quelque chose... que j'ai reconnu en vous revoyant quelques jours plus tard : votre casque de fourrure...

— Imitation de castor... Je vois...

— Alors il m'a été facile de savoir qui vous étiez. Ce miracle, je puis bien le dire, avait apporté de la gaieté et de l'espoir chez nous... Maman a beaucoup pleuré en lisant votre petite note. Notre misère n'a pas duré longtemps ; papa s'est remis à travailler, j'ai fait mon cours au Couvent, puis je me suis mariée... J'ai encore la petite note et ce qui reste des gants ; ce sont des reliques précieuses dont je ne me séparerai jamais... maman a tenu à me les faire conserver... J'y tiens beaucoup, moi aussi... Maman et moi, nous avons tenu la promesse que je vous avais faite de ne parler de ça à personne, mais quand nous voyons votre nom quelque part ou que nous entendons parler de vous, ça nous fait toujours plaisir... A chaque Noël, à la messe de minuit, nous avons toujours prié pour vous...

Ah ! maman sera heureuse quand je lui dirai que je vous ai rencontré et que — j'ai vu ça tout à l'heure — vous n'avez pas tellement changé... Et quand vous viendrez à St-P., si vous daignez entrer chez nous, je vous montrerai les petits gants de laine et la petite note...

Et voilà, mes enfants, la fin de mon histoire. Deux incidents à chaque bout d'un quart de siècle, et les mêmes personnages... Les deux ont été parmi les plus grands bonheurs de ma vie... Il y a encore des gens qui savent se souvenir... Et à l'époque de Noël, quand je rencontre des petites filles pauvrement vêtues et les mains nues, le souvenir de la petite Marie me revient... Je ne sais pas au juste ce qui se passe en moi... ça me fait drôle...

L'ONCLE PIERRE.

MESSE ET SERMON DE SON EXCELLENCE AU CAMP D'ENTRAINEMENT

Son Excellence Mgr Georges Courchesne a chanté une messe pour les recrues, au camp d'entraînement militaire de Rimouski, dimanche dernier, 8 décembre, à 6 h. 30 a.m. Tous les mobilisés, de même que les officiers, y étaient présents. Dans l'après-midi, à trois heures, ils se rendirent tous à la cathédrale pour entendre un sermon de Son Excellence.

Les recrues quitteront le camp demain et ils prendront les premiers trains du matin pour retourner dans leurs familles. Ils seront chez eux pour entendre samedi soir, à huit heures et trente, le Radio-reportage enregistré la semaine dernière au camp et qui sera relayé sur le réseau français de Radio-Canada.

COMPARUTION

William Allen Hunt, de Prince George, Colombie anglaise, âgé de 76 ans, sur qui pèse une accusation d'assassinat, est revenu mercredi devant le tribunal, où il lui fut annoncé que son enquête préliminaire avait été fixée au lundi, 23 décembre. La couronne était représentée par Me Amédée Caron et Me Alphonse Garon, assignés comme procureur de l'accusé. Hunt est accusé d'avoir, le 10 décembre, dans un train de l'Express maritime, tué d'un coup de couteau M. Joseph Madore, de St-Cléophas.



LEO. N. DUCHESNE

HORLOGER-BIJOUTIER

Présente à ses nombreux clients et amis ses meilleurs vœux de bonheur et prospérité à l'occasion de Noël et du Nouvel An.

N'oubliez pas : Que la maison Duchesne a toujours à votre disposition 2 horlogers de haute renommée pour réparation générale.

Il est plus que temps de choisir votre cadeau. NOTRE CHOIX EST DES PLUS COMPLET. UNE VISITE VOUS CONVAINCRA.

50 AVE. CATHEDRALE. RIMOUSKI.

MEILLEURS VŒUX DE BONHEUR A L'OCCASION DE NOËL ET DU JOUR DE L'AN

Remerciements sincères à tous nos clients pour leur précieux encouragement.

EPICERIE GENDREAU

TEL. 61 192 ST-GERMAIN.

HOTEL GEORGES VI

RUE ST-GERMAIN
RIMOUSKI

Offre ses vœux de joyeux
Noël et Bonne Année

à tous ses clients et dévoués visiteurs.

AU BON SECOURS ENR.

Propriété de Mme E. Aug. COTE

Souhaite à tous ses clients

Joyeux Noël

Bonne et Heureuse Année

242 St-Germain. RIMOUSKI.

Meilleurs souhaits à l'occasion de
Noël et du Nouvel An.

RIMOUSKI AUTO PARTS, ENR.

Tél. : 294. 206 Rue St-Germain. B. P. 429.
RIMOUSKI

Pièces de rechange et accessoires pour autos et camions. — Piles GENERAL pour radios et projecteurs.

Aussi articles de sport, tels que hockey et skis.

Joyeux Noël, Bonne et Heureuse Année.

LEONARD THERRIAULT

Spécialités :
Cigares, cigarettes, gâteaux, bonbonnières.
10 Avenue de la Cathédrale. RIMOUSKI.

Meilleurs vœux de
NOËL ET DU JOUR DE L'AN

à tous mes clients et amis.

Je profite de l'occasion pour vous remercier et solliciter votre patronage pour l'avenir.

P. E. DESROSIERS, barbier.

127 RUE ST-GERMAIN

À tous mes clients et amis, meilleurs vœux à l'occasion de Noël et du Nouvel An.

Je profite de l'occasion pour vous remercier et solliciter votre patronage pour l'avenir.

EMILE LEBEL

MARCHAND GENERAL
123 RUE NOTRE-DAME RIMOUSKI.

Joyeux Noël et Bonne et Heureuse Année.

J. A. PINEAU

MARCHAND GENERAL

Toujours en mains : assortiment complet d'articles de sport, tels que : gilets, patins, bottines, costumes et accessoires.
122 St-Germain-Ouest. Rimouski Tél. : 67.

JOYEUX NOËL ET BONNE ANNEE

Si vous voulez être bien rasé, allez chez

ROBERT CHAMBERLAND

Salon propre et hygiénique.

Liquors, cigarettes, bonbons.

61 DE L'ÉVECHE. RIMOUSKI.

JOYEUX NOËL ET BONNE ET HEUREUSE ANNEE

A TOUS NOS CLIENTS ET AMIS

RADIO SERVICE & CIE

J. GEO. LEMAY

276 ST-GERMAIN RIMOUSKI TEL. : 153

JOYEUX NOËL ET BONNE ANNEE.

EPICERIE BERUBE

2 RUE DE L'ÉVECHE.

VIATEUR BERUBE, propriétaire.

Épicerie de choix.

Spéciaux : Liqueurs, bonbons, chocolats.

Boîte postale 226. RIMOUSKI. Tél. : 123

MORT A BORD D'UN AVION

M. Joseph Lizotte, qui travaillait dans les chantiers de la Québec and North Shore Paper, à Shelter Bay, est mort mercredi dans l'avion qui le transportait à l'hôpital de Rimouski. La victime était l'époux d'Yvonne Marcheterre, de Price, comté de Matane. M. Lizotte fut blessé mardi soir dans les chantiers de Shelter Bay. Un arbre tomba sur lui et lui cassa la colonne vertébrale. Les directeurs de la compagnie se mirent aussitôt en communication avec la Québec Airways et un avion se rendit à Shelter Bay pour en ramener le blessé. Il a succombé en cours de route. Son épouse qui était partie de Price pour venir à la rencontre de l'avion à Rimouski a eu la grande douleur d'apprendre la pénible nouvelle à l'arrivée de celui-ci. La dépouille mortelle fut transportée à la morgue de M. Arsène Michaud, puis expédiée à la famille du défunt le soir même. Le défunt n'était âgé que de 37 ans et il laisse son épouse et une fillette de dix ans. Le coroner du district, M. le Dr Raoul Bélanger, a fait l'examen du cadavre dans l'après-midi et il a émis un permis d'inhumation. Une enquête sera tenue plus tard.

DECES

Nous apprenons avec regret la mort de madame Jean Boucher (Rose-de-Lima Caron), décédée subitement à l'Hospice des Soeurs de la Charité, hier matin, 19 décembre. Madame Boucher, qui était pensionnaire à l'Hospice depuis quelques années, était âgée de 83 ans. Sa dépouille mortelle fut transportée à Mont-Joli où auront lieu les funérailles.

FUNERAILLES DE RENE LAVOIE A STE-FLAVIE

Une foule nombreuse de parents et d'amis assistait mercredi matin, à 9 heures, en l'église de Ste-Flavie, aux funérailles du jeune René Lavoie, élève du séminaire de Rimouski décédé dimanche à l'hôpital St-Joseph de Rimouski. Le service fut chanté par M. l'abbé Philippe-Auguste Lavoie, du séminaire, oncle du défunt. MM. les abbés Pierre Bélanger, professeur au séminaire, et Maurice Chouinard, vicaire à la cathédrale, agissaient comme diacre et sous-diacre. Une messe fut dite pendant le service par M. l'abbé Louis-Joseph Lavoie, curé de St-Luc de Matane, et oncle du défunt. On remarquait au chœur Mgr Lionel Roy, supérieur du séminaire, M. l'abbé J.-Wilfrid Dionne, curé de Ste-Flavie, et M. l'abbé Raoul Thibault, directeur du Petit Séminaire, qui fit la levée du corps.

De la maison familiale à l'église, le corps fut porté par quatre élèves du séminaire : MM. Jean-Marc Côté, Wilfrid Lavoie, Marius Turcotte et Guy Lavoie. M. Marcel Desrosiers, de Ste-Flavie, portait la croix. Dans le cortège, on remarquait M. J.-B. Lavoie, père du défunt ; ses frères : Marc, Armand, Antoine et François Lavoie ; sa sœur Yvette (Mme Jean Blanchet), de Rimouski ; ses cousins et cousines : Jean, Norbert, Louise, Marguerite Blanchette ; Albert et Wilfrid Lebrun et nombre d'autres parents.

À la famille en deuil, le « Progrès du Golfe » présente ses sincères condoléances.

"FRÈRES CORSES" AU CARTIER

Le film « Frères Corses », qui prendra l'affiche au Cartier les 26-27-28 décembre a été tourné entièrement dans l'île de Beauté, cette île corse dont les dépêches ont fait mention récemment.

Le film réunit Aquistapace, Pierre Brasseur, Paul Azais, Lucienne Lemarchand, Lucien Galas, le chanteur Bruno Clair, Jacqueline Daix et Jacques Erwin, qui vint nous visiter avec Gaby Morlay.

Au pays corse les sentiments sont farouches. Il suffira qu'Aquistapace épouse une jeune femme (Lucienne Lemarchand) pour que les événements engendrent des drames cruels. Pierre Brasseur étonne par sa fougue de Corse, et pendant deux heures l'on sera sous le charme de la beauté de l'île en même temps que nos nerfs seront crispés par la fureur de l'action dramatique.

CONSEIL DES ANCIENS DE STE-ANNE DE LA POCATIERE

Les Anciens du collège de Ste-Anne de la Pocatière qui demeurent à Rivière-du-Loup et dans les environs se sont donnés un conseil de direction lors de la réunion qu'ils eurent récemment à la Rivière-du-Loup. Leur conseil a été formé comme suit : président d'honneur, M. l'abbé Léonce Vézina, curé de St-Ludger ; président actif, l'hon. Léon Casgrain, ministre dans le cabinet Godbout ; vice-présidents : M. Léo Bérubé, avocat, et le notaire Her-

SEANCE DU CONSEIL DE COMTE DE TEMISCOUATA

Au cours de la session — dernière de l'année — du conseil du comté de Temiscouata, qui a été tenue la semaine dernière à Notre-Dame du Lac, d'importantes résolutions furent votées. La réunion était sous la présidence de M. Louis Pelletier, maire de la municipalité de St-Louis du Ha!

Quelques nominations furent d'abord faites : M. J.-T. Voisine, de Notre-Dame du Lac, fut nommé vérificateur des livres de la municipalité de comté pour l'année fiscale 1940, aux mêmes conditions que l'an dernier ; M. Edmond Labrie, de Lejeune, nommé inspecteur de Voirie pour le chemin de front, rang est, côté nord, canton Auclair, en remplacement de M. Sylvio Bergeron ; M. Willie Ducasse, nommé inspecteur de voirie pour l'entretien du chemin de front du rang 3, canton Robinson, en remplacement de M. Roméo Boutin.

Le conseil a voté des félicitations au gouvernement provincial et au député du comté, pour la construction de la route qui part de St-Rose du Dégel et se rend jusqu'à la paroisse de St-Juste du Lac ; cette nouvelle route est appelée à contribuer au développement plus rapide des paroisses de St-Juste du Lac, St-Émile d'Auclair et St-Gaudre Lejeune.

Des remerciements ont aussi été exprimés au ministère des postes et au député fédéral du comté pour avoir rétabli le service du courrier entre le chemin de fer de Temiscouata à Notre-Dame du Lac et le chemin de fer Transcontinental à Rivière-Beauve. Ce service de courrier permet l'échange plus rapide des matières postales entre les résidents des paroisses situées le long du chemin de fer de Temiscouata et les résidents des paroisses situées sur le parcours du Transcontinental.

Dans une autre résolution adressée à M. J.-A. Beaulieu, le conseil prie M. le député de faire des démarches pour obtenir la construction d'une route entre les paroisses de Lejeune et Squateck, et que le tracé de cette route soit fait en longeant la rive est de la rivière Squateck.

UN SECOND DEUIL FRAPPE LA FAMILLE DE M. GEORGES FRETTE

Il y a à peine un mois, nous annoncions ici la mort de Mlle Gabrielle Frette, garde-malade, de St-Jean l'Évangéliste. Ces jours derniers est décédé son père, M. Georges Frette, à l'âge de 70 ans. C'est le second deuil pour la famille en quelques semaines. Le défunt fut un des fondateurs de la caisse populaire de St-Jean et il en fut aussi le président. Plus tard il était nommé président de l'union régionale de Gaspé, poste qu'il occupa pendant 17 ans. Il remplit plusieurs autres charges municipales et scolaires. Trois fils et six filles lui survivent : Arlon, professeur à l'École Technique de Hull ; Edmond, secrétaire adjoint de la Société de l'Assomption de Moncton ; le Dr Louis Frette, de Montréal ; Soeur St-Michel Archange, supérieure des Soeurs de l'Immaculée Conception à Rome, Italie ; Soeur Marie de la Salette, supérieure de la même communauté à St-Jean, Québec ; Mme L. Thériault, de Nouvelle ; Mme A. Morton, de Dalhousie, et Miles Estelle, Marguerite et Fernande Frette. Nos sincères condoléances à la famille en deuil.

COMITE D'EPARGNE DE GUERRE A CABANO

On a formé, la semaine dernière à Cabano, un comité d'épargne de guerre, comme en maintes autres localités du Temiscouata et de la région.

La réunion convoquée à cette fin fut présidée par M. Philippe Lambert, le président du comté du comté. Il présida aussi l'élection du comité local de Cabano, qui fut constitué comme suit : président d'honneur, M. l'abbé J. P. Cyr, curé ; président actif, M. Isidore Bérubé, maire ; vice-président, M. R. Saunders, gérant de la compagnie Fraser et secrétaire, M. J.-P. Saulnier, agronome. On a choisi comme directeurs MM. C. E. Bélanger, Cyrille Michaud, Georges Pelletier, Joseph Lizotte, Joachim Charest, Paul Orsine, Jos.-P. Bérubé, Ernest Pelletier, Emilien Morin, Jos. P. Dionne, le Dr J.-E.-A. Fortin, le Dr E. Latulippe et le révérend Frère Gaétan, directeur du collège commercial. Les membres du comité se sont réunis samedi soir, afin de trouver de nouveaux moyens d'aider à la campagne de vente des timbres d'épargne.

vé Rousseau, de Trois-Pistoles ; secrétaire, le Dr A. Couturier ; assistant-secrétaire, M. Gérard Thiboutot ; conseillers, MM. Jean-François Pouliot, L.-P. Lizotte, Léon Ouellet, J.-O. Lévesque, J.-H. Pelletier, Adélard Michaud, de St-Alexandre.

MARIAGE FOURNIER-GAGNON

Mercredi matin, en la chapelle de la Basilique de Québec, a été béni le mariage de M. Wilfrid Fournier, de Rimouski, actuellement instructeur au 22^e Régiment à Québec, et Mlle Germaine Gagnon, de St-Fabien.

PROCHAIN MARIAGE

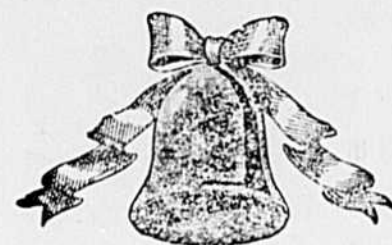
On annonce pour le 31 décembre le mariage de M. Léonard Garon, fils de M. et Mme Téléphore Garon, de Rimouski, et Mlle Jeanne Lechasseur.

PROCHAIN MARIAGE

M. et madame J.-A. Leblond, de Rimouski, annoncent pour le 26 décembre le mariage de leur fille Cécile à M. Maurice Ouellet, fils de M. et Mme René Ouellet, de Rimouski également.

PROCHAIN MARIAGE

En l'église de Lac-au-Saumon le 28 décembre, sera béni le mariage de M. Roger Poiras, de Cadillac, Abitibi, fils de M. et Mme Alfred Poiras, de Val d'Or, et Mlle Bernadette St-Laurent, fille de M. Timothée St-Laurent, décédé, et de Mme St-Laurent, de Lac-au-Saumon. Pas de faire-part.



A tous mes clients

JOYEUX NOËL

ET

Bonne et heureuse année.

Wilfrid OUELLET

REPRESENTANT
DES PRODUITS GENERAL MOTORS

CHEVROLET — PONTIAC
OLDSMOBILE — BUICK
CAMOINS MAPLE LEAF — G.M.C.

Rimouski - Bic et Matane.

MEILLEURS VŒUX POUR UN JOYEUX NOËL
ET UNE NOUVELLE ANNÉE

Mme ALFRED LAVOIE

Venez voir notre superbe assortiment de robes et de manteaux sur lesquels vous réaliserez une véritable économie durant le temps des fêtes.

137, RUE SAINT-GERMAIN

RIMOUSKI

TEL. 72-M-1.

GRIL —

— GRILL

HOTEL REGAL

Mme J.-R. GAUVIN

A l'occasion de Noël et du Nouvel An, souhaite à

tous ses nombreux clients

Joyeux Noël et Bonne et Heureuse Année.

Westinghouse

Voici
CE QUE PEUT
AVOIR LE
RADIOPHILE

UN NOUVEAU MODÈLE FAIT SUR COMMANDE ENCHÂSSÉ DANS UN CHEF-D'OEUVRE D'ÉBÉNISTERIE

Cet appareil a été créé par les ingénieurs de Westinghouse comme le radio moderne complet, le genre d'appareil qu'ils voudraient eux-mêmes pour leur propre usage. Le rendement en est si remarquable, dépasse tellement les récepteurs domestiques habituels, qu'il fut décidé de le présenter au public dans un meuble de grand style. Le résultat, la superbe radio 981X. Il comporte amplification double, haut-parleur auditorium, diffuseur de son, renfort d'antenne, perfectionnements qui assurent une richesse de timbre, un volume et un rendement général impossibles à obtenir dans un appareil moins complet. Venez le constater même si vous n'avez pas l'intention d'acheter un \$164.50 nouvel appareil. Le prix est seulement de.

Bandes d'ondes courtes complètes (16 à 54 mètres)
3 bandes d'ondes courtes internationales
Bande d'émissions standard et de radio-policie
Éclairage distinct pour chaque échelle de repérage
8 boutons de repérage automatique toutes-ondes
Antenne à même pour émissions standard et ondes courtes
Renfort d'antenne (amplificateur R.F. systématique)
Amplificateur spécial
Régulateur de timbre à la basse et à l'aigu
Indicateur lumineux pour radio-phonographe
Haut-parleur de 12" avec diffuseur de son

La Compagnie de Pouvoir du Bas St-Laurent

Rimouski, Amqui, Mont-Joli, Matane, Trois-Pistoles, Cabano.

VOUS AVEZ DANS UN WESTINGHOUSE

M. GORDON SCOTT A PERI EN MER

A la suite du torpillage du "Western Prince" dans l'Atlantique, samedi dernier. — L'hon. M. Howe, ministre canadien des munitions et des approvisionnements, est sain et sauf. — M. Scott était conseiller législatif et ancien ministre provincial.

OTTAWA. — Les membres du gouvernement, à Ottawa, ont appris avec stupeur la nouvelle que M. Gordon Scott avait perdu la vie après le torpillage du Western Prince.

Les nouvelles reçues précédemment à Ottawa disaient que M. Howe et ses trois assistants : MM. Scott, Taylor et Woodward étaient

sains et saufs. En apprenant la pénible nouvelle, un porte-parole du ministère des munitions s'est écrié : « Sûrement, ce ne peut être vrai. Car nous avons été informés qu'ils étaient tous saufs ».

OTTAWA. — M. Gordon Scott, conseiller financier de la mission canadienne envoyée en Grande-Bretagne, est mort dans le torpillage du paquebot "Western Prince" samedi le 14 décembre, annonce le bureau du premier ministre.

Le communiqué ajoute que M. Scott péri dans le naufrage d'une chaloupe de sauvetage, après le torpillage.

LONDRES. — Dix personnes, la plupart membres de l'équipage, ont coulé, croit-on, avec le "Western Prince". Sept autres ont perdu la vie en tentant de se sauver.

LONDRES. — On a annoncé officiellement, mercredi, l'arrivée de l'hon. C.D. Howe, ministre canadien des Munitions et des Approvisionnements et d'au moins deux membres de sa mission, dans un port de la côte occiden-

taie anglaise.

Un communiqué dit que Howe, W.-C. Woodward, directeur adjoint de la mission, sont « sains et saufs ».

Le troisième membre de la mission, M. Gordon Scott, de Montréal, conseiller financier, a été tué durant le sauvetage en mer. On rapporte qu'il aurait été écrasé à mort entre une chaloupe de sauvetage et le vaisseau qui s'était porté au secours des naufragés.

M. Howe paraissait fatigué à son débarquement dans le port britannique.

Lui et ses deux compagnons n'étaient pas rasés et mal vêtus.

Howe avait revêtu un coupe-vent avec capuchon, des pantalons bleus et des bottes. Woodward portait un coupe-vent de skieur avec capuchon également. Taylor avait un casque en cuir et un imperméable.

Le ministre canadien a déclaré aux journalistes que l'équipage du navire qui l'a conduit ici s'est conduit de façon splendide au cours du sauvetage.

Deux membres de l'équipage du "Western Prince" ont affirmé avoir vu Gordon Scott écrasé à mort entre une chaloupe de sauvetage et le paquebot.

Le "Western Prince" a été torpillé au cours de la fin de la semaine dernière. Howe et ses compagnons se trouvaient à son bord, en route pour la Grande-Bretagne en mission extraordinaire.

D'après les dépêches arrivées d'Angleterre, c'est un steward du "Western Prince" qui fut le dernier à voir M. Scott en vie. Voici la relation dramatique qu'il a faite de la mort de l'ancien trésorier de la province de Québec :

« J'étais dans la même chaloupe que M. Scott. Avec lui je me penchais sur le bord de la chaloupe, essayant de m'agripper aux câbles qui pendaient du paquebot sauveteur pour rapprocher notre embarcation de celui-ci. C'est à ce moment qu'une vague souleva l'embarcation et la projeta contre le flanc du navire. Le choc nous fit perdre pied. M. Scott tomba entre la chaloupe et le paquebot. J'étais retombé dans l'embarcation, mais celle-ci chavira et je me trouvai dans l'eau. Je pus quand même m'agripper à la chaloupe renversée et l'aperçus M. Scott qui flottait, maintenu à la surface de l'eau par une ceinture. J'eus l'idée de nager jusqu'à lui, mais je ne la mis pas à exécution, car je m'aperçus qu'il était déjà mort, ayant été broyé entre la chaloupe et le paquebot ».

NOTES BIOGRAPHIQUES DE M. SCOTT

M. Gordon Wallace Scott était âgé de 53 ans, étant né à Montréal le 1er octobre 1887. Il avait fait ses études au Montreal High School. Après avoir reçu son diplôme de comptable il entra à la maison Ross and Sons. Il eut une carrière financière importante et fut, à un certain moment, directeur de plus de 40 compagnies.

En 1930 il entra dans le cabinet Taschereau comme trésorier de la province de Québec. Candidat à l'élection complémentaire de Huntingdon, la même année, il fut défait et démissionna comme trésorier provincial. Nommé conseiller législatif, quelques jours plus tard, il résigna ce poste en 1931 pour être candidat dans Montréal-Saint-Georges. De nouveau défait il fut réinstallé au Conseil législatif en 1932.

M. Scott avait été appelé au ministère des munitions et approvisionnements en qualité d'adviser financier du ministre Howe, au début de la présente guerre. Il avait contribué à l'organisation de ce département.

Lui survivent : sa femme, née Anderson (Mary Edith), et une fille, Mlle Helen Marjorie Scott.

QUELQUES VOIX DE NOTRE PAYS

LA LECON DE SIBELIUS

Dimanche dernier était le soixante-quinzième anniversaire de Jan Sibelius, le grand musicien finlandais qui, toujours bien vivant, se voit aujourd'hui couronné d'une gloire surprenante.

Mieux avantagé apparemment que la plupart des grands musiciens de l'histoire, ce grand artiste peut jouir en personne d'une renommée qui n'a été donnée que longtemps après leur mort à des génies de la taille d'un Bach, d'un Mozart et même d'un Beethoven, pour ne parler que des classiques.

Nous n'avons pas la compétence qui nous permettrait d'apprécier la valeur de Jan Sibelius en tant que compositeur. Nous savons tout de même, comme des milliers d'amateurs, qu'il est l'auteur célèbre de la "Valse Triste", du poème symphonique "Finlande" (devenu un chant national pour son pays), et de sept symphonies qui, depuis quelques années, font fureur aux Etats-Unis, où Sibelius jouit d'une popularité extraordinaire. Nous savons aussi que cette musique, pas toujours facile à nos oreilles occidentales, est tout de même d'une originalité parfaite, étant basée généralement sur des thèmes tirés du folklore de Finlande, — et aussi qu'elle finit par récompenser, comme toute musique sérieuse, les amateurs persévérants qui l'écoutent. Mais les fanatiques de Sibelius — il y en a beaucoup au Nouveau-Monde — ont dû être ravis des concerts récents donnés en hommage à Sibelius : celui de vendredi par la Symphonie de Philadelphie, sous la direction de Stokowski (qui déclara au milieu du concert que Sibelius était un des plus grands musiciens de tous les temps) — celui de la Symphonie de la National Broadcasting Company, samedi soir à la radio, sous la direction de Toscanini, — celui de dimanche après-midi, également à New-York, par l'orchestre Philharmonique, dirigé par John Barbirolli.

Nous voudrions signaler simplement aujourd'hui un fait presque unique dans les annales politiques des Etats modernes. On sait que Sibelius est né dans un pays qui était, avant 1918, soumis à l'autorité de la Russie. Cependant le peuple finlandais avait jalousement conservé sa culture et ses traditions, malgré sa sujétion successive à la Suède et à la Russie. Sa langue s'était perpétuée, un de ses écrivains avait ressuscité les légendes antiques dans l'épopée du "Kalevala", et le peuple tout entier était resté profondément attaché à sa musique populaire, expression de ses joies et de ses douleurs.

Aussi, lorsque Sibelius, jeune musicien pauvre, se révéla comme un espoir magnifique, les Finlandais, plus intelligents que bien des peuples beaucoup plus riches et beaucoup plus avancés, résolurent de permettre le développement de cette personnalité qui pouvait et devait illustrer leur patrie. Ils lui votèrent une rente viagère qui le mit à l'abri du besoin, qui le dispensa de « courir le cachet » ou de perdre son temps à donner des concerts, et qui lui permit de travailler à son oeuvre dans la paix et la sérénité.

Le résultat, on l'a sous les yeux aujourd'hui ! Evidemment ce n'est pas la pension de l'Etat finlandais qui a donné du génie à Sibelius. Mais c'est cet esprit civique, ce patriotisme bien compris qui a permis à Sibelius de devenir un compositeur fameux et de rendre à son pays — et au centuple — ce qu'il en avait reçu. Car il est bien certain qu'aujourd'hui la Finlande est fameuse dans le monde entier à cause de Sibelius. Elle a d'autres titres à notre estime, et nous n'oublions pas le courage superbe avec lequel elle a affronté l'attaque soviétique pendant cette campagne stupéfiante des "Cent dix Jours" (décembre 1939-mars 1940). Mais chacun sait bien que, dès la première nouvelle de l'attaque sur la Finlande, on pensa tout de suite à Sibelius, à sa gloire, et que l'on s'inquiéta de son sort... Oui, la gloire de Sibelius rejaillit sur sa patrie ; mais la Finlande a droit à cette récompense qu'elle a bien gagnée.

Et qu'on ne vienne plus dire que l'art ne rapporte rien... La leçon de Sibelius, c'est que la majeure partie de son oeuvre n'existerait pas sans le magnifique esprit civique et la confiance de ses compatriotes. Le cas est rare, mais il est d'autant plus exemplaire.

Ce qu'un petit peuple de trois millions d'âmes a fait, d'autres devraient le faire... (« Le SAINT-LAURENT », Rivière-du-Loup).

NOUVELLES RESTRICTIONS AU CANADA

A dater du 1er janvier 1941, nul Canadien ne pourra sortir du pays, même sans argent, pour aller dans un pays qui n'est pas du bloc du sterling. — ce qui veut dire un pays qui n'est pas de l'Empire britannique, — sans avoir obtenu au préalable un permis explicite et formel de la Commission de Contrôle du Change étranger, à Ottawa. Cette restriction nouvelle atteint tous les sujets canadiens, sauf les diplomates, frappe même les Américains établis au Canada. L'objet de cette nouvelle disposition ? C'est de surveiller à fond les allées et venues entre les Etats-Unis et le Canada ; d'empêcher les Canadiens de frauder les règlements d'après lesquels un Canadien ne doit pas faire passer, sans permis, de l'argent, soit canadien, soit américain, aux Etats-Unis ; de les empêcher d'aller là-bas, même sans argent, puis d'en emprunter de façon illicite, quitte à le rembourser par n'importe quel moyen. Il faudra demander ce permis à la Commission, à la Banque du Canada, ou à n'importe quelle autre banque, dont l'administration révélera le cas à Ottawa. Les voyages d'affaires de Canadiens aux Etats-Unis resteront licites, mais après obtention du permis nouvellement décrété, qu'il faudra se procurer dès après le 1er janvier prochain. L'état de guerre où nous sommes depuis septembre 1939 impose toutes sortes de dispositions de ce genre, dans maints domaines, et auxquelles nul Canadien ne peut aller se dérober. — G. P. (« Le DEVOIR », Montréal).

S. E. LE CARDINAL DESIRE QU'ON NE LUI ENVOIE PAS DE CARTES DE SOUHAITS

L'Archevêché n'en enverra pas, non plus

(Texte du communiqué officiel)

A l'occasion des fêtes de Noël et du Nouvel An un grand nombre de congrégations, de sociétés ou de citoyens ont l'habitude d'exprimer leurs sentiments à Son Eminence le Cardinal au moyen de lettres ou de cartes de souhaits.

Son Eminence leur sait gré de cette délicatesse. Mais, en considération de la dureté des temps que nous traversons, Son Eminence le Cardinal dispense très volontiers du soin de Lui envoyer cette année de ces cartes. On entrera dans la pensée de Son Eminence en versant aux oeuvres de charité ou de bienfaisance les déboursés accoutumés en cette matière.

L'Archevêché n'enverra pas, non plus, cette année, de cartes de souhaits.

Archevêché de Québec, le 5 décembre 1940. (« La SEMAINE RELIGIEUSE », Québec).

CONTRETEMPS NAVAL

21 marins manquent à l'appel et sont probablement tous morts, et 18 autres ont été blessés plus ou moins grièvement lorsqu'une torpille lancée par un sous-marin ennemi dans l'Est de l'Atlantique a atteint le destroyer canadien « Saguenay ». Le navire, sérieusement avarié, a cependant

pu gagner un port, tout probablement en Grande-Bretagne, où il sera mis en cale-sèche pour y subir des réparations. Mais le submersible ennemi a été coulé, de sorte que le contretemps naval que nous subissons est largement compensé, tant en matériel qu'en capital humain. A Berlin, on affirme que le sous-marin était italien et non allemand.

A VENDRE. — Maison à vendre à bonnes conditions, située au numéro 346, rue St-Germain Est, Rimouski, deuxième volée de l'Hôtel Georges VI. S'adresser à Mme Alphonse Pinault, Pointe-au-Père.



POUR COMPLETER L'ORGANISATION DE NOTRE MAGASIN NOUS AVONS MAINTENANT L'AGENCE DE

L'INTERNATIONAL HARVESTER CO.

ET SERONS EN MESURE DE VOUS PROCURER TOUS LES INSTRUMENTS ET PIECES DE REPARATION.

JOYEUX NOEL

HECTOR FILLION

TELEPHONE 178

C. P. 316

146 RUE ST-GERMAIN.

A TOUS NOS CLIENTS ET AMIS

JOYEUX NOEL

LOUIS AMIOT

NOUS AVONS UN BEAU CHOIX DE VIANDES ET D'EPICERIES

Vous serez toujours bienvenus Soit à

26 RUE LAVOIE, TEL. : 141

ou

No 16 Ave. de la Cathédrale Téléphone : 183.



A tous mes clients

Joyeux Noël et Bonne

et Heureuse Année

M. C. Lepage

MARCHAND GENERAL



SPECIALITES :

VITRES DE TOUTTES SORTES. PLATE-GLASS. MIROIRS. VITRES D'AUTOS. PAPIER A COUVERTURE. CIMENT. PEINTURE. FERRURES POUR PORTES ET CHASSIS.

UNE VISITE EST SOLICITEE.

11 RUE ST-JEAN BAPTISTE RIMOUSKI. — Tél. : 40 M 3.

NOS MEILLEURS SOUHAITS A TOUS NOS CLIENTS.



LA COMPAGNIE SANTERRE Ltée

Entrepreneur général et Quincaillier.

RUE DE L'ÉVÊCHE. RIMOUSKI TEL. : 310

SPECIALITES :

Ponts en béton, couverture en asphalte, bois B. C. Fir. Constructions de tous genres.

DISTRIBUTEUR DE

Chaussures de ski et patins « Samson » Laveuses électriques Dominion.

Meilleux vœux de

NOEL ET DU JOUR DE L'AN

Vous trouverez à mon magasin le plus bel assortiment d'épicerie en général pour les fêtes. Les bières et Porters de toutes les marques seront livrées à domicile sur demande.

JEAN MATTE

EPICIER - LICENCIÉ 113 Rue Saint-Germain.

Vendeur des produits B. A. — Pneus Dunlop, et des produits GENERAL MOTORS.

Tél. : 253

106 RUE ST-GERMAIN.

A TOUS MES CLIENTS ET AMIS MEILLEURS Vœux DE BONHEUR ET PHOSPERITE A L'OCCASION DE NOEL ET DU NOUVEL AN

A. A. THERIAULT

BOULANGER - PATISSIER.

Gâteaux de tous genres, Feuilletés, Brioches, Pain blanc,

au lait, son, sandwich et autres.

LIVRAISON SPECIALE.

95 ST-JEAN-BAPTISTE

Tél. : 239

CHEMISE

Ascot

MODELES DELICATS. COUPE PARFAITE. PRIX POPULAIRE.

Le Magasin Saint-Georges, Enr.



Henri Jacob

A TOUS NOS CLIENTS ET AMIS, NOS MEILLEURS SOUHAITS POUR UN JOYEUX NOEL

et UNE BONNE ET HEUREUSE ANNEE.

Et n'oubliez pas de vous procurer une bonne caisse

D'ORANGES KIST pour les fêtes.

REMERCIEMENTS

A un généreux bienfaiteur des colons

Récemment la Société diocésaine de Colonisation recevait un billet de banque de \$10.00. Le généreux bienfaiteur a tenu à conserver l'anonymat. La Société diocésaine veut tout de même accuser réception et s'acquitter de son devoir de reconnaissance en remerciant ce bienfaiteur des colons.

De plus, elle ne peut s'empêcher de signaler ce beau geste à l'attention du public. C'est une manifestation non équivoque d'une grande générosité ainsi qu'un témoignage de délicate attention à l'endroit des colons. Ces bâtisseurs de notre pays constituent toute une classe d'ouvriers obscurs, souvent oubliés. Leur vie, plutôt simple, parfois misérable, leurs souffrances, leurs sacrifices de chaque instant, leurs générosités accomplies sans pose ne doivent pas nous laisser indifférents. Loin de là, nous devons nous sentir saisis jusqu'aux entrailles, tant de tels actes témoignent, chez ceux qui les posent, un grand courage, une force peu commune de volonté, une heureuse richesse d'âme.

Grâce à nos traditions nationales, beaucoup des nôtres sont restés fidèles à la vocation de leurs ancêtres. Comme eux, ils défrichent, tracent des sillons, développent notre patrimoine national. C'est peut-être un fait que nous oublions trop souvent de nos jours. Leur accorde-t-on toujours la considération, l'appui moral, l'assistance matérielle qu'ils méritent ? Pourtant tout cela est nécessaire au colon. Sa vie de rude labeur, souventes fois sa pauvreté, l'isolement que comporte sa transplantation en font un être social qui éprouve le besoin de s'appuyer sur la société pour recevoir ses forces morales et souvent aussi ses forces physiques.

C'est pourquoi l'Etat a des obligations de bien commun envers ces gens au cœur valeureux. A ces secours, les individus les plus favorisés de la Providence ne pourraient-ils pas ajouter leur offrande, voire leur obole ?

Celui qui écrit ces lignes sait, pour avoir visité tous les centres de colonisation du diocèse, même pour être entré dans plusieurs foyers de colons, combien grands et nombreux sont les besoins de ces humbles gens. Il voudrait pouvoir soulager toutes les misères : donner à manger à ceux qui ont faim, vêtir ceux qui sont nus, chausser les pauvres enfants qui ne peuvent fréquenter l'école. Mais tout cela lui est difficile, même impossible, faute de ressources.

Il en irait bien autrement si notre généreux bienfaiteur trouvait de plus nombreux imitateurs. D'autres qui mettent de côté des vêtements à demi-usés trouveraient également occasion d'exercer leur charité en nous faisant parvenir ces vêtements. Un ouvrier organisé au Couvent des Révérendes Sœurs du St-Rosaire nous fournit sa précieuse coopération pour la réparation.

N'hésitez pas, chers lecteurs, à donner suite à vos bons sentiments à l'endroit de nos colons. Adressez vos envois au Missionnaire-colonisateur, Ecole Moyenne d'Agriculture, Rimouski, ou encore appelez au téléphone (no. 302) le chargé d'affaires.

LE MISSIONNAIRE-COLONISATEUR.

LA COOPERATIVE "LA MENAGERE"

Il y eut réunion des membres de la Coopérative « La Ménagère » mercredi soir à l'hôtel de ville, pour leur assemblée annuelle.

Le secrétaire fit la lecture du rapport financier et il y eut causeries par M. Paul Hubert et M. l'abbé Paul-Emile Dubé, vicaire à la cathédrale. Avant de clore la réunion, les membres réélurent leur exécutif avec quelques changements. Le nouveau bureau de direction est composé comme suit : président, M. Paul Hubert ; vice-président, M. Gédéon Roy ; secrétaire, M. Antonio Lebel ; vérificateur, M. Georges D'Auteuil ; directeurs : MM. Yves Dionne et Alphonse Leblond. Le comité de surveillance a été formé de MM. J. C. Legaré, Armand Fafard et Arthur Raymond. Il a été décidé de payer aux membres-actionnaires un dividende de 3 p.c. sur le total des achats faits au cours de l'année terminée le 2 novembre.

CAP-AUX-MEULES

Dimanche, le 15 décembre, eut lieu à l'hôpital Notre-Dame de la Garde, la première communion du petit Gaston Roy, fils de M. Napoléon Roy.

Le 22 novembre, est née à l'hôpital Notre-Dame de la Garde, une fille à M. et Mme S. Cyr, qui fut baptisée sous les noms de Marie-Simonne-Cécile. Parrain et marraine, M. et Mme N. Roy.

HOCKEY A L'ARENA

Rimouski et Matane ont fait match nul au score de 3 à 3, dans la deuxième rencontre de la Ligue de Hockey du Bas St-Laurent, dimanche dernier, à l'Arena de Rimouski. Une foule considérable a assisté à cette joute. Environ 300 excursionnistes étaient venus par train spécial de Matane et de toutes les localités sises sur le parcours jusqu'à Rimouski. On peut dire que les deux équipes se sont fait une belle lutte qui a fort intéressé l'assistance. Chaque fois qu'une des équipes enregistrait un point, l'autre égalisait et la partie se termina au score de 3 à 3. Une période supplémentaire de 10 minutes fut jouée sans changer le résultat. Le jeu fut ouvert du commencement à la fin de la rencontre et peut-être plus pour le club de Rimouski que celui de Matane. Les deux équipes sont de taille à donner d'excellentes exhibitions au cours de la présente saison.

DECES D'UN ELEVE AU SEMINAIRE

Un élève des Eléments Latins au séminaire, René Lavoie, âgé de 17 ans, fils de M. et Mme Jean-Baptiste Lavoie, de Ste-Flavie, est décédé le 14 décembre à l'hôpital, après un mois d'hospitalisation. Un service fut chanté pour le défunt le lendemain, à 9 heures, au séminaire, par le Supérieur, Mgr Lionel Roy. La dépouille mortelle fut transportée à la gare par l'ambulance de la maison Arsène Michaud pour être conduite dans la famille du défunt, à Ste-Flavie. M. René Lavoie était le neveu de M. l'abbé Louis-Joseph Lavoie, curé de St-Luc de Matane, de M. l'abbé Philippe-Auguste Lavoie, du séminaire, de la révérende Sœur Marie du Calvaire, des Franciscaines de Marie de Québec, et le beau-frère de M. Jean Blanchet, agronome de Rimouski. Il laisse aussi pour le pleurer deux sœurs et deux frères. Un dernier service fut chanté à Ste-Flavie mercredi matin.

CONDAMNATION EN COUR SUPERIEURE

Un individu qui a commis un vol sur une personne voyageant à bord d'un train de passagers du Canadien National, l'été dernier, a été condamné à deux ans de pénitencier par le magistrat Alexandre Michaud, de Rivière-du-Loup. L'accusé avait avoué sa culpabilité dans le temps pour une accusation qui avait été portée contre lui et il avait bénéficié d'une suspension de sentence pour un an à condition de garder la paix et moyennant bonne conduite. Dans l'interval, comme l'accusé ne s'est pas conformé à son engagement, que particulièrement il avait été condamné par le Recorder de Rivière-du-Loup, Me Léon Paradis, C. R., et que de plus il avait été renvoyé du service militaire pour mauvaise conduite, un nouveau mandat fut émis contre lui pour comparaître devant le magistrat Michaud et recevoir sa sentence. Il a été condamné à passer deux ans au pénitencier de St-Vincent de Paul.

MORT ACCIDENTELLE

Mardi dernier, 17 décembre, M. Joseph Lizotte, de Price, travaillant dans les chantiers de la Quebec North Shore Paper Co. à Shelter Bay, a eu le crâne fracturé par la chute d'un arbre. Un avion de la Quebec Airways ramena le blessé à Rimouski mercredi matin, mais il expira en cours de route. Le corps fut transporté à la morgue Arsène Michaud, où le coroner le Dr Raoul Bélanger tint enquête.

La dépouille mortelle a été transportée à Price où les funérailles auront lieu.

M. Lizotte, qui était âgé de 37 ans, laisse pour le pleurer son épouse Mme Lizotte (née Yvonne Marcheterre) et une fillette, âgée de 10 ans.

CONDAMNATION

Les quatre jeunes gens qui furent arrêtés à Lévis à propos du vol commis à la bijouterie Theriault, à Rimouski, et qui avouèrent leur culpabilité lors de leur comparution devant le magistrat Couillard, deux jours plus tard, sont revenus le 14 devant le tribunal pour recevoir leur sentence. Trois s'étaient avoués coupables de vol et le quatrième de recel. Ce dernier n'a reçu qu'une sentence de deux mois de prison. Les trois autres ont reçu des sentences de 4, 6 et 24 mois de prison. Donald Lévesque, un récidiviste, a été condamné à 2 ans de prison; Benoît Yockel à six mois, et Hervé Labrie à 4 mois. On se souvient de ce vol qui fut commis dans la nuit et suivi d'une arrestation rapide après une brève enquête de l'inspecteur Moïse Gauvin, de la Sûreté provinciale.

LE SERVICE DU COURRIER AERIEN D'HIVER ENTRE RIMOUSKI ET LA COTE NORD

Le triple service aérien qu'assure le « Quebec Airways Limited » entre Rimouski et certains points de la Côte Nord est commencé depuis une semaine. C'est une semaine plus tôt que par le passé. Un premier service entre Rimouski et Clarke City, soit une distance de 170 milles, se fait tous les jours. Toutes matières postales qui sont arrivées à Rimouski à 7 heures du matin sont livrées à leurs destinataires à 10 heures, le même matin, de l'autre côté du fleuve, à Clarke City. Pour quiconque a connu les lenteurs des anciens courriers postaux d'avant l'avion, c'est un record sans précédent.

Un second service a lieu deux fois la semaine entre les Sept-Îles et le Havre St-Pierre, soit une distance de 117 milles. Le troisième service est hebdomadaire et se fait entre le Havre-St-Pierre et Lourdes-du-Blanc-Sablon, soit une distance de 349 milles.

Le service quotidien de Rimouski à Clarke City date de l'an dernier et est assuré grâce à la coopération du gouvernement fédéral obtenue par l'entremise de l'hon. Pierre Casgrain, député de Charlevoix-Saguenay et Secrétaire d'Etat.

Evidemment, l'ancien système était infiniment plus lent, pour la

bonne raison que le courrier ou postillon parcourait à pied ces immenses distances depuis Blanc-Sablon jusqu'au chemin de fer à St-Joachim. Il ne transportait que 56 livres de courrier et chargeait 20 sous la livre. De sorte que pour parcourir une distance de quelques centaines de milles, il recevait la modique somme de \$11.20, soit 56 livres multipliées par 20 sous !

On prétend qu'un de ces anciens courriers était Donald Smith devenu par la suite lord Strathcona et Mont-Royal.

BOXE A BAIE COMEAU

Il y eut séance de boxe, jeudi soir, à la salle paroissiale de Baie-ComEAU. Plusieurs combats étaient au programme. La salle était remplie d'amateurs de ce sport et la soirée, qui était au profit de l'église paroissiale, remporta un vif succès.

Voici le résultat des combats : F. Dugas, 75 lbs, remporta la victoire dans un combat de 4 rondes contre Richard Doyle, 70 lbs. C. Dubois, 75 lbs, remporta la victoire dans un combat de 4 rondes contre M. Lévesque, 85 lbs. Georges Dugas, 160 lbs, remporta la victoire dans un combat de 4 rondes contre Jerry Dugas, 158 lbs. Hector Gagnon, 123 lbs, remporta la victoire dans un combat de 2 rondes contre Henri Dubé, 119 lbs. Oscar Bélanger, 135 lbs, remporta la victoire dans un combat de 2 rondes contre Bill White, 150 lbs. Jean Dallaire et Georges Thibault ont annulé dans un combat de 5 rondes.

M. Duchesnay, gérant de la Baie ComEAU Association, agissait comme arbitre. Les juges étaient MM. R. M. Cooper et J. J. Molloy ; le chronométrateur, M. G. Kerr.

Nos meilleurs vœux pour vous et les vôtres à l'occasion de Noël et de la Nouvelle Année

LE MANOIR NATIONAL

E. B. FOURNIER, prop.

Rue de l'Evêché RIMOUSKI

SALON DE BARBIER

ALBERT POIRIER

Propriétaire

MEILLEURS SOUHAITS DE

JOYEUX NOEL ET DE BONNE ANNEE.

A TOUS MES CLIENTS ET AMIS.

276 ST-GERMAIN RIMOUSKI.

ORGANISATION DU CLUB DE CURLING A MATANE

Tous les membres se sont réunis jeudi soir, le 12 décembre, dans l'une des salles du Matane Curling Club, afin d'organiser les clubs pour la saison qui commencera prochainement. L'organisateur en chef pour le curling cette année est M. Arthur Fradette, remplaçant de M. James McLaren. Huit clubs ont été formés et voici les noms des skippers de chaque équipe : M. le chanoine Victor Côté, MM. Rodrigue Côté, P. E. Desrosiers, Hector Gagnon, Dessen Gagnon, Dr J.-R. Larose, Arthur Fradette et Rodolphe Otis. L'an dernier, l'équipe gagnante fut celle de M. P. E. Desrosiers. Etant donné le grand nombre d'équipes cette année, il y aura une partie tous les soirs, à l'exception du dimanche. Le badminton promet aussi d'être fort intéressant cet hiver. Plusieurs joueurs sont déjà à l'entraînement.

DECES DE MADAME JOSEPH MINVILLE A GRANDE VALLEE

LA MERE DE M. ESDRAS MINVILLE

Mme Joseph Minville est décédée la semaine dernière, à Grande Vallée, à l'âge de 82 ans et 2 mois. Elle était la mère de M. Esdras Minville, principal de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal, du révérend Frère Alfred, des Ecoles Chrétiennes de Laval des Rapides, et de MM. Ludger, Léon et Eddy Minville, de Grande-Vallée. Tous ses fils assistaient aux funérailles.

UN CADEAU DE Noël PRATIQUE



BOTTES D'AUTO OPERA GOODRICH ORDINAIRE \$3.25

GOODRICH DE LUXE Fourrure courte. Velours de meilleure qualité. Fourrure sur le haut de la langue.

\$3.75 Modèle ordinaire, doublé en soie piquée.

\$4.50

Goodrich

LE MAGASIN ST-GEORGES

174 RUE ST-GERMAIN

TELEPHONE 332.

JOYEUX NOEL ET BONNE ANNEE

Docteur LEON LEDUC

CHIRURGIEN - DENTISTE

SPECIALITE : Traitement des gencives malades (Pyorrhée) RIMOUSKI

JOYEUX NOEL ET BONNE ANNEE

Que 1941 soit prospère à tous mes clients et amis.

CAFE RIMOUSKI

J. A. PROVENCHER, prop.

RUE ST-GERMAIN RIMOUSKI TEL. : 109

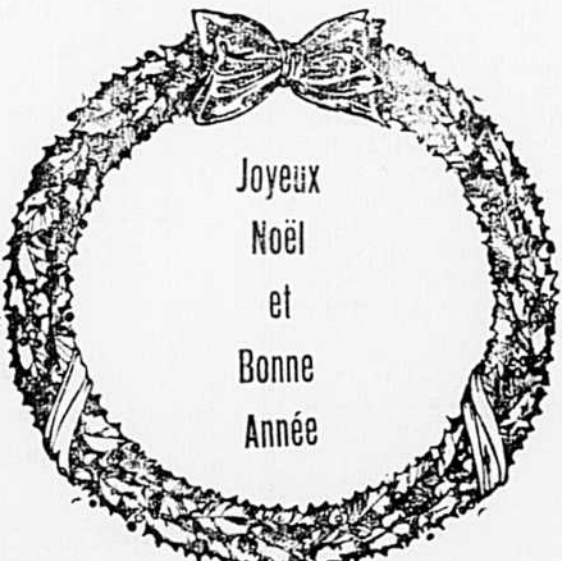
JOYEUX NOEL et Heureuse Année à tous nos clients et amis.

CAFE CANADIEN

CH. HENRI PAQUET, prop.

SPECIALITES : Bonbons, chocolats, liqueurs, cigares et cigarettes, hot-dogs, etc., etc.

13 RUE ROULEAU, RIMOUSKI.



Pour VOS PAINS

BIS, LAIT, RAISIN BLE, SON.

Pour VOS PATISSERIES

BUCHES DE NOEL GATEAUX AUX FRUITS ET GATEAUX EN GENE- RAL ET A LA DOUZAINE

Demandez la

LA BOULANGERIE DESROSISERS

Tél. 251. Rimouski 228 St-Germain.

Nous sommes les seuls vendeurs de pain pour diabétiques dans le Bas St-Laurent.

JOYEUX NOEL ET BONNE ET HEUREUSE ANNEE AU PARISIEN

J. L. RIOUX, prop.



SPECIALITE : Manteaux, chapeaux, robes, sacoches, gants, toute lingerie pour dames.

252 St-Germain RIMOUSKI TEL. : 151-M-4

Les Compagnies "Nationale" "Portneuf et Champlain" vous offrent à l'occasion de la Noël et du Jour de l'An leurs meilleurs souhaits de Santé, Bonheur et Prospérité

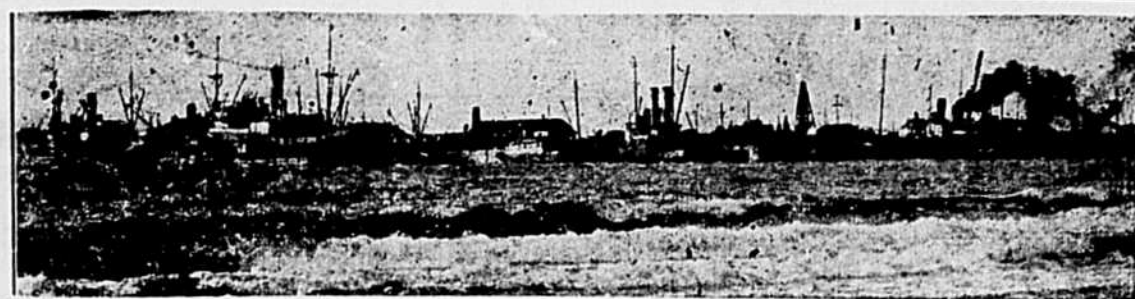
LA CORPORATION DE TELEPHONE ET DE POUVOIR DE QUEBEC

PROGRES DU GOLFE

Publié par la Cie du Progrès du Golfe

AIME DIEU ET VA TON CHEMIN

Imprimé par l'Imprimerie Gilbert, Limitée.



DE NOUVEAU, NOËL !

Et de nouveau, c'est Noël; puis le Jour de l'An; les Fêtes... L'époque à la fois joyeuse et triste de l'année; on pourrait dire de la fin et du commencement de l'année. Époque joyeuse pour les jeunes jouant sous les cadeaux; triste pour ceux dont les épaules s'affaissent et dont l'âme et le cœur sont déjà remplis de souvenirs.

Mais il semble que, cette année, les Fêtes seront plutôt d'un caractère triste pour tous, jeunes et vieux.

Comment peut-on avoir la joie au cœur quand on pense aux millions et aux millions d'êtres, humains comme nous, qui présentent, dans la moitié de l'univers, passent par toutes les affres de l'existence agonisante ou menacée ?

Parmi les réjouissances qui nous sont encore réservées, à nous de l'Amérique, en ces jours des Fêtes, ayons une pensée pour ceux qui, de l'autre côté des mers, souffrent le martyre de la guerre...

Donc, encore une fois, c'est Noël. Sans doute, le sujet n'est pas nouveau; mais quand il s'agit de Noël, les redites ont des charmes. Le sujet est éternel. La façon de célébrer les Fêtes: Noël, le Jour de l'An, les Rois, a cependant bien changé, surtout chez nous où nous sommes quelque peu contaminés par la « bougeotte » américaine. Tout doit évoluer, tout doit aller vite... A l'eau les vieilles traditions; foin des coutumes ancestrales ! C'est malheureux, mais il paraît qu'il faut marcher avec le siècle... et le siècle va vite; il n'aime pas à piétiner sur place, à tourner en rond...

Dans la plus grande partie de nos campagnes, on a conservé néanmoins, encore à peu près intactes, plusieurs de nos traditions de Noël et du Jour de l'An, car sans cela la tradition générale des Fêtes serait reléguée au grenier des vieilles lunes, dans le « Coin de Fanchette » du Temps.

On remarque des modifications particulièrement dans les villes. C'est plutôt à Noël, par exemple, que se donnent les diners de famille. L'arbre de Noël a remplacé les bas et les souliers du Jour de l'An des enfants d'autrefois. Les cartes de bons souhaits, simples bristols avec inscription de nom, ne s'adressent plus guère pour le Jour de l'An; elles ont été remplacées à Noël par d'orgueilleuses cartes somptueusement coloriées et portant en larges gothiques des souhaits imprimés d'avance et la plupart en langue anglaise. On dirait qu'on est pressé de se souhaiter la bonne année, de se débarrasser de cette corvée; et l'on s'y prend huit jours d'avance.

Bref, une fois Noël passé, dans nos villes, c'est à peine si l'on se souvient de petites manifestations du temps des fêtes pour faire penser au Jour de l'An et, à plus forte raison, à celui des Rois, alors que jadis le traditionnel gâteau à la fève et au pois donnait lieu à tant de joyeuses veillées. Aujourd'hui, parfois, dans de rares familles on achètera chez le confiseur un gâteau dit « des Rois » qu'on mangera simplement comme dessert, au repas du soir, en famille.

Quant à la messe de minuit, il faut aller, aujourd'hui, bien loin dans les campagnes pour en retrouver la poésie si simple d'autant. Les messes de minuit à la ville sont devenues des concerts sacrés. C'est à peine si à un moment de la cérémonie l'on entendra les échos de l'un de nos anciens, naïfs et si doux cantiques d'autrefois. Il faut se contenter de les entendre chanter dans nos souvenirs d'enfance... ou à la Radio.

Et la Science, naturellement, n'a pas manqué de venir fouler son nez dans ce désordre de nos traditions. Ce ne sont plus les grelots tintinnabulants dans la froidure et la neige des routes conduisant à l'église qui se font entendre à l'heure de la messe de minuit, ce sont les trompes des automobiles qui, grâce aux chemins entretenus en hiver, font concurrence à l'harmonieux bruit des cloches appelant les fidèles à la sainte messe de la grande et solennelle nuit de la Nativité.

Mais le Jour de l'An reste quand même un jour de réflexions. Visites, souhaits, étreintes, c'est encore de la joie, soit ! Mais à y regarder d'un peu près l'on s'aperçoit que ce n'est pas suffisant pour en faire un jour parfaitement joyeux. Il y a une espèce de contrainte dans tout ce qui s'accomplit ce jour-là qui n'est heureux, en somme, que pour les enfants.

C'est que les enfants ne peuvent être atteints par le trouble sentiment qui nous accable, sans que nous voulions nous l'avouer, à l'aube d'une nouvelle année. Ils n'ont pas encore appris à s'inquiéter, comme nous les grands, de l'avenir. Au contraire, pour eux, l'avenir est rempli de merveilles. Plus tard, ils seront grands, ils seront libres ! Et quand ils seront libres et quand ils seront grands, ils ne feront pas les choses aussi sottement qu'ils nous les voient faire... Ils se donneront du temps pour le bonheur.

Mais nous, nous savons qu'il n'arrive jamais, le temps que l'on s'était promis pour le bonheur. Nous savons qu'il y a toujours des choses pressantes qui nous font dire: Demain ! Et alors nous nous sentons tristes au fond de nous-mêmes en voyant s'accumuler les années avec l'écrasement ou l'évanouissement de nos rêves.

N'importe, en dépit de ces amères réflexions, malgré la tristesse des temps que nous vivons, permettons au sourire de s'esquisser sur nos lèvres et, le jour de Noël comme le matin du Jour de l'An, les yeux clairs, le cœur chaud, l'âme ouverte, comme autrefois nos ancêtres, disons de l'un à l'autre la bonne vieille formule de souhaits des anciens :

« Joyeux Noël; bonne, heureuse et sainte année ! »...

C'est notre souhait, chers lecteurs !

Louis VILLAGE.

LA LOYAUTE CANADIENNE

De nouveau S. E. le cardinal Villeneuve vient, au cœur d'une province anglaise, d'affirmer la loyauté incontestable, d'ailleurs depuis longtemps prouvée, des Canadiens-Français à la Couronne britannique. Depuis longtemps prouvée, disons-nous, oui. Depuis au-delà de cent-cinquante ans. N'importe-t-il pas, parfois, surtout par des temps troublés comme ceux que nous traversons, de rappeler les pages de notre histoire où rayonne si hautement notre loyauté surtout dans les plus hautes sphères du pays ?

Quelques années après la conquête, les Canadiens se virent, un moment, à peu près maîtres de leurs destinées politiques. Ils pouvaient opter en faveur de l'Union américaine ou de la Grande-Bretagne. Les chefs rebelles américains s'efforçaient de les gagner à leur cause; ils les incitaient de toute façon à passer de leur côté. Ils voulaient à tout prix bouter l'Anglais hors de l'Amérique. Il aurait été tout à fait impossible alors, sans l'appui des Canadiens, aux troupes britanniques de se maintenir sur les bords du Saint-Laurent. L'habile Carleton eut la sagesse de rechercher l'amitié canadienne et sa diplomatie eut l'heur de gagner Mgr Briand, évêque de Québec, qui se rendit même en Angleterre où il obtint les garanties nécessaires pour les droits de l'Eglise en notre pays.

Cependant, la volonté des révolutionnaires américains de rompre le lien colonial se propageait vite dans les campagnes canadiennes. L'entreprise était alléchante. Les des guerres européennes et des vexations administratives, quelques groupes d'habitants du Canada se laissèrent tenter par la propagande américaine. C'était naturel; c'est de tous les pays et de tous les temps. Au temps même où nous vivons, ne voit-on pas à nos côtés des gens sympathiques à la cause et aux méthodes allemandes ? La propagande américaine de 1775 reposait sur l'amitié entre voisins.

La doctrine Monroe fut sur le point d'être adoptée avant la lettre par toute l'Amérique du Nord, y compris le Canada. Mais le clergé, sous la direction de Mgr Briand, prit vigoureusement parti pour l'Angleterre. La tâche n'était pas facile. Une partie de la population canadienne s'était déjà manifestée favorable à l'Union. Et il fallait lui faire rebrousser chemin. Ce fut une lutte pénible et qu'il ne serait, certes, pas à souhaiter de voir se renouveler. Quelques-uns de nos compatriotes résistèrent aussi bien aux autorités ecclésiastiques qu'aux autorités civiles, en particulier à Trois-Rivières et sur la rive sud, même sur la paisible Ile d'Orléans. On alla jusqu'à accuser l'Evêque de Québec de vouloir vendre le pays à l'Angleterre. On trouve aujourd'hui dans les archives et dans de vieilles papiers des bouts de chansons où se reflètent les violentes passions du temps. Dans une paroisse du sud du fleuve (district de Québec), on alla même jusqu'à expulser le curé qui avait prêché contre l'insubordination de quelques-uns de ses paroissiens. Les cultivateurs se plaisaient à approvisionner les envahisseurs américains. Même la loyauté des marchands anglais était fort douteuse; ils favorisaient visiblement l'Union. Mais le gouverneur Carleton et Mgr Briand, liés l'un à l'autre d'une solide amitié, finirent par faire triompher la cause de l'Angleterre; et la loyauté canadienne-française, malgré d'inévitables accrocs, fut sauvée grâce à notre clergé au moment où elle glissait sur une pente dangereuse.

Après un siège de tout un hiver par les troupes américaines, les sentinelles en faction à Québec entendirent, au petit matin du 6 mai 1775, des coups de feu venant d'en bas du fleuve. L'heureuse nouvelle se répandit que ces coups de feu provenaient de l'avant-garde d'une flotte anglaise qui venait au secours de Québec. Les cloches des églises carillonnèrent. Le peuple rassemblé dans les rues manifesta bruyamment sa joie; et à cette expression d'allégresse se mêlèrent les canons de la frégate anglaise « Surprise » qui hissaient son pavillon en face du cap Diamant, saluant Carleton et ses vaillants défenseurs canadiens-français qui sauvaient, pour l'Empire, le Canada. Le 1er juillet, les Américains abandonnèrent tout espoir de faire du Canada leur troisième colonie.

A plus de cent-cinquante ans de distance, on vient d'entendre de la bouche de l'autorité suprême l'écho des énergiques appels à la loyauté d'autrefois.

Serge DUHAMEAU.

NOTRE HIVER CANADIEN

L'hiver est tout à fait venu; il est venu à son heure, soumis aux ordres de la Nature. Il devance assez rarement la date de son entrée en scène. Il fait preuve d'exactitude et de ponctualité. Mais il sait toujours attendre la lune de décembre. Et toutes ces conditions observées, il se montre à nous tel qu'il doit être, dans toute sa glaciale majesté. A la bonne heure ! Nous avons, chez nous, un hiver qui mérite son nom. Il n'aime généralement pas à s'entendre traiter d'hiver pourri. Et puis, notre Hiver québécois aime à faire sa besogne lui-même. Il ne laisse pas ce soin à des domestiques mal stylés, à un novembre balayeur de feuilles mortes et qui se glorifie stupidement d'un « été de la Saint-Martin », ou à un octobre qui fait trop de zèle... Aussi, tout est dans l'ordre.

Dans le groupe des saisons, l'hiver québécois a été longtemps un grand méconnu. On se plaisait à l'inscrire au compte des « Profits et Pertes » sous le cliché connu de « Mortel Saison ». A l'étranger on le faisait connaître comme une sorte de monstre multiforme. Chez nous, on le regardait toujours avec frayeur, encore que le connaissant mieux on ne lui prêtait pas toujours les terribles attributs des dragons des cavernes nordiques. Et l'on brodiait à l'infini, en y mettant une féroce humour, autour de sa glaciale réputation, voire même en la langue des dieux. N'est-ce pas M. P.-J.-O. Chauveau qui, voilà une soixantaine d'années, écrivait au Dr J.-C. Taché, de Rimouski, un fervent de notre Hiver :

Connais-tu le pays où se fond le marsouin,
Ou l'on entend gémir le huard, le pingouin ?
Ou juillet est brumeux, où dans la camicule
On grelotte en plein jour ainsi qu'au crépuscule ?

La connais-tu la terre où l'avoine périt
Où la pauvre patate avec peine fleurit ?
Où le vent du nord-est, douze mois dans l'année,
D'harmonieux accords remplit la cheminée ?

C'était là, notre région de Québec...

Les erreurs, les préjugés, les exagérations ont la vie dure. L'on se servait longtemps de cette pénétration pour dénigrer, par système et par habitude, notre hiver québécois qui avait bien mauvaise réputation jusqu'à il y a dix ou quinze ans... Mais voilà, il a suffi de trois ou quatre « hivers pourris » pour que le « monstre » apparût sous un tout autre jour. En effet, nous eûmes quelques hivers qui tournaient au fadasse, à la mi-saison; des hivers crouppissants, à l'europpéenne. Le commerce s'en mourait. Faut-il être moribond ou mort pour être apprécié et regretté ? Mais notre hiver n'était ni moribond ni mort. Il avait voulu être tout simplement clément et ça ne lui avait pas réussi. Il revint à sa première forme. Nous eûmes de nouveau ce que l'on appelait avec joie des « hivers de nos grands-pères ». D'autant plus que des hommes voulurent s'en servir au double sens de l'utile et de l'agréable. Avec de l'initiative, un peu d'argent et de la réclame on le transférera tout bonnement du compte des « Profits et Pertes » à celui de l'Actif ». Du jour au lendemain, il fut reconnu comme un actif national et classé parmi nos ressources naturelles. On le regarde, enfin, aujourd'hui, comme un capital à exploiter, comme une mine... comme l'une de nos grandes attractions.

Sir Wilfrid Laurier, un jour, dans un beau mouvement oratoire, avait raison de s'écrier : « L'hiver est une des gloires du Canada !... »

LAURENTIN.

LA SEMAINE DE GUERRE

L'événement qui domine la semaine de guerre, c'est l'importance et la hardie décision prise en fin de semaine par le chef de l'Etat français, le maréchal Pétain, qui s'est débarrassé de son second, l'ancien président du conseil Pierre Laval dont on connaît les tendances italiophiles. Laval avait été désigné, lors de la constitution du gouvernement actuel de la France, comme le successeur de Pétain. Et cette désignation avait été faite par un acte constitutionnel. C'est ce qui donne au renvoi ou à la démission de Laval son caractère de grande gravité. Pour le démettre de ses fonctions, Pétain a dû abroger cet « acte constitutionnel » et on n'imagine pas qu'il ait décidé d'agir ainsi sans des raisons très sérieuses.

Quelles sont ces raisons on n'en sait encore rien et toutes les dépêches qui sont arrivées d'Europe à ce propos valent ce que vaudraient des rumeurs originaires de Shédia ou de Bathurst. Pétain s'est contenté de laisser savoir qu'il se séparait de son collègue pour des raisons de politique intérieure et que les relations franco-allemandes resteraient ce qu'elles sont depuis la conclusion de l'armistice. Mais il est permis de spéculer ! On prétend que Laval, très bien vu de Berlin, aurait voulu supplanter Pétain. On prétend

encore qu'il se serait montré trop conciliant à l'endroit de l'Allemagne poussant la condescendance jusqu'à favoriser la rupture de la France avec l'Angleterre.

Ce qui est certain, c'est que Laval est parti et que l'Allemagne s'est montrée plutôt inquiète. L'ambassadeur allemand à Paris a pris la peine de trimbalier Laval de Vichy à Paris et de Paris à Vichy et d'interdire le chef de l'Etat français longuement à ce sujet. A quoi tout cela aboutira-t-il ? On n'en sait encore à peu près rien.

Mais cet incident pourrait bien être le point de départ d'événements importants. L'Allemagne, à l'heure qu'il est, tient la France à la gorge et s'il lui faut serrer un peu pour obtenir ce qu'elle veut on sait qu'elle n'hésitera pas. Seulement la France possède encore un atout. C'est Weygand et son armée africaine. Weygand se promène en Afrique depuis quelques semaines et il ne semble pas disposé à rentrer en France. Que l'Allemagne demain viole les conditions de l'armistice, qu'elle exige du gouvernement de Vichy des conditions que celui-ci jugerait inacceptable et Weygand pourrait bien reprendre les armes. C'est une possibilité, éloignée probablement, mais une possibilité néanmoins dont Hitler et ses collègues doivent tenir compte. L'armée d'Afrique est intacte et elle trouverait facilement moyen de se ravitailler. Et nous

HISTOIRE OU LEGENDE

On parle de la France, on ne cesse d'en parler, on veut en entendre parler, parce qu'on l'aime toujours; et ce qui nous engage à l'aimer davantage, c'est l'étude et la connaissance plus intime des hommes de France qui furent mêlés à l'histoire de la fondation et des développements de notre pays. Jacques Cartier, Champlain, Montcalm, nos grands gouverneurs, nos héroïques missionnaires furent des Français, on le sait. Et que d'autres que l'on aime aussi à mesure que nous les connaissons davantage et qui malheureusement nous restent indifférents tant que ne frappe pas nos yeux la lumière qui nous les fait voir tels qu'ils furent.

Ainsi en est-il de Louis-Antoine de Bougainville, le premier aide de camp de Montcalm. Un livre magnifique a été écrit sur Bougainville, il y a quelques années, par Maurice Thiéry, « Bougainville, soldat et marin ». J'ai lu cet ouvrage, ces jours derniers, et j'en ai été charmé. Dans des pages émouvantes, on voit que Bougainville fut l'un des hommes les plus prodigieux de la France au XVIIIe siècle. Ce récit de la vie de Bougainville « qui fut grand parmi les plus grands », selon l'expression de M. Thiéry, est attachant comme le plus prestigieux des romans. Quand on a ouvert le livre et commencé sa lecture, on ne saurait s'en déprendre.

Au Canada, Bougainville prit glorieusement part à tous les grands combats qui illustrèrent les armes françaises sur le nouveau continent. Lorsque Montcalm voulut envoyer en France un homme de confiance pour y exposer la situation périlleuse de la colonie et réclamer des secours urgents en renfort et en vivres, c'est Bougainville qui fut choisi pour cette délicate mission qu'il réussit au delà de toute espérance. Six mois après, le 11 mai 1759, il revenait avec un convoi de 29 navires chargés de vivres et un millier d'hommes de renfort. Ces secours, qui montraient que la France n'oubliait pas ses lointaines colonies, permirent à Montcalm de continuer sa résistance; mais on sait qu'il dut finalement céder au nombre et le Canada fut perdu pour la France.

A la fin du récit des aventures de Bougainville au Canada, M. Thiéry écrit ces mots amers : « La plus belle des colonies françaises, abandonnée par la patrie française, tombait à jamais aux mains de l'Angleterre ». Vraiment, certaines légendes ont la vie dure et il semble bien, à la lecture de documents trop malheureusement ignorés, que l'abandon du Canada par Louis XV est l'une de ces légendes, comme celle de la vie soi-disant déréglée de l'épouse de Frontenac, Anne de la Grange-Trianon, dans un milieu de moindre envergure.

La période historique de la défense du Canada coïncidait avec la Guerre des Sept-Ans et la France avait à faire face à la redoutable coalition de l'Angleterre et de la Prusse. Etait-il possible à Louis XV, dans ces conditions, de dégarnir les frontières de la Métropole pour envoyer des troupes aux colonies ? C'est ce qu'exprimait, mais dans un langage trop brutal, le ministre de la Marine, Berruyer, lorsqu'il disait : « Quand le feu est à la maison, on ne s'occupe pas des écuries ». Sauf le mot « écuries » qui s'appliquait bien mal à ce que M. Thiéry qualifie de la plus belle colonie française, la boutade de Berruyer traduisait en somme assez exactement les légitimes préoccupations des sphères gouvernementales à ce moment, en France. D'ailleurs, si l'opinion publique en France, se souciait peu de ce qui se passait outre-mer, si Voltaire demandait ironiquement pourquoi l'on disputait aux Anglais « quelques arpents de neige », il serait téméraire de dire que le roi et ses ministres partageaient cette insouciance. Le gouvernement métropolitain se rendait si bien compte de l'importance du Canada et songeait si peu à l'abandonner que, dans les instructions transmises en mars 1759 à Montcalm qui se plaignait de l'insuffisance de ses moyens d'action, le maréchal de Belle-Isle, ministre de la guerre, disait : « Il est de la dernière importance de garder le pied dans le Canada, quelle que médiocre qu'en soit l'espace que vous pourriez en conserver, car si nous l'avions un fois perdu en entier, il serait impossible de le ravoir. C'est pour cela que le roi compte sur votre zèle, votre courage et votre optimisme, que vous mettiez en oeuvre toute votre industrie et que vous communiquiez les mêmes sentiments à tous les officiers principaux et aux troupes qui sont sous vos ordres ».

Il nous semble que ce ne sont pas là les sentiments d'un roi et d'un ministre qui songent de gaieté de cœur à abandonner une grande colonie.

Vraiment, la France s'est trouvée dans le passé, comme elle l'est, hélas ! présentement, dans des conjonctures bien embarrasantes.

Dr SAP.

connaissions un allié de Hitler qui file dans le moment un mauvais coton et qui ne voudrait certainement pas avoir quelques centaines de milliers d'hommes de plus, bien entraînés et bien conduits, à ses trousses !

Des unités éparpillées de troupes anglaises sont en train de balayer des détachements italiens dans une région de 500 milles carrés, dans le désert de l'ouest de l'Egypte, dit-on aujourd'hui dans les cercles militaires anglais.

Il y a un indice dans ces milieux que l'offensive lancée récemment va maintenant se ralentir, à cause de la grande fatigue des troupes et de la difficulté de maintenir des véhicules de combat blindés pendant plus d'une semaine sans les ravitaillements.

« Il faut s'attendre à une accalmie, et le public ne doit pas être surpris ni désappointé », dit-on d'une certaine source.

Les unités motorisées anglaises se sont lancées aujourd'hui dans le désert à l'ouest de Bardia pour tenter d'encercler cette importante base italienne de la frontière libyenne après la prise de Salum et du fort Capuzzo. Les derniers débris de l'armée italienne ont été chassés du territoire égyptien. Sous un feu nourri de l'artillerie anglaise, les Italiens ont évacué Salum dont ils s'étaient emparés le début de leur offensive en Egypte, et se sont repliés au delà de la frontière de Libye, cinq milles plus à l'ouest. Les troupes anglaises ont tout aussitôt occupé ce port de l'extrême-ouest de l'Egypte. Ils ont ensuite poursuivi les Italiens en Libye pour s'emparer du fort Capuzzo, au sud de Bardia. (« L'EVANGELINE », 19 décembre).

LE CAIRE, Egypte, 18 — La Royal Air Force a annoncé aujourd'hui que les troupes italiennes poursuivies par des bombes et des mitrailleuses battaient en

retraite du côté de Derna, à une distance de 150 milles de la Lybie.

Des rapports antérieurs venant du désert occidental disent que Bardia, la principale base italienne sur la côte qui est située non loin de la frontière de la Lybie, avait été isolée par les unités anglaises venant de l'ouest et que de nouvelles troupes parties de l'est se dirigeaient vers la ville.

EN ALBANIE

ATHENES, Grèce, 19. — Les troupes italiennes ont abandonné Tepelini et Klisura, leurs principales forteresses dans le sud-est de l'Albanie, laissant ces deux villes en flammes, annonce une dépêche reçue du front.

La région autour de ces deux villes est devenue un « no man's land », les Grecs et les Italiens (Suite en page 12)

NOUVEAU JOURNAL, L'«ECLAIR»

Le parti de l'opposition a maintenant, en notre province, son organe attitré, l'«Eclair», hebdomadaire alerte, combattif et bien rédigé, publié au Club Renaissance, 148, Grande-Allée, Québec. Une telle feuille était devenue nécessaire, depuis que l'Union Nationale, délaîtée aux élections de 1939, n'avait plus aucun journal militant pour défendre sa politique. Le rédacteur en chef de l'«Eclair» est un journaliste de talent et d'expérience. Nos meilleurs vœux au nouveau confrère.

L'ALMANACH DE L'A.S.C.

L'Almanach 1940 de l'Action Sociale Catholique vient de paraître. C'est l'un des meilleurs du genre. Il contient, entre autres articles illustrés, dont la lecture retient l'attention, une intéressante étude sur Arthur Buies due à la plume de « l'Oncle Gaspard ». On peut se procurer cet almanach en s'adressant à la Librairie de l'Action Catholique, boulevard

QUESTIONS

QUESTION. — Faut-il écrire « chez-nous » ou « chez nous », avec ou sans trait d'union ?

REPONSE. — Ecrivez-vous « a-près-vous », « vers-vous », « pour-vous », « à-vous », « par-vous » ? Non. Alors, pourquoi un trait d'union dans « chez-nous » ? Ecrivez donc : « chez nous », « chez vous », « chez moi », sans cet imbécile et ridicule trait d'union que l'on voit si communément dans les journaux, dans la correspondance, etc., même sous la plume de gens censés instruits, qui mettent des accents, des points etc., des traits d'union partout où il n'en faut pas, mais qui par contre n'en mettent pas où il en faut. Si l'on consultait le dictionnaire, ces corrections d'enfant d'école seraient, comme tant d'autres, facilement évitées. Mais on ne consulte point le dictionnaire — on est bien trop savant — et on écrit à peu près. Il est vrai que nous sommes des virtuoses de l'a peu près au Canada français, selon M. Louis Francoeur, qui a bien raison.

QUESTION. — Doit-on écrire « tout-à-fait » ou « tout à fait », « tout-à-coup » ou « tout à coup », — avec ou sans traits d'union ?

REPONSE. — On doit écrire « tout à fait » et « tout à coup » sans traits d'union.



M. André Asselin

Apprenti-pilote de la R. C. A. F. à l'Ecole d'Aviation de Québec. Fils de M. R.-E. Asselin, C.R. — Il était un de nos collaborateurs en qualité d'attaché à notre service d'informations régionales, avant son enrôlement.

TRIBUNE LIBRE

(Sous la responsabilité des correspondants)

EN MARGE DU COMMERCE LOCAL AU TEMPS DES FÊTES

Il est surprenant de voir des marchands locaux qui semblent se fier de leurs clients ou de la clientèle étrangère qui, au temps des fêtes, se donnent rendez-vous chez nos marchands.

Nous notons avec regret que des marchands peu scrupuleux se servent d'annonces ou montres attrape-nigauds... Ainsi en faisant une randonnée de visites par les rues de Rimouski une certaine vitrine faisant un grand étalage de dinde disposées en pyramides au dessus de laquelle on peut lire : « Prix... la lb. », mais à notre grande surprise le « prix vendant » à l'intérieur est beaucoup plus élevé et l'on nous fait remarquer que le prix affiché est sur un pauvre poulet qui semble s'être égaré et demeure seul au milieu de la pyramide « dinde ».

D'autres annoncent des marchandises à des prix tout à fait en bas de la valeur réelle, mais là encore sur demande l'on vous apprend que le stock est épuisé... De ces procédés le commerce local souffre, et nos marchands passent pour vouloir se moquer des clients anxieux d'épargner sur leurs achats des fêtes... Le tout au détriment des marchands consciencieux qui s'efforcent de servir leur clientèle à des prix raisonnablement réduits tout en ne trompant personne...

J.Y. REVIENDRAL.

Nous souhaitons à tous nos lecteurs et lectrices un Joyeux Noël.

Charest, Québec. On peut aussi l'acheter « Au Bon Secours, Enr. », à Rimouski.

Nos remerciements aux éditeurs pour l'envoi d'un exemplaire.

AU CONSEIL MUNICIPAL

Le 26 décembre et le 2 janvier
seront fêtes civiques

Lundi, le seize décembre mil neuf cent quarante, à une séance générale du conseil municipal de la ville de Rimouski tenue à l'hôtel de ville, à 8 h. p.m., sont présents: messieurs les conseillers Joseph Desrosiers, Albert Michaud, Elzéar Côté et Oscar Morissette. La séance est ouverte par la récitation de la prière.

Sur proposition de M. le conseiller Côté, secondé par M. le conseiller Michaud, il est résolu d'élire M. Joseph Desrosiers président de ce conseil en l'absence du maire et du maire suppléant.

Proposé et résolu que les comptes suivants soient approuvés et payés, savoir:

Liste de paye No 81 261.00, No 82 14.50, No 83 44.25, Elisée Moreault 1.60, Isidore Lepage 4.75, Imprimerie Générale 2.48, La Cie Santerre Ltee 0.35, Bureau du Revenu 24.90, La Cie de Pouvoir 232.82, et 25.10, Wilfrid Ouellet 3.44, La Ferrière de Rimouski 0.97, M.C. Lepage 1.66, Wm Scully Ltd 18.96, Comfort Clothing Co. 75.00, Cie de Téléphone 3.68, Express 0.40, et 0.23, Fret 1.49, Capt. Godfroid Bouillon 36.56, Garage Théberge 2.45, Paul Hubert 3.50.

Vu les mutations de propriétés suivantes: numéro 177 de M. Antoine Dumais à M. Thomas Pelletier; numéros 506 et 516 de M. Elie Beupré et al. à M. Emile Lepage; numéro 933 de M. Hector Fillion à M. Joseph Beaulieu; numéro 132 et partie du numéro 265 de M. Ulric St-Laurent à M. Joseph Poirier; un terrain faisant partie des numéros 138, 139, 142, 145, 146, 147 et 148 de Dame Geo. A. Morin à Anselme Côté et Fils Ltee, au cadastre officiel de cette ville, le secrétaire-trésorier est chargé de noter ces mutations dans les rôles d'évaluation et de perception de la municipalité.

Le conseil reçoit les communications suivantes:

Une lettre de la Banque Canadienne Nationale sollicitant le conseil de décréter les 26 décembre 1940 et 2 janvier 1941, fêtes civiques.

Une lettre de la Banque Provinciale du Canada faisant la même demande de proclamer fêtes civiques les 26 décembre 1940 et 2 janvier 1941.

Une lettre de M. J.-Arthur Raymond à propos des traverses à niveau de cette ville.

Une demande de la Société Coopérative Agricole de St-Anaclet pour avoir la permission de récolter de la glace sur le lac Desrosiers.

Une lettre des Rév. Soeurs Ursulines demandant que la ville fasse l'entretien d'hiver de l'avenue du Monastère.

Vu la demande faite par les intéressés et pour faciliter aux employés de banque et de bureaux l'obtention d'un congé que les circonstances justifient, il est proposé et résolu que S. H. le maire proclame les jeudis, 26 décembre 1940 et 2 janvier 1941, jours de fête civique.

Proposé et résolu que la demande de la Société Coopérative Agricole de St-Anaclet soit référée à l'Unité sanitaire du Comité.

Proposé et résolu que la demande des Rév. Soeurs Ursulines soit accordée.

Sur proposition de M. le conseiller Michaud, secondé par M. le conseiller Côté, il est résolu de réitérer la demande déjà adressée à l'Hon. Ministre de la Voirie et au député de comté pour l'entretien des chemins d'hiver en cette ville.

Attendu que le délai pour la vente de certains immeubles acquis par le ville de Rimouski, en vertu de la loi des habitations salubres, est expiré;

Attendu qu'il serait profitable à cette municipalité d'avoir un autre délai d'un an pour vendre les dites propriétés;

Il est proposé et résolu que demande soit faite au ministre des affaires municipales pour obtenir le délai d'un an pour la vente de ces immeubles par la municipalité, conformément à l'article 571 de la loi des Cités et Villes.

Proposé et unanimement résolu que la Corporation de la ville de Rimouski fasse l'acquisition de gré à gré de l'immeuble de M. Antonio Martin, de Rimouski, faisant partie du numéro soixante-sept (67p) du cadastre officiel de la ville de Rimouski, étant un terrain en ladite ville mesurant soixante-cinq pieds de front sur quatre-vingts pieds de profondeur, borné au nord, en front, à la rue Notre-Dame, à l'est à l'avenue du Bocage, au sud au vendeur et à l'ouest à Dame Fortunat Lepage, avec bâtisses, pour le montant de la créance en capital, intérêt et frais, sur ledit immeuble grevé d'une hypothèque en sa faveur en vertu de la loi des habitations salubres, plus un montant suffisant pour satisfaire à toute dette privilégiée d'un rang antérieur ou égal à celui de ladite créance de la ville; et Son Honneur le maire

est autorisé à signer l'acte d'achat pour et au nom de la municipalité. Et la séance est levée.

SOIREES RECREATIVES POUR LES RECRUES DU CAMP MILITAIRE 55 DE RIMOUSKI

Jeudi, le 5 décembre, les recrues en permission étaient invitées à une soirée récréative organisée par les Chevaliers de Colomb, dans la grande salle de l'hôtel de ville. Cette soirée était sous la présidence conjointe de M. Fernand Caron, architecte, député grand chevalier de la chambre 446 de Québec, du chapelain du camp d'entraînement, le capitaine Larocque, et de M. l'abbé P.-E. Dubé, vicaire à la cathédrale. Les animateurs étaient MM. Maurice Caron et Paul-Emile Corbeil.

Les recrues s'étaient rendues en grand nombre. Le programme comportait un concours de chansonnettes et d'histoires amusantes. Chaque numéro fut un franc succès et fit l'enthousiasme des soldats qui passeront une heure joyeuse. Ils ne ménagèrent pas non plus les applaudissements aux participants des concours dont les talents réels amenèrent des rires heureux et spontanés. M. Roger Desrosiers intéressa l'auditoire par les pièces qu'il joua sur son accordéon. Mlle Bernadette Tremblay et sa troupe favorisèrent l'auditoire d'un court programme qui fut bien goûté.

Les organisateurs avaient reçu des dons et des prix qui furent distribués, de la part du major P.-H. L'Heureux, du major C.-A. Couillard, du major H. LaBrie, du capitaine Larocque, du capitaine Pinault, du capitaine Lamontagne, du lieutenant Morel, du lieutenant André Dubé, du lieutenant Roger Dubé, du lieutenant Lucien Dubé, du lieutenant Laniel, du lieutenant Dufour, du lieutenant Levesque, du lieutenant Côté, de M. l'abbé Paul-Emile Dubé, de M. Roger Bérubé, Chevalier de Colomb, de M. Fernand Caron, Député Grand Chevalier, du Docteur Leduc, du Docteur Langis, de MM. Philippe Pouliot, Charles Bélanger, M. Edmond Rioux, l'un des directeurs du Théâtre Cartier, distribua des billets de théâtre. De généreux donateurs avaient aussi fait tenir aux organisateurs des cigarettes qui furent données durant la soirée.

Mardi, le 10 décembre, les recrues de la Compagnie A du Camp d'entraînement militaire 55 de Rimouski étaient invitées à une autre soirée récréative organisée par les Chevaliers de Colomb, et présidée par MM. Maurice Caron, Roger Bérubé et Paul-Emile Corbeil. Ce fut un franc succès pour les organisateurs et les animateurs de cette série de soirées récréatives fort appréciées par les jeunes mobilisés.

Le programme se composait de chansonnettes, de mélodies de folklore, de déclamations et d'histoires amusantes, qui toutes eurent grand succès. Des prix de valeur furent accordés aux participants. Ces prix avaient été offerts par les Chevaliers de Colomb, les lieutenants de la Compagnie « A ». Le docteur L. J. Moreault, M. A. L., avait offert un prix d'assistance.

M. Phil Savage était au programme et l'auditoire a fort apprécié les pièces et l'accompagnement qu'il donna durant la soirée. Parmi l'assistance se trouvait M. Jérôme Legaré. Bien qu'à distance de la scène, M. Legaré fut réperé par M. Maurice Caron et pria de favoriser l'auditoire de quelques-unes des chansonnettes et déclamations comiques dont il a le secret. Pour qui connaît M. Legaré on s'imagina le plaisir qu'il procura aux soldats invités et les rires qui saluèrent chaque numéro de son trop court programme.

L'enthousiasme bruyant de nos militaires prouve bien l'agrément qu'ils prennent à ces soirées récréatives organisées dans le but de les distraire et montre qu'ils apprécient le dévouement des organisateurs.

A LA LIGUE CATHOLIQUE FEMINE DU CANADA

VISITE DE Mlle JEANNE TALBOT AU COMITE DE RIMOUSKI

Mademoiselle Jeanne Talbot, présidente conjointe de la Ligue Catholique féminine du Canada, est de retour de Rimouski où elle a assisté, dimanche à une réunion de l'Exécutif diocésain de la L.C.F., présidée par son Excellence Monseigneur Courchesne.

Le comité de Rimouski est le quatrième visité depuis octobre dernier. En effet, Mlle Talbot est allée à Chicoutimi au début d'octobre; aux Trois-Rivières et à Montréal en novembre. Partout, elle n'a rencontré que des sympathies et de généreux dévouements à l'égard de la Ligue d'A.C.F. née à Québec en 1927 et qui compte actuellement sept centres

diocésains dûment organisés: Chicoutimi, Montréal, Québec, Gravelbourg, Saskatchewan, Les Trois-Rivières, Rimouski et Nicolet.

FUNERAILLES DE M. JOSEPH HUARD

Jeudi, le 29 novembre, la population de notre jeune paroisse de Sainte-Odile-sur-Rimouski rendait un émouvant hommage de sympathie à la famille de M. Joseph Huard, décédé dans le terrible accident qui coûta la vie à six personnes lundi le 25 novembre.

Feu M. Huard laisse dans le deuil son épouse, née Marie-Rose Côté, ses fils le Rév. Frère Alvarez, des Frères du Sacré-Coeur d'Arthabaska, Polydore, Emmanuel, Ludger et Georges; ses filles Mme Gonzague Bélanger (Eliane), et Alice, tous de Sainte-Odile; ses frères, MM. Philippe, de Sainte-Odile, et Jean-Baptiste, de Kapuskasing, Ont., ses sœurs la Révérende Mère Saint-Jacques, des Soeurs du Saint-Rosaire, Supérieure à Sainte-Jeanne d'Arc, et la Révérende Mère Saint-Mathieu, de la même communauté, en mission à Ste-Anne-des-Monts.

La levée du corps fut faite par le curé de la paroisse M. l'abbé Omer D'Amours. Le service fut chanté par le neveu du défunt M. l'abbé Wilfrid Huard, vicaire à Causapscal; assisté de MM. les abbés Rosaire Lebrun, curé de Nazareth, et Augustin Bélanger, aumônier des Srs Servantes de Jésus-Marie.

Le deuil était conduit par le Rév. Frère Alvarez, fils du défunt, son gendre M. Gonzague Bélanger, son beau-frère M. Aquilas St-Laurent. Le défunt était porté par ses quatre beaux-frères MM. Henri, Alphonse, Ferdinand et Alfred Côté; ses fils, Polydore, Emmanuel, Ludger et Georges, portaient les coins du drap; M. Louis Huard, son frère, portait la croix.

Dans le cortège on remarquait un grand nombre de parents et d'amis venus rendre au défunt et à sa famille un dernier témoignage d'estime et de sympathie.

Le chant, sous la direction de M. l'abbé Jean-Charles Beaulieu, fut exécuté par les Révérends Frères du Sacré-Coeur de l'Académie, du Juvénat de Rimouski.

L'orgue était touché par le Révérend Frère Benjamin, de la même communauté.

L'EPARGNE DE GUERRE A RIMOUSKI (Communiqué)

Le comité de district de l'Épargne en temps de guerre, à Rimouski, a reçu de divers points des six comtés du bas St-Laurent et de la Gaspésie de nombreux rapports indiquant la formation de comités locaux dans leur localité.

Si les secrétaires de certains comités ont négligé de transmettre les noms des membres formant ces comités, ils feraient bien de le faire sans retard. Si d'autres localités n'ont pas encore constitué de comité, il leur incombe de le faire aussitôt que possible, avec tout le dévouement patriotique dont ils sont capables. Chaque municipalité doit faire sa part dans l'effort de l'épargne de guerre, afin de faciliter le travail de notre gouvernement et préparer par l'épargne des contribuables, les moyens de résister à la crise d'après-guerre sans trop de souffrance.

Nous devons rappeler encore une fois aux intéressés que les banques sont à leur disposition pour l'obtention de certificats d'épargne de guerre, et que les bureaux de poste ont tous des timbres d'épargne à vendre. Les enveloppes de l'épargne que fournissent les bureaux de poste contiennent toutes les informations nécessaires relatives à l'épargne de guerre.

Remarquez bien que le mouvement de l'épargne de guerre a pris une ampleur considérable dans les autres provinces. Il ne faudrait pas que le Québec fut en arrière d'elles et surtout que le bas St-Laurent et la Gaspésie et chaque localité fassent figure. A l'oeuvre donc aux endroits où l'organisation n'est pas encore faite, et bon succès et persévérance à ceux qui ont déjà commencé leurs activités.

MYSTERIEUX INCENDIE

A Ottawa, on enquête sur l'incendie qui a causé de sérieux dommages à un édifice (angle Queen et O'Connor) qui abritait les quartiers-généraux des unités militaires suivantes: First Corps Troops, R.C.A.S.C.; 3e division du Corps des signaux; 23e détachement des ambulanciers du corps médical; division d'Ottawa de la Réserve navale volontaire. Cet incendie a éclaté à 3 h. 30 du matin, jeudi dernier, quelque temps après qu'un bal eut lieu à l'étage supérieur. Le feu a détruit quantité d'armes, de vêtements et d'autres approvisionnements militaires. Les pompiers ont mis plus de deux heures à maîtriser les flammes.

LA CAMPAGNE DU TIMBRE DE NOEL

2e LISTE DES SOUSCRIPTEURS

Il nous fait plaisir de vous transmettre la deuxième liste de ceux qui ont contribué généreusement à notre campagne actuelle du Timbre de Noël.

SECTION DE RIMOUSKI.

Albert, J. N.; Au Royaume des Dames, Enr.; Banville, Mme François, St-Yves; Bélanger, Charles; Boucher, Nazaire, Bic; Canadian National Express; Collin, Alfred; Côté, Anselme et Fils; Côté, Elzéar, Cap. Gérard, Bic; Côté, Lt Jacques; Couillard, Antonio, Magistrat; Couvent des Servantes de Jésus-Marie; D'Anjou, M. l'abbé Flavien; D'Anjou, Mlle Hélène; D'Astous, J. Napoléon; de Champlain, Alexis, Ste-Luce; Demers, Charles; Dionne, Albert; Doyon et Doyon; Dubé, Alphonse; Dessureault, Robert; Emond, Mlle Gabrielle; Fillion, Léopold; Gagné, J. S.; St-Fabien; Guérrette, Edouard; Goulet, Charles-Eugène, Luceville; Helleur, Mme Gladys; Kirallah, Mme Marie-Louise, St-Gabriel; LaBrie, Ludger; Lagacé, Arthur, St-Narcisse; Lavoie, Henri-E. Hôtel Lavoie; Gagnon, J. B., marchand, St-Valérien; Magasin Des Landes; Lavoie, Adhémar, Pointe-au-Père; Marion, Philippe, I. C.; Michaud, Jos. D.; Ouellet, M. l'abbé Albert, St-Valérien; Paquet, Dr Armand; Parent, Jos. E., Sacré-Coeur; Pinault, J. Alphonse; Pineault, Cap. Gérard; Plourde, Joseph; Provencher, J. A.; Ratté, Léo; Richard, André; Rioux, Arthur; Ruest, Mlle Gilberte; Rouleau, Antonio, Pointe-au-Père; Séminaire de Rimouski; St-Laurent, Valmore, St-Anaclet; Turcotte, Alphonse, Sacré-Coeur; Turcotte, L. Hector, Brûlé.

SECTION DE MONT-JOLI.

Audet, Edouard; Astle, F. J.; Metis Beach; Banque Canadienne Nationale, Price; Beaulieu, Georges, Matapédia; Bélanger, C. Eugène; Bélanger, Roland, Amqui; Bellavance, Gérard, Sayabec; Bérubé, Mlle Antoinette, St-Denis; Biqué, Dr Germain, Abitibi; Bouchard, Adémar, P. Causapscal; Bouchard, D. P.; Bouchard, J. Oscar, Causapscal; Boucher, Alphonse; Boudreau, J. Adémar, St-Léon le Grand; Caron, Pierre, Baie-des-Sables; Christensen, C. M. Price; Collège des Frères du Sacré-Coeur; Côté, Camille; Coulombe et Bégin, St-Mois; Deschênes, Joseph, Price; Deschênes, J. W., Agent d'Ass.; Dion, Dr Joseph, Abitibi; Dionne, Emile; Doucet, Mlle Thérèse; Dubé, F. X.; Dumais, Thomas; Fortin, Mme Arthur; St-Octave de Métis; Fournier, Mme F. X.; Fournier, Rosario; Fréchette, Mme Thomas, Amqui; Gagné, Mme J. P. Ste-Angèle; Gagnon, Camille, St-Mois; Gagnon, Rosaire, Val-dor; Gamache, M. l'abbé J. Omer, St-Vianney; Gendron, Jules, Jr.; Guérrette, Nérée, Marchand, Causapscal; Guite, Dr Fernand, Tadoussac; Hallé, André, St-Léon le Grand; Jacques, Mlle Marie-Luce; Laine, Joseph-A., Price; Landreville, Léo; Landry, J. A.; Langis, Dr Antonio, Amqui; Langlois, Alphonse; Laplante, Alphonse, Causapscal; Larrière, Mme Jean Baptiste; Larrière, Mme Séverin; Lavigne, Joseph, fils, Milniket, N. B.; Lepage, Mme Alphonse; Lepage, Ernest; Leroux, J. P., ingénieur; McNider, Mary S. & Co., Metis Beach; Mercier, Mlle Thérèse; Moore, Mlle Céline; Morissette, Antoine; Paulin, J. E.; Pérusse, Napoléon; Amqui; Pinault, Raoul; Poirier, Cécile, Ste-Blasine; Poulin, E. mile, St-Vianney; Ross, J. Alphonse, Sayabec Station; Rousseau, J. Frères, Metis Beach; Santerre, J. Albert; Simard, Cyrinus, Price; Sinclair, G. Armand, Val-Brillant; Soucy, Mlle Adrienne, Val-Brillant; Soucy, Lauréat, Price; M. l'agent, Station St-Rémi de Metis; St-Gelais, Adrien, St-Zénon; St-Onge, Joseph; St-Pierre, Aurèle; Syndicat Coopératif Agricole, St-Léon le Grand; Tremblay, Alfred; Tremblay, Charles, Causapscal; Turgeon, Maurice, Amqui; Vaillancourt, Mme Jos. St-Tharcisius.

SECTION DE MATANE.

Abraham, Georges, marchand; Bernier, Elzéar, Grande-Anse; Bilodeau, Joseph; Chamberland, Wilfrid, Ste-Anne-des-Monts; Côté, L. A.; Côté, Rodrigue, N. P.; Desjardins, J. Arthur; Desrosiers & Fils, boucher; Dion, Georges; Dumais, Eugène; Forbes, P. Philippe; Gagné, Mlle Gabrielle, Cap-Chat; Gagnon, Albert; Gagnon, Hector; Joncas, Gérard; Jourdain, Edgar, Cap-Chat; Keable, Philippe, Méchins; Landry, Guillaume, Cap-Chat; Langlois, Raymond; Lévesque, Mme G. H.; Lévesque, Horace, Petite-Matane; McKinnon, Mme Thomas; Michaud, Pierre; Miville, Dr, Cap-Chat; Nazair, Alexandre; Otis, Joseph; Plombier Pelletier & Bélanger, Enr.; Quebec Airways Ltd, A.S. Emile Côté; Rivard, Albert, Ste-Félicité; Roy, J. Léon; Roy, J. O.; Thibault, Ethelbert, Ste-Anne-des-Monts; Thibault, François; Truchon, André.

Nous demandons à tous ceux qui ont reçu des livrets de timbres de Noël de bien vouloir nous faire leur remise le plus tôt possible afin que l'objectif de notre cam-

gne qui est de \$2000 soit atteint prochainement. Nous remercions tous ceux qui nous ont généreusement accordé leur concours en souscrivant à date le montant de \$800. Nous publierons la liste de tous ceux qui nous feront parvenir leur souscription cette semaine, dans notre édition de la semaine prochaine.

Faites votre devoir dans la lutte que nous devons tous entreprendre contre la tuberculose. Comité du Timbre de Noël.

LE CANADA DEVRA EMPRUNTER PRES D'UN MILLIARD, L'ANNEE PROCHAINE

TORONTO. — Le ministre des Finances, M. Ilsley, a déclaré ici lundi que le Dominion devrait emprunter, l'an prochain, beaucoup plus près d'un milliard que de \$500 millions. Il dit que ceux qui n'ont encore jamais acheté d'obligations de l'Etat seront désormais invités à en acheter. Des sacrifices personnels s'imposent pour aider le gouvernement fédéral qui, presque chaque jour, se voit forcé de débours \$2 millions de plus qu'il ne reçoit. Désormais l'objectif des certificats

d'épargne de guerre sera fixé à \$120 millions par année, soit plus que le double de l'objectif initial, qui était de \$50 millions. Pour atteindre l'objectif de \$10 millions par mois, les Canadiens, dit le ministre des finances, devront se passer des denrées de luxe, économiser sur le carburant et réduire au minimum leurs dépenses pour les biens de consommation durables. L'Australie a déjà atteint le chiffre de \$10 millions par mois dans son épargne de guerre.

POUR DES CADEAUX POSSEDANT UN CACHET DISTINCTIF, VISITEZ LE MAGASIN DU CHIC

CHEZ
J. A. LEVESQUE

LE MAGASIN REPUTE POUR LE MEILLEUR CHOIX DE CADEAUX POUR MONSIEUR.

Nous invitons spécialement les dames qui veulent offrir un cadeau à un monsieur... Un cadeau qui lui plaira sûrement... A venir voir les nombreuses suggestions pratiques que nous avons en magasin. Robes de chambre, pyjamas, chemises Forsyth, bas, chandails de marque Jagger, cravates, foulards, gants, etc.

J. A. LEVESQUE
154, RUE ST-GERMAIN
Tél. 72-M-2

Joyeux Noël, bonne et heureuse année à tous nos clients et amis.

P. E. D'ANJOU & FILS
LIMITEE
178 DE L'EVECHE
RIMOUSKI

Marques Célèbres

Pour l'Hospitalité des Fêtes!

Inscrivez ces liqueurs fameuses sur votre liste d'achats de Noël. Si vous n'achetez des liqueurs qu'occasionnellement et aux fêtes, laissez-vous guider par ceux qui achètent régulièrement et à l'année ces marques universellement renommées.

Whiskys Canadiens Seagram

(Vieillis dans du bois, parfois jusqu'à 35 ans.)

De tous les whiskys, Seagram est celui qui se vend le plus au monde... La raison? C'est que la qualité Seagram est constante. Seagram maintient au Canada plus importante et la plus ancienne réserve de whisky.

• KING'S PLATE (10 ANS D'ÂGE)	13 oz. \$1.05	25 oz. \$2.50	40 oz. \$3.80
• EXTRA SPECIAL (10 ANS D'ÂGE)	13 oz. \$1.45	25 oz. \$2.65	40 oz. \$4.00
• "83" (10 ANS D'ÂGE)	13 oz. \$1.55	25 oz. \$2.95	40 oz. \$4.45
• CROWN ROYAL (15-25 ANS D'ÂGE)	13 oz. \$1.60	25 oz. \$3.00	40 oz. \$4.50

SEAGRAM'S "V.O." (10 ANS D'ÂGE) \$1.70 \$3.25 \$4.90

Un whisky exceptionnellement renommé pour son velouté, son moelleux et son bouquet délicat.

Vieux et fins whiskys d'Écossais

Ces marques anciennes et célèbres de whiskys ne peuvent être vendues à ces prix remarquablement bas que sur permission spéciale des propriétaires.

• ROBBIE BURNS	13 oz. \$1.40	25 oz. \$2.60	40 oz. \$4.15
• SANDY MACDONALD	13 oz. \$1.60	25 oz. \$3.00	40 oz. \$4.55

HUNTLY BLEND 13 oz. \$1.60 25 oz. \$3.00 40 oz. \$4.55

Il n'y a pas de meilleur mélange de whiskys d'Écossais à ces prix... chaque bouteille est munie d'un gobelet commode.

Gins universellement renommés

Voici des gins parfaits pour de parfaits coquetels ou Collins.

• VICKERS' LONDON DRY GIN	25 oz. \$2.30	40 oz. \$3.50
• SEAGRAM'S SUPERIOR GIN	25 oz. \$2.30	40 oz. \$3.50
• BURNETT'S ORANGE LIQUEUR	25 oz. \$2.35	40 oz. \$3.55
• SEAGRAM'S ANCIENT BOTTLE GIN	25 oz. \$2.90	40 oz. \$4.20

BURNETT'S WHITE SATIN GIN 25 oz. \$2.80 40 oz. \$4.20

Célèbre depuis des siècles par sa saveur plus riche et son moelleux plus velouté.

DISTILLERS CORPORATION LIMITED JOSEPH E. SEAGRAM & SONS LIMITED
Montréal, Que. Waterloo, Ont.

L'AVENIR DE NOTRE NATION DEPEND DE L'ORIENTATION DE LA VIE PASSIONNELLE DE NOTRE JEUNESSE

Son Excellence Mgr Georges Courchesne inaugure par une causerie sur l'éducation nationale la série de conférences de la Société St-Jean Baptiste. — Remerciements du maire de Rimouski.

AU SEMINAIRE

« Nous n'avons pas le droit de laisser se faire l'instruction postcolaire de nos jeunes gens dans les restaurants. Le moindre mal qui puisse s'y prendre est l'insignifiance et la pire forme de laideur dans la vie, la laideur sans caractère. La suite de cette laideur acceptée dans les jeunes vies est trop menaçante; c'est la perte du sens de l'honneur, l'acceptation de la médiocrité dans les goûts, et, tôt ou tard, le vice même sous toutes ses formes. Le tripot où se vend l'alcool est tout indiqué à ces vies d'égoïsme. On peut dire que l'avenir de notre nation dépend de cette orientation de la vie passionnelle de notre jeunesse. » Ces paroles sont extraites de la magnifique causerie que prononça, mardi soir, au Séminaire, Son Excellence Mgr Georges Courchesne, sur « l'éducation nationale ».

Une assistance d'élite avait pris place dans la salle des fêtes du séminaire pour entendre cette causerie, la première d'une série présentée et organisée par la Société St-Jean Baptiste de Rimouski. Aux premiers rangs de l'assistance, on remarquait le président de la Société, M. Arthur Raymond; le supérieur du Séminaire, Mgr Lionel Roy; Mgr Alphonse d'Amours, de l'Evêché; le maire de Rimouski, M. Paul-Emile Gagnon, C.R.; le député fédéral de Rimouski, M. Emmanuel D'Anjou; l'échevin Joseph Desrosiers, les directeurs de la Société St-Jean Baptiste et plusieurs autres notables de la ville.

L'harmonie du séminaire, sous la direction de M. l'abbé Antoine Perreault, exécuta comme pièces d'ouverture « Supper March », de l'Opéra « Norma » de Bellini, et « Springtime Waltz » de Gustave Saenger. A l'issue de la conférence, M. Paul-Emile Gagnon, maire de Rimouski, remercia Mgr l'évêque de son magnifique travail. « Le but poursuivi par la Société étant d'instruire, la Société St-Jean Baptiste ne pouvait mieux choisir que Son Excellence pour inaugurer une telle série de causeries. » Il félicita les directeurs de leur heureuse initiative et émit le vœu que d'aussi sages directives soient données par ceux qui seront appelés à la même tribune.

Salué par les applaudissements de l'assistance, qui comprenait aussi les élèves du séminaire et leurs professeurs, S. Exc. Mgr Courchesne commença sa causerie en traçant sur un grand tableau noir un schéma des principaux points qu'il voulait développer tout spécialement.

EDUCATION NATIONALE

Pour délimiter un sujet si vaste, le conférencier veut montrer que l'éducation chrétienne du sentiment national peut aider à orienter la vie passionnelle vers le bien et moraliser pour sa part notre vie. Une définition nominale montre dans le mot éducation: éduquer, un labeur qui conduit d'un principe à un terme. L'éducation qui ne conduit pas vers la fin de l'homme ne conduit nulle part: elle laisse ses victimes parmi « ceux qui restent assis dans les ténèbres et dans l'ombre de la mort » (Ps). Nous sommes engagés dans l'ordre surnaturel. C'est le grand fait de l'Histoire de l'humanité. L'ignorer est un malheur. Le méconnaître obstinément est le grand méfait, le péché contre la lumière.

Le mot national vient de nascor, natus. Il qualifie ce qui tient à l'ensemble des attributs natus de ceux que des conditions géographiques, des relations de parenté, des liens de culture et de langue relient comme une famille. Pour des raisons faciles à saisir, les mots « éducation nationale » ne disent pas la même chose que les mots « éducation nationaliste ». L'éducation nationale se réclame de l'ordre imposé à notre charité chrétienne par le quatrième commandement de Dieu. Le mot nationalisme couvre des concepts et des systèmes qui vont du racisme, nationalisme païen, passant par le nationalisme athée et libéral, affranchi de la moralité, et peuvent couvrir aussi des groupements dont le système politique peut se défendre au regard de la morale et de la doctrine catholique, mais qui n'ont pas à nous préoccuper dans cet entretien. Deux textes de S. S. Pie XII marqueront le sens où nous avons à nous tenir en parlant d'éducation nationale ou d'éducation chrétienne du sentiment national. Dans « Summi Pontificatus », Pie XII rappelle que « dans l'exercice de la charité il existe un ordre établi par Dieu, selon lequel il faut porter un amour plus intense et faire du bien de préférence à ceux à qui l'on est uni par des liens spéciaux ». Et le Souverain Pontife montre comment l'éducation du sentiment national est contenue dans les fins de l'éducation que préconise l'Eglise: « Le but de l'Eglise du Christ est l'unité surnaturelle dans l'amour universel senti et pratiqué, et non dans l'uniformité exclusive extérieure, superficielle et par là débilitante. Toutes les orientations, toutes les sollicitudes dirigées vers un développement sage et ordonné des forces et des tendances particulières, qui ont leur racine dans les fibres les plus profondes de chaque race ou ethnique, pourvu qu'elles ne s'opposent pas au devoir dérivant pour l'humanité de son unité d'origine et de sa commune destinée, l'Eglise les salue avec joie et les accompagne de ses vœux maternels. Elle a montré à maintes reprises, dans son activité missionnaire, que cette règle est l'étoile directrice de son apostolat universel ».

Enfin en troisième lieu l'éducation nationale peut et doit moraliser notre vie en orientant notre vie passionnelle vers les œuvres sociales ou œuvres de bien commun, ce qui est un excellent moyen de les assainir et de les faire servir à la conquête du bien divin. C'est un moyen de nous en faire des alliés au lieu de les porter en notre fond d'égoïsme comme des ennemis de notre salut.

Nous verrons donc d'abord par une analyse, pourquoi nos élèves doivent vivre en société, en Etat, en nation, en Eglise. Cette analyse fera déjà entrevoir la part du sentiment national parmi les devoirs qu'impose la vie en sa complexité.

Nous verrons en deuxième lieu comment l'éducation à tous les stades devrait inculquer à l'élève, dans la famille et à l'école, le sentiment et la conviction de ses devoirs envers le bien commun de la nation, à laquelle il appartient. La conclusion, sur l'assainissement de la passion, sera facile à tirer.

Un peu d'analyse, à la suite du R. P. Woroniecki, dominicain polonais, dont on remettra le texte à nos journaux locaux, parce qu'il mérite plus que la trop rapide étude que nous en ferons dans cet entretien. La causerie cite ensuite et commente les passages essentiels de ce document qui date de 1925, mais qui n'a pas vieilli. Le texte entier est à étudier à tête reposée. Nulle part on ne trouvera un milieu qui ait, autant que le milieu canadien, besoin de se savoir porteur d'une tradition légitime. Jamais nous n'aurons eu autant besoin de savoir pourquoi notre éducation nationale et les institutions qui la dispensent doivent, tout en s'adaptant à des besoins nouveaux, ne pas désavouer un héritage indispensable à notre moralité et notre religion.

En pratique, où doit tendre l'effort, dans la famille et à l'école, pour que se dispense cette éducation nationale? Il doit tendre à inculquer à temps et à contre-temps le sentiment, la conviction que l'on a tout le temps des obligations envers le bien commun, et que le plus sûr moyen de remplir ces obligations envers l'ensemble du pays est de garder l'ordre que le quatrième commandement impose à l'universalité de notre piété patriotique.

Cela comporte que l'on se renseigne sur la notion du bien commun. Il n'est pas seulement l'ensemble des biens matériels et des institutions d'un pays. Il est tout ce qui fait qu'un sein de ce pays on mène la vie raisonnable, la vie humaine, aidé de tout ce que la société de ce pays nous apporte pour suppléer à nos insuffisances individuelles, ou, pour parler comme les philosophes, pour nous aider à mettre en œuvre nos potentialités, à mettre en acte ce qui n'est qu'en puissance en nous et dans ce qui sert à notre vie humaine. Aristote, païen, a pourtant vu que le bien commun est la vie vertueuse de la multitude. Non en ce sens que le bien commun exige que la vertu soit en fait réalisée en acte dans chacun des individus qui composent la société, mais en ce sens que tous les membres de la société puissent trouver en elles puissance et facilité vertueuse des forces sociales organisées dans la nation de

telles façon qu'elles provoquent, facilitent, protègent le plein épanouissement de la vie vertueuse des individus, dans la prudence, la justice, la force et la tempérance, les quatre vertus morales sans lesquelles nous ne menons pas la vie raisonnable.

Le R. P. Huguency, dominicain, dans une étude intitulée: « L'Etat et l'individu, ramène à trois ces forces sociales: forces morales, forces matérielles et forces du gouvernement. Un tirage dactylographié de cette étude a été fait ici, et l'on voudrait bien que les dirigeants de notre intéressante société de Rimouski en fissent l'étude. La causerie présente ne veut qu'en amorcer l'examen.

Après quelques commentaires sur le texte même du R. P. Huguency, le conférencier en vient aux applications pratiques.

Le culte, la conviction de ses devoirs envers le bien commun est l'un des sentiments les plus secourables que l'on puisse concevoir dans l'éducation de la vie passionnelle. S. Th. déclare que la pratique de la justice sociale est difficile au degré suprême. Beaucoup sont vertueux pour soi et respectent les conventions de la justice particulière, qui ne se croient pas obligés de consacrer leur être intellectuel et moral au bien commun. Et pourtant on peut dire qu'à respecter ses exigences, on peut gagner une élévation morale qui suggère la pratique de toutes les vertus. Au contraire, à manquer à la justice générale, on peut être conduit à tous les péchés. (Ethie, L. 6).

Supposons un jeune homme, une jeune fille, à qui on aura inculqué, dans la famille et à l'école, le respect de ses devoirs de charité et de justice sociale, au point qu'avant toute décision dans sa vie cette jeune personne se demande quelle va être la répercussion de son acte ou de sa conduite sur le milieu, la portion de la société où elle vit, et sur la nationalité à laquelle elle appartient. Supposons que ce sentiment lui vienne surtout lorsqu'ayant communiqué au corps et au sang du Christ le chef, la tête du corps mystique auquel appartient ses co-nationaux, et qu'elle se représente quel bienfait apporterait à tous la possession du bien divin dans la moralité accrue chez tous par les institutions, écoles, livres, journaux, coutumes, services sociaux, organisations économiques, institutions d'épargne, organisations de secours mutuel. Supposons cette jeune âme éprise de l'une ou l'autre de ces œuvres au point de consentir à y dépenser du temps, du zèle, de l'ardeur. On ne dit pas que cette jeune personne sera à l'abri de toute tentation, mais que certainement sa vie passionnelle sera singulièrement orientée vers le bien, au point de ne lui point laisser de goût pour la bagatelle et les passe-temps insignifiants.

Soyez certains que la passion ainsi orientée développera chez elle le désir d'apprendre et de s'instruire, ne fût-ce que pour pouvoir répondre aux difficultés que présente le travail social.

Contentons-nous de cette indication. On y peut méditer à loisir. Il est grand temps qu'on s'y mette. Nous n'avons pas le droit de laisser se faire l'instruction postcolaire de nos jeunes gens dans les restaurants. Le moindre mal qui puisse s'y prendre est l'insignifiance et la pire forme de laideur dans la vie, la laideur sans caractère. La suite de cette laideur acceptée dans les jeunes vies est trop menaçante, c'est la perte du sens de l'honneur, l'acceptation de la médiocrité dans les goûts, et, tôt ou tard, le vice même sous toutes ses formes. Le tripot où se vend l'alcool est tout indiqué à ces vies d'égoïsme. Il n'est pas nécessaire d'indiquer les autres suites. On peut dire que l'avenir de notre nation dépend de cette orientation de la vie passionnelle de notre jeunesse. Il n'y a aucun risque pour notre jeunesse à laisser déborder son cœur de ce côté. Et c'est sans doute ce qui lui permettra de cesser de toujours compter sur les autres et sur l'Etat pour lui organiser sa vie et lui trouver de l'emploi, une situation toute faite. Simple rêve: Que non pas. Cela est déjà commencé. Il y a chez nous des jeunes gens et des jeunes filles chez qui le travail d'action catholique a déjà mis au cœur la passion du bien commun. Nous ne disons pas que toute souffrance est disparue de leur vie. Mais nous pouvons assurer que le bonheur y est entré par l'apre voie du sacrifice pour les autres, en vue du bien commun de la nation, en vue surtout de l'expansion du bien divin chez le plus grand nombre possible des membres de la nation.

TRIBUNE LIBRE

Les conditions de la Confédération

Les recommandations de la Commission Sirois ne sont qu'une réplique, en somme, des conditions même de la Confédération, en 1867, et qui furent effectivement incorporées dans l'Acte de l'Amérique britannique du Nord.

En vertu de ces recommandations, en effet, le pouvoir fédéral assumerait aujourd'hui la responsabilité des dettes provinciales.

Il n'est que de se reporter aux articles 104 et 111 de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord qui eurent, à l'époque, précisément le même effet.

Les Pères de la Confédération firent à confier au Dominion la principale autorité fiscale de l'époque, à savoir la douane et l'accise.

La Commission propose aujourd'hui que l'Etat fédéral prenne à son compte la perception des autres impôts majeurs de notre époque, savoir: impôt sur le revenu personnel, impôt sur les corporations et droits successoraux.

A noter ici que l'Acte de l'Amérique britannique du Nord, dans la définition des pouvoirs du parlement, spécifie: « Le prélèvement d'argent par tout mode ou système d'impôt ». En matière d'impôt, quoiqu'on dise, le pouvoir du fédéral est donc illimité.

Le Dominion, en 1867, prit l'engagement de subventionner les provinces afin de leur permettre d'exercer leurs fonctions sans être contraintes de recourir à un régime fiscal oppressif.

Si l'on donne effet aux vœux de la Commission, c'est à ces mêmes fins précises que le Dominion versera des subventions d'après la norme nationale. Il est vrai que la mesure des sommes destinées à chaque province différerait de celle qui fut établie d'après les besoins de 1867. Mais l'écart est plus apparent que réel, car il découle d'inégalités survenues depuis dans la richesse respective des différentes provinces. Les subventions uniformes d'après le chiffre de population répondraient approximativement aux besoins fiscaux de 1867. Il n'en serait plus de même aujourd'hui. La Commission espère que les méthodes dont elle s'est servi

pour arriver aux subventions appropriées de normalisation pourront accomplir ce à quoi visait, en 1867, la formule basée sur le chiffre de population: en effet, les moyens varient, mais le but reste le même, à savoir: maintenir les gouvernements provinciaux en état de suffire aux besoins réels de leur population.

OBSERVATEUR.

54.7 POUR CENT DU TOTAL DES VOTES A ROOSEVELT

La majorité du président est de 4.914.713. — Mais Willkie, son adversaire, a obtenu le plus fort vote jamais donné à un candidat républicain, 22,327.226 électeurs ayant voté pour lui contre 27.241.939.

Le président Roosevelt a obtenu, aux dernières élections, 27.241.939 votes, et Wendell Willkie, 22,327.226. La majorité du président est donc de 4.914.713. Tels sont les chiffres officiels donnés vendredi à Washington.

Voici quelques constatations qui se dégagent de l'étude des chiffres. La majorité de M. Roosevelt est la plus petite d'un candidat élu depuis 1916, lorsque M. Woodrow Wilson fut élu pour la seconde fois avec seulement 591.385 voix de majorité. Le vote donné à M. Willkie représente le plus grand nombre de votes jamais donnés à un candidat républicain: même lorsque M. Hoover a été élu en 1928, il a remporté 935.036 votes de moins que M. Willkie. Et pourtant M. Willkie a été battu: c'est que le vote de 1940 a été le plus élevé dans l'histoire des Etats-Unis, soit de 49.808.624, ce qui représente une augmentation de 4.161.507 votes sur 1936.

Quant au pourcentage des votes, M. Roosevelt a recueilli cette fois 54,7 pour cent des votes; en 1936, il avait eu 60,8 pour cent et en 1932, 57,3 pour cent. En 1916, M. Wilson s'était fait élire avec 49,3 pour cent des votes. Le collège électoral a donné 449 voix pour M. Roosevelt, et 82 pour M. Willkie; depuis que les Etats-Unis sont érigés en 48 états, cette majorité est la troisième

me en importance: en 1936, M. Roosevelt avait obtenu 523 votes, et en 1932, il en avait reçu 472. Le record précédent avait été établi par M. Hoover en 1923, avec 444 votes.

JAMES JOYCE EN FRANCE...

VICHY. — L'éminent écrivain anglais James Joyce habite près d'ici, avec sa femme, son fils et son petit-fils. Comme il est sujet britannique, sa situation n'offre aucune garantie de sécurité. Sa fille est gravement malade dans un hôpital de Nantes, et constamment exposée aux bombardements aériens. M. Joyce veut passer en Suisse, mais la république helvétique exige qu'il dépose

\$7.000 comme preuve qu'il ne vivra pas de charité publique. Comme l'auteur ne peut pas, à cause de l'isolement de la France, trouver le montant requis, un comité d'intellectuels vient d'être institué aux Etats-Unis qui lui fera parvenir la somme nécessaire.

TROP JEUNE D'UN AN

STOCKHOLM. — M. P. G. Wodehouse, l'éminent écrivain anglais, est prisonnier de guerre en Silésie. Les Allemands l'ont pris à sa villa du Touquet, lors de la débâcle française. En vertu d'une proclamation, tous les sujets britanniques de moins de 60 ans devraient être faits prisonniers. M. Wodehouse a 59 ans.

CULTURE DU CAFE AU CANADA

On sait que, par suite du blocus naval que l'Angleterre impose à l'Allemagne et à l'Italie, la population de ces pays boit très peu de café, qu'elle en est même privée dans plusieurs régions. Dans les pays britanniques, cette dernière ne manque pas. Des revers surviendraient-ils au point d'empêcher le Canada de s'approvisionner de café que nous n'aurions pas trop à nous plaindre, car il est maintenant démontré que la culture du café est possible au Canada. Il n'y aurait qu'à l'intensifier. M. O. H. Moore, un cultivateur de Fairview, Alberta, soit 350 milles au nord-ouest d'Edmonton, a récolté cette année 25 livres de café.



Joyeux Noël

C'EST LE TEMPS APPROPRIE POUR LES FIANCAILLES !

Rendez-vous à la BIJOUTERIE DE LUXE, 264 St-Germain, Rimouski, Est. C'est là que vous aurez le plus grand choix dans les bagues, diamants, montres, etc. AVEC CHAQUE ACHAT DE BAGUE, VOUS RECEVREZ UN JOLI CADEAU TOUT A FAIT GRATIS.

C'est l'endroit idéal pour cadeaux de bijouterie de toute sorte. Une visite est sollicitée.

LA BIJOUTERIE DU LUXE Enr.
Mme J. A. GAGNON, prop.

Avec chaque achat de \$1.00 vous aurez droit à un billet sur une coutellerie Rogers, d'une valeur de \$35.00. Cette coutellerie est en montre dans nos vitrines. Le tirage aura lieu au poste C.J.B.R. le 4 janvier. A qui la chance ?



RÈGLEMENTS

1. Découpez du fond d'un sac de farine les mots "Chef Royal" (Royal Household) et envoyez-les avec votre nom et votre adresse à: Concours Ogilvie Flour Mills Co., Limited, B.P. 6094, Montréal. (A défaut d'une coupe de sac, joignez une fiche de vente récente de votre épicerie.) Utilisez le coupon ci-dessous ou écrivez sur une autre feuille de papier si vous le désirez.
2. Deux fois par mois un certain nombre d'inscriptions seront appelées à concourir et les personnes choisies recevront une lettre contenant une simple question. Les différents prix (133 prix bi-mensuellement) seront accordés suivant le mérite des réponses à la question posée. En cas d'égalité, deux prix seront attribués. La décision des jurés sera sans appel. On ne tiendra compte d'aucune correspondance au sujet de ce concours.
3. On clôturera le concours chaque quinzaine, soit à minuit le 15 et le dernier jour du mois. Les inscriptions reçues après ces dates seront reportées pour le concours suivant.
4. Vous pouvez faire autant d'inscriptions que vous le désirez, soit sur une ou plusieurs différentes quinzaines.
5. Les jurés seront trois personnes impartiales choisies par "The Ogilvie Flour Mills Company, Limited". Aucun employé, ni membre de sa famille, ni aucun employé de l'agence de publicité de "The Ogilvie Flour Mills Company, Limited" ne sera admis à participer à ce concours.

Deux fois par mois 133 CANADIENS gagnent des prix en espèces

Voici un concours facile. Et les 1596 prix vous offrent une superbe occasion de remporter une des récompenses. Ne vous laissez pas devancer par votre voisin — lisez les simples règles du Concours et faites-nous parvenir votre inscription aujourd'hui.

FAITES L'ESSAI DE LA FARINE

"CHEF ROYAL" (ROYAL HOUSEHOLD)

Avez-vous une recette préférée pour le pain, les brioches, gâteaux, croûtes de tarte, ou pâtisseries? Une recette dont les résultats flattent légitimement votre fierté? Faites-en l'essai une seule fois avec la farine "Chef Royal" (Royal Household) à moins que vous n'employiez déjà cette marque. Vous serez étonnée de la façon dont les résultats seront délicieusement améliorés. Votre propre jugement déterminera que les résultats donnés par la farine "Chef Royal" (Royal Household) sont réellement supérieurs.

VOS CINQ SENS SERONT LES ARBITRES

La farine "Chef Royal" (Royal Household) donne de meilleurs résultats à la cuisson. Votre nez se rendra compte de la finesse de la farine — légère comme duvet de chardon — et de la texture ferme et uniforme du pain, gâteau ou pâtisserie qui en est le résultat. Votre toucher vous assurera que la pâte se travaille plus facilement. Votre odorat vous dira par l'odeur apprêtée dégagée que la cuisson est meilleure. Votre goût vous fera savourer le résultat délicieux digne de votre art de cordon bleu, et votre oïe entendra les louanges de la famille entière pour les chefs-d'œuvre que vous faites avec la farine "Chef Royal" (Royal Household) — la farine choisie pour le Train Royal et pour la Marine Royale. Ne vous contentez pas de farine inférieure à la farine "Chef Royal" (Royal Household).

VOICI LA LISTE DES PRIX

133, deux fois par mois Les prix suivants seront attribués deux fois chaque mois, pendant six mois, aux vainqueurs de ce concours: Premier prix, \$100.00 en espèces Deuxième prix, 50.00 en espèces Troisième prix, 25.00 en espèces 10 prix — chacun de 10.00 en espèces 20 prix — chacun de 5.00 en espèces 100 prix de 2.50 en espèces

THE OGILVIE FLOUR MILLS CO., LIMITED
Farine "Chef Royal" (Royal Household) — Ogilvie Oats — Ogilvie Blendies
MONTREAL, FORT WILLIAM, WINNIPEG, MEDICINE HAT, EDMONTON
Moncton, Québec, Ottawa, Regina, Moose Jaw, Saskatoon, Calgary, Vancouver, Victoria

FORMULE D'INSCRIPTION AU CONCOURS

(Vous pouvez employer un autre papier pour votre inscription si vous le préférez).
CONCOURS, The Ogilvie Flour Mills Co., Limited,
B. P. 6094, Montréal, Qué.

Ci-inclus veuillez trouver les mots "Chef Royal" (Royal Household) découpés du fond d'un sac (ou une autre preuve d'achat). Veuillez inscrire mon nom dans votre concours. Je déclare accepter les règlements du concours.

Nom.....
Adresse.....
Les gagnants seront avertis par lettre.

SI C'EST "OGILVIE" — C'EST BON.

L'HON. M. ISLEY DEMANDE A TOUS DE COLLABORER ET SE PRIVER

On devrait souscrire trois fois plus qu'on ne donne en taxes.

TORONTO. — L'honorable M. Isley, ministre des finances, a dit lundi que le Canada devrait obtenir trois fois plus d'argent par la vente des certificats d'épargne de guerre qu'il n'en obtient au moyen des taxes de la défense nationale. Le ministre prévoit que le Canada devra vraisemblablement emprunter près d'un milliard de dollars, l'an prochain.

M. Isley a ajouté que ceux qui n'ont pas encore acheté de certificats seront appelés à le faire dès maintenant. Le gouvernement a besoin d'aide, car « presque chaque jour », il doit donner deux millions de dollars de plus qu'il ne reçoit. Les certificats d'épargne devraient rapporter \$120.000.000 par année, c'est-à-dire plus du double du premier objectif, fixé à \$50.000.000.

Les Canadiens peuvent souscrire une telle somme, s'ils veulent faire quelques sacrifices, car les Australiens donnent actuellement \$10.000.000 par mois et, pourtant, leur pays est moins peuplé et moins riche que le nôtre.

La nation a un droit sur nos revenus, a-t-il dit, sur cette part qui sert à se procurer des biens non-essentiels. « Puisque nous sommes libres de dépenser notre revenu, nous sommes d'autant plus responsables de l'usage que nous en faisons. »

Le ministre a dit que ceux qui gagnaient plus de \$50 par semaine devraient souscrire trois fois plus qu'ils ne paient en taxes. Il a dénoncé ces hommes d'affaires qui augmentent leurs dépenses pour donner moins en impôts sur les profits excessifs. Enfin, il a demandé à ses auditeurs de penser dès aujourd'hui au troisième emprunt de guerre qui sera lancé l'été prochain. Mais ces emprunts ne peuvent suffire, et il faudra organiser l'épargne. Pour cela, l'aide des employés est nécessaire. Il signala que les prélèvements sur les salaires avaient été le facteur le plus important de la campagne, et il demanda que l'on généralise cette méthode.

PRIX DE L'EXPOSITION DE BELLEVILLE, Ont.

M. Joseph Dubé, de Luceville, un de nos fabricants de beurre et de fromage de la région, a eu le grand honneur de se voir décerner cinq prix à l'Exposition de l'Empire Britannique qui s'est tenue récemment à Belleville, Ontario. M. Dubé a remporté le premier prix dans la catégorie des fromages blancs fabriqués en octobre dans la province de Québec, et il a remporté le septième prix pour les fromages de tout l'Empire Britannique. C'est un honneur dont M. Dubé a raison d'être fier. Il a aussi reçu de chaleureuses félicitations de la part du président de la coopérative dont il est fabricant, M. Philippe Bouchard, de Luceville, et de la part de M. Henri Joly, inspecteur des beurrieres et fromagerie du district.

DANS LES EGLISES DE FRANCE

SEVILLE, ESPAGNE. — L'Eglise catholique de France a dû apporter des changements radicaux dans sa liturgie, à cause de la rareté des corps gras. Dans toutes les églises on a remplacé l'huile de la lampe du sanctuaire et la cire par l'électricité. Le rationnement et les difficultés de ravitaillement ont aussi induit les évêques français à suspendre indéfiniment l'abstinence du vendredi et les jeûnes obligatoires.

LA CONSTIPATION NÉGLIGÉE EST GRAVE POUR BÉBÉ

LES selles quotidiennes de bébé sont quelque chose qu'il faut surveiller. S'il manque une selle, il faut agir tout de suite, car la constipation est grave, chez un bébé.

Voici ce que dit Mme A. Reid, de Hespeler, Ont.: « Ayant eu sept enfants et ayant employé les Tablettes Baby's Own pour tous les sept, je peux dire qu'elles sont le meilleur et le plus doux régulateur pour les enfants. J'en donne à mes enfants jusqu'à l'âge de 10 ans. Quand ils faisaient leurs dents, je considérais les Tablettes Baby's Own comme un bienfait.

Egalement efficaces dans les cas de fièvre légère, diarrhée, dérangement d'estomac, coliques, crampes et autres petites maladies infantiles.

Leur effet est sûr et rapide. Faciles à prendre; inoffensives. Ne contiennent pas d'opiat ni de drogues stupéfiants. Certificat d'analyse dans chaque boîte. Achetez une boîte aujourd'hui, la maladie frappe si souvent la nuit, 25 cents. Vous serez remboursée si vous n'êtes pas satisfaite.

Pages inédites

Dans quelques jours la Maison d'éditions Bernard Valiquette va publier un ouvrage de 415 pages intitulé « Le Saint-Laurent et ses îles », (histoire, légendes, anecdotes, descriptions, topographie) et dont l'auteur est M. Damase Potvin, l'écrivain canadien bien connu.

Nous avons le plaisir de publier aujourd'hui, avec la bienveillante permission de l'auteur, un chapitre inédit de l'intéressant volume, chapitre qui touche particulièrement à la région rimouskoise et qui est consacré à l'île située en face de notre ville.

L'île Saint-Barnabé

« En face de la belle baie au fond de laquelle se pose coquettement le village de Rimouski », écrit M. J.-C. Taché: « entourée des plus beaux aspects qu'il soit possible d'imaginer, se voit l'île Saint-Barnabé, délicieuse corbeille sise au sein des eaux du grand fleuve dans un endroit de son cours où un espace de douze lieues sépare les deux rives. »

De son côté, Charles-A. Grouveau, après quelques bribes d'une description de Rimouski, écrit: « ... et au large, comme pour fermer l'entrée de cet estuaire de vastes dimensions, l'île Saint-Barnabé, si connue des marins, s'étend sur une lieue de long. A marée basse, il est facile de s'y rendre, du village, à pied sec, en passant sur les battures. »

L'île Saint-Barnabé, en effet, est bien connue des marins côtiers. Elle présente deux havres sûrs et commodes contre les tempêtes. Elle mesure environ une lieue de longueur et a une largeur moyenne d'à peu près six arpents. Elle est boisée de sapins, de bouleaux et d'épinettes, à part quelques endroits couverts d'arbustes à petits fruits. C'est un endroit de pêche et de chasse aux oiseaux de mer et de grève: outardes, canards, bernaches volent constamment autour et au-dessus de l'île où s'ébattaient dans les mares d'eau qui plaquaient d'argent sa verdure. Tout le jour, les goélands, faufilant l'atmosphère, au-dessus de l'îlot, font entendre leurs plaintes de nouveau-nés.

Du temps de J.-C. Taché, on pêchait, autour de l'île, le hareng, la sardine et le capelan, même le saumon qu'on pouvait capturer alors presque aux portes de Québec. On y chassait aussi le loup-marin et le pourcil et, comme aujourd'hui encore, on voyait surgir, tout près des rivages de l'île couverts de coquillages et de géomons, les gros dos noirs des gibards. Enfin, l'hiver, alors qu'on pouvait se rendre à pied sur l'île pendant toute la saison, les gens de Rimouski, se plaisaient à y aller faire la chasse aux lièvres qui étaient légion.

Quand on parle de l'île Saint-Barnabé, il n'est pas possible d'oublier de rappeler le souvenir de l'« Ermite de l'île Saint-Barnabé ». C'est même à peu près toute la vie de l'île. Ce personnage a participé à la fois à la légende, à l'histoire et à la tradition. Laissons de côté la légende et rappelons-en l'histoire authentique. Elle date de plus de deux siècles. Elle débute précisément en 1728.

Cette année-là, un jeune homme âgé d'à peu près 25 ans, arriva à Saint-Germain de Rimouski qui n'était alors qu'un simple hameau: une mission. Personne n'a jamais pu savoir d'où venait ce jeune homme qui était arrivé à travers la forêt, du côté du lac Métapédia. Quel était le but, l'objet de ce voyage? Jamais il n'a répondu aux multiples questions qu'on lui a posées pour éclaircir le mystère de sa vie antérieure. Tout ce qu'on a pu savoir alors, c'est qu'il s'appelait Toussaint Cartier.

Alors la seigneurie de Rimouski appartenait à M. Pierre Lepage qui possédait également l'île Saint-Barnabé. Le jeune étranger, pendant quelques jours, fut l'hôte du seigneur Lepage en son manoir. Un soir, au cours d'une promenade sur la plage en compagnie de son hôte, le jeune homme, s'arrêtant subitement et contemplant avec extase l'île Saint-Barnabé qu'irradiait le soleil couchant, déclara à son hôte que c'est là désormais qu'il voulait vivre et mourir.

A TOUS MEILLEURS VOEUX DE SAINTE — SUCCES — BONHEUR

Léopold Fillion

EPICIER-BOUCHER LICENCIE

BIERES ET PORTERS SUR LA GLACE

248 ST-GERMAIN RIMOUSKI

Le favori aux fêtes depuis plus de cent ans!

10 ONCES \$1.05

26 ONCES \$2.40

40 ONCES \$3.45

Vin de Kuypers

350 F

Offert à l'Université au Canada par le service des vins de CHATEAU DE KUYPERS à SCHOT, Dordrecht, Hollande, Pays-Bas. Maison fondée en 1695

L'ILE SAINT-BARNABE

par DAMASE POTVIN

Jusque là, Toussaint Cartier avait manifesté devant tous ceux qui le connaissaient, une maturité d'esprit même au-dessus de son âge. Personne ne prit pour un acte de folie la détermination qu'il venait d'exprimer, du reste, avec une conviction qui ne laissait aucun doute sur la fermeté de sa décision. Le Père Ambroise Rouillard, missionnaire récollet, qui exerçait son apostolat dans cette partie du fleuve et qui se trouvait alors en mission à Rimouski, consulta par M. Lepage sur le projet du jeune homme, vit une telle loi dans cette détermination, qu'il l'approuva sans hésiter.

Le même jour, un contrat fut passé entre le seigneur de Rimouski et celui qu'on n'allait plus appeler que l'« Ermite de Saint-Barnabé ». Le document fut déposé plus tard dans les archives du notaire P.-L. Duchesneau. Une copie conforme de ce document a été faite et recueillie par M. J.-C. Taché. Cette copie est datée du 30 avril 1790 et elle s'intitule: « Copie collationnée d'une donation usufructière d'un terrain dans l'île de Saint-Barnabé faite sous seing privé, le 15 novembre 1728, par Sieur Lepage de Saint-Barnabé à l'oussaint Cartier. » (signé P.-L. Duchesneau). On y voit que le contrat fut passé « par devant le Révérend Père Ambroise Rouillard »; que le dit sieur Lepage a « donné, cédé, quitté, délaissé et transporté, comme il donne, cède, quitte et délaissé au dit Toussaint Cartier un endroit dans la dite île Saint-Barnabé et autant de terre qu'il en pourra et ce seulement pendant sa vie... »; que « le dit Cartier s'est expliqué avec le Sieur Lepage qu'il ne voulait pas se marier et qu'il ne prétendait et n'entendait pas avoir aucun droit sur le dit endroit que pendant sa vie durant... »

A part le Père Ambroise, il y eut encore comme témoins de ce contrat Charles Soublevant et Basile Gagnier qui ont signé. Toussaint Cartier, ayant déclaré « ne savoir écrire n'y signer » a fait sa marque.

L'objet seul exprimé par le jeune étranger était de « faire son salut ». Rien de plus ni de moins. Ce contrat a été scrupuleusement observé par les parties contractantes pendant près de quarante ans. Dès qu'il fut passé, Toussaint Cartier s'en alla sur l'île et se mit à préparer son ermitage. Avec l'aide du seigneur, il se construisit une maisonnette et une petite étable pour une vache et quelques poules que lui prêta le seigneur. Puis il se mit à défricher autour de la cabane, partageant son temps entre le travail et la prière: ne vivant désormais que des produits de l'île et du lait de sa vache. Au temps de la mission, il traversait à Rimouski où il assistait aux exercices spirituels de la mission. Mais il ne descendait jamais les lèvres.

Vint l'année 1759: année terrible pour la colonie laurentienne: année de l'invasion anglaise, de l'arrivée de la flotte de Wolfe. On sait que le bas de Québec eut particulièrement à souffrir des déprédations des envahisseurs qui débarquaient, ici et là, sur les deux rives du fleuve, brûlant les maisons et terrorisant les habitants. Rimouski fut le premier endroit où débarquèrent les Anglais. Mais les colons, comme d'ailleurs, avaient fui dans les bois dont ils ne sortaient que pour s'approcher du fleuve et suivre les manœuvres

de la flotte.

Seul pendant ce temps, Toussaint Cartier ne changea rien de son genre de vie. Il semblait totalement étranger aux tragiques événements qui se passaient autour de lui. Une escouade de soldats anglais descendit un jour dans l'île Saint-Barnabé qu'ils crurent déserte, n'ayant pas découvert l'ermitage.

Il y avait trente-neuf ans que Toussaint Cartier, qui avait alors peut-être soixante ans, vivait dans cette solitude, quand le 29 janvier 1767, le jeune Charles Lepage, âgé de 14 ans, fils du seigneur, remarqua en sortant du manoir que, contrairement à l'habitude, la cheminée de la maison de l'ermite ne donnait pas de fumée. Intrigué, son père lui ordonna d'atteler un cheval et de se rendre sur l'île s'enquérir de l'absence du feu au logis du solitaire par ce temps de grand froid. Le jeune Lepage et un compagnon arrivèrent bientôt à la cabane de l'ermite où ils entrèrent. Ils y trouvèrent l'ermite couché tout de son long sur le parquet et sans connaissance. Un petit chien, compagnon fidèle du solitaire, était couché sur la poitrine de son maître. Toussaint Cartier, enveloppé de couvertures, fut amené au manoir Lepage où les bons soins le ramenèrent bientôt à la vie. Mais il sentit que c'était pour lui la fin et qu'il allait partir pour le grand voyage dont nul ne revient. Il demanda à voir le Père Ambroise. Comme par une permission de Dieu, le missionnaire se trouvait encore en mission à Rimouski ainsi que lors de l'arrivée du jeune Cartier, quarante ans auparavant. Il assista son ami, le confessa, lui administra les derniers sacrements et reçut son dernier soupir. Le 31 décembre, veille du jour de l'An, le pieux solitaire fut inhumé dans la petite chapelle qui servait d'église paroissiale à Rimouski. Sur les registres paroissiaux se lit l'acte de sépulture suivant:

« L'an mille sept sens soixante et sept, le trentième de décembre, est décédé en cette paroisse de Saint-Germain de Rimouski le nommé Toussaint Cartier âgé d'environ soixante ans habitant de ladite paroisse, après avoir reçu les sacrements de pénitence, d'eucharistie et d'extrême-onction. Son corps a été inhumé avec les cérémonies ordinaires dans l'église de cette paroisse le dernier jour dudit mois de décembre. En foy de quoy j'ay signé le jour et lieu quodessus. » — Père Ambroise.

Telle est la touchante et véridique histoire de l'« Ermite de l'île Saint-Barnabé » dont le souvenir surgit à la mémoire chaque fois que nous passons devant cette pittoresque île du Saint-Laurent. J.-C. Taché fait remarquer que cette histoire a été souvent assez ridiculement exploitée, entre autres par Emily Montague qui l'a travestie en un pitoyable petit roman d'amourettes.

Ajoutons que l'ermitage de Toussaint Cartier était situé au milieu de l'île, du côté sud, faisant face à Rimouski. Malgré les indications données par M. Charles Lepage, ce jeune garçon qui était allé chercher le solitaire malade dans sa cabane, le 29 décembre 1767, et qui est mort en 1846 à l'âge de 93 ans, on n'a jamais pu trouver la tombe de l'ermite. La construction successive de plu-

(Suite à la page ci-contre)

Nos meilleurs voeux pour vous, les vôtres et vos amis à l'occasion de Noël et de la Nouvelle Année.

ANS, COTE & FILS, Liée

Négociant en gros et détail.

ELZEAR COTE, directeur-gérant.

81 Avenue de la Cathédrale Tél. 98. RIMOUSKI.

Joyeux Noël et Bonne et Heureuse Année à tous nos clients et amis.

LES SPECIALITES DU GOLFE, Enr.

LAUREAT BELANGER

Co-Propriétaire-Gérant.

Avenue de la Cathédrale. Tél. 220 m 12 RIMOUSKI.

JOYEUX NOEL ET BONNE ET HEUREUSE ANNEE

ARSENE MICHAUD

DIRECTEUR DE FUNERAILLES

1 Rue St-Paul RIMOUSKI TL. 71

A TOUS NOUS OFFRONS NOS MEILLEURS VOEUX DE NOEL ET DU NOUVEL AN.

LIBRAIRIE BLAIS

ROMEO BLAIS, prop.

AVENUE DE LA CATHEDRALE RIMOUSKI.

RADIO - RIMOUSKI

LE POSTE

C J B R

EST VOTRE MEILLEUR COMMIS-VOYAGEUR ET VOTRE MEILLEUR COURRIER.

IL VISITE TOUS VOS CLIENTS A LA MEME HEURE, IL COMMUNIQUE AVEC VOS PARENTS ET VOS AMIS AU MOMENT OU VOUS LE DESIREZ.

IL COLLABORE AVEC VOUS POUR LE SUCCES DE VOS AFFAIRES. CONFIEZ-LUI VOS PROBLEMES D'ANNONCE.

SOLLICITANT VOTRE BIENVEILLANT PATRONAGE, IL VOUS SOUHAITE UN JOYEUX NOEL ET UNE BONNE ET HEUREUSE ANNEE.

POSTE

C J B R

RADIO-RIMOUSKI

LE MAGASIN

NOUVEAUTES COMPAGNIE, Enr.

SUCCESION DE P. E. D'ANJOU, RIMOUSKI.

Présente à ses nombreux clients, ses meilleurs voeux de bonheur et de prospérité à l'occasion de Noël et du Nouvel An.

33 RUE ROULEAU, RIMOUSKI TELEPHONE: 88.

L'ILE SAINT-BARNABE

(Suite de la page précédente)

seurs églises a fait disparaître, semble-t-il, toute trace de l'endroit précis où le 31 décembre, le Père Ambroise déposait le corps de son ami l'ermite de l'île Saint-Barnabé.

Au cours de sa vie solitaire, l'ermite, aimons-nous à rappeler encore, eut, un jour, l'occasion de se faire le bon Samaritain de malheureux naufragés qui, une nuit, se trouvèrent portés sur cet îlot du Saint-Laurent.

C'était tard dans l'automne de 1753. Une frégate de Sa Majesté le Roi de France faisait naufrage sur cette île du golfe Saint-Laurent qu'on appelle le Gros Mécatina et qui fait partie de cet immense archipel qui s'étend, sur une distance de près de 400 milles, de Harrington à Blanc Sablon, le long du littoral de la Côte Nord du Saint-Laurent. Ce bâtiment, la « Macrée », était commandé par MM. de Loubarat et de Condamine, et l'équipage avait pour armurier l'abbé Chenot et pour médecin M. de Sauvenier. Une grande partie de l'équipage de la « Macrée » périt au Gros Mécatina. Le reste était destiné à mourir de faim et de froid sur cette île solitaire du Golfe. Mais il y avait là, durant la saison de la pêche un comptoir qui appartenait à M. Jean Taché, industriel de Québec, et à cette époque de l'automne, il restait encore de cet établissement quelques hommes et un petit navire de la classe des « Senaux » que les hommes mirent à la disposition des naufragés. Le lendemain ceux-ci partirent pour Québec. Le voyage se passa bien jusqu'à la Pointe-au-Père où, pendant la nuit, s'éleva une violente tempête qui assaillit le « Senaux ». On était alors aux derniers jours de novembre et il régnait un froid intense. Et voilà que le petit navire poussé par l'ouragan alla donner tout à coup sur les rochers qui entourent l'île Saint-Barnabé. Après quelques chocs sur ces roches, le petit bâtiment se mit à faire eau et sombra dans une petite anse de l'île qui porte encore le nom d'« Anse au Sneau ».

Les naufragés ne savaient guère où ils se trouvaient. Ils se dirigèrent sur l'île en attendant le jour et dans l'intention de se mettre sous le couvert du bois. La plupart de ces malheureux étaient totalement épuisés, mourant de froid, de fatigue et de faim. Le matin, ils furent aperçus par l'ermite de l'île qui se dirigea aussitôt vers les malheureux qu'il trouva serrés les uns contre les autres, mourant de froid. Il en transporta le plus qu'il put à sa cabane et alluma un grand feu pour réchauffer les gens de Rimouski qu'un événement inusité se passait sur l'île Saint-Barnabé. Effectivement de Rimouski, on vit le signal mais il fallut attendre la marée basse pour se rendre sur l'île. Ce fut une pénible opération que le transport sur la terre ferme, à travers des glaces mouvantes, de ces hommes à demi-morts. Quelques-uns même périrent en arrivant sur les battures. Les survivants passèrent l'hiver à Rimouski. Au printemps ils quittèrent le presbytère et les autres demeures de Rimouski où ils durent être recueillis et purent se rendre à Québec.

Il y a quelques années, aux marées basses, dans l'« Anse au Sneau », on voyait encore les restes du petit « Sneau » de M. Jean Taché. C'était le troisième bateau que M. Taché perdait au service du roi de France. Un autre de ses navires avait péri sur la même île de Saint-Barnabé en revenant de l'« Acadie » en 1750 comme en fait foi un document conservé aux archives de la Marine en France.

Et voilà toute l'histoire de la petite île Saint-Barnabé, près Rimouski.

Damase POTVIN.



En haut, à droite, l'extrémité ouest de l'île St-Barnabé.

LE CANADA ET LE BLOC ANGLO-SAXON

par LEOPOLD RICHER

Sans qu'on s'en doutât, un double courant s'est établi, au cours des dix dernières années, entre la Grande-Bretagne et les dominions : un courant d'autonomie constitutionnelle qui éloignait les dominions de la Grande-Bretagne et leur faisait perdre, en diverses circonstances, attitude de nations libres ; un courant économique qui imposait des liens, en protégeant et favorisant les intérêts généraux et particuliers, et qui refaisait, sous le courant supérieur de l'évolution constitutionnelle, l'ancienne unité impériale.

L'étude de ce double courant est nécessaire pour bien comprendre les tendances de la politique anglaise et celles de la politique canadienne. Dans l'Empire la force centrifuge s'exerce à plein dans le domaine constitutionnel. La force centripète neutralise la première et assure l'accord des intérêts économiques. Le duel, commencé dès la conférence impériale de 1923, s'est poursuivi sans relâche. Jusqu'en 1939 on ignorait laquelle des deux forces en présence devait l'emporter. Car si l'on admettait que l'évolution constitutionnelle devait aboutir à un dénouement normal, d'autre part on se rendait parfaitement compte de la puissance de l'argument intérêt. L'équilibre des deux forces contraires était peut-être possible pour un temps. Mais finalement l'une ou l'autre devait s'imposer de décisive façon.

Voilà le sujet d'un intérêt passionnant et d'une brûlante actualité que M. Léopold Richer, correspondant parlementaire du Devoir à Ottawa, étudie dans un ouvrage qui vient de paraître aux éditions du Devoir : Le Canada et le bloc anglo-saxon. L'auteur montre aussi comment l'Empire s'est rapproché des Etats-Unis d'Amérique pour constituer un bloc commercial d'une formidable puissance. Le Canada et le bloc anglo-saxon est un ouvrage que doivent lire tous ceux qui s'intéressent aux troublants et complexes problèmes politiques de l'heure. L'ouvrage contient une abondante et précieuse documentation, puisée aux meilleures sources.

Le Canada et le bloc anglo-saxon par Léopold Richer, se vend \$1.00 l'exemplaire, franco, chez l'auteur, 10, rue Tormey, Ottawa, Ont.

ECOLE DETRuite PAR LE FEU

L'école de l'arrondissement No 8, dans le canton Auclair, comté de Témiscouata, a été complètement détruite par le feu le 14 décembre dernier. Il était environ neuf heures du soir quand des voisins aperçurent les flammes. L'institutrice de cette école, Mlle Thérèse Veilleux, de Notre-Dame du Lac, était en soirée chez des amis au moment du feu. Elle a perdu tous ses effets personnels, qui ont été consumés dans l'incendie, de même que les livres de classe (des élèves) qui étaient restés à l'école. On attribue le feu à une défectuosité du poêle ou à un tuyau surchauffé.

TREVE DE NOEL

La fête de Noël a imposé, depuis de nombreux conflits, une suspension d'armes aux troupes en présence, bien qu'officiellement les quartiers généraux aient parfois affecté de l'ignorer et déclaré par de brefs communiqués que les opérations en cours se poursuivaient. Il en sera sans doute de même cette année, quoique l'intensité des combats maritimes et aériens donnent à la guerre actuelle un caractère très différent de la dernière.

En 1914, il y eut cessation du feu le long des lignes en France. Les Allemands dans leurs tranchées chantèrent « Stille Nacht » et les Anglais leur répondirent par le « God Rest Ye Merry, Gentlemen ». Ca et là, des patrouilles ennemies se rencontrèrent entre les lignes et échangèrent même des cigarettes.

En 1915, à Ypres, les troupes se retrouvèrent dans le No Man's Land. Les hommes jouèrent de l'accordéon et de l'harmonica et chantèrent dans les deux langues ; ils mirent en commun leur tabac, des chocolats, des lampes électriques et même des cache-nez tricotés en bonne laine anglaise.

En 1916, malgré les ordres très sévères donnés par les autorités dans le but d'empêcher ces sortes de manifestations, des rencontres se produisirent et l'on cite le cas d'un jeune Allemand qui devait trouver la mort à Loos, quelques jours après Noël, et qu'on avait vu auparavant chanter avec insouciance en anglais une chanson très populaire en Grande-Bretagne.

Il semble que cet état d'esprit est maintenant révolu et que l'apreté dans la lutte est devenue la loi immuable de ce conflit. Est-il permis d'espérer que les populations civiles, qui ont connu des épreuves sans précédent, puissent bénéficier de la trêve de Noël et éprouver une détente qui donnera à cette fête son véritable caractère de sérénité et d'espérance.

(« Le CANADA », Montréal).

JOYEUX NOEL ET BONNE ET HEUREUSE ANNEE

J. ADELME THERIAULT
HORLOGER-BIJOUTIER

Vendeur de la fameuse montre "Mido". Assortiment complet de montres, bagues de fiançailles, diamants, argenterie, etc.
10 avenue de la Cathédrale RIMOUSKI C.P. 106

LA DIRECTION DU

THEATRE CARTIER

A l'occasion des fêtes de Noël et du Nouvel An, remercie sa nombreuse clientèle et le public en général pour l'encouragement qu'ils ont bien voulu lui témoigner.

Comme gage de sincérité elle s'efforcera de donner des programmes encore plus instructifs et attrayants durant 1941.

Que le nouvel an vous apporte la joie, la santé, le bonheur.

Le Théâtre Cartier est le seul théâtre à l'épreuve du feu du Bas St-Laurent.

EDMOND RIOUX, gérant.



MEILLEURS SOUHAITS POUR

NOEL ET LE NOUVEL AN

L'IMPRIMERIE BLAIS

62 AVENUE DE LA CATHEDRALE

RIMOUSKI.

BAIE-DES-SABLES

Baptêmes. — Le 8 décembre, a été baptisé Jean-Hugues, fils de M. et Mme Joseph Ratté (Rose Couillard). Le parrain et la marraine ont été Lionel et Jeanne d'Arc Ratté, frère et sœur de l'enfant.

Le 10 décembre, Joseph-Anicet, fils de M. et Mme Armand Guy (M. Anne Ouellet). Le parrain et la marraine ont été M. et Mme Cyrien Ouellet, oncle et tante de l'enfant.

Le 11 décembre, Murielle-Lucille, fille de M. et Mme Antoine Marcheterre (Laurette Campion). Parrain et marraine, M. et Mme Aurèle Marcheterre, oncle et tante de l'enfant.

Le 18 décembre, Louise-Nicole, fille de M. et Mme Philippe Fournier (M. Louise Ross). Parrain et marraine, M. et Mme Joseph St-Laurent.

Nos félicitations aux heureux parents.

Sépulture. — Le onze décembre dernier, a été inhumé dans le cimetière de cette paroisse le corps de Mme Joseph Canuel, née Wilhelmine Dechamplain.

La défunte est décédée après une courte maladie à l'âge de 74 ans. Elle avait reçu les derniers sacrements avec une grande ferveur et sa résignation à la volonté de Dieu était pleine de foi.

Durant sa vie elle fut toujours un exemple de piété et travail. Aussi c'est avec regret que les paroissiens la virent disparaître. Outre son époux, elle laisse dans le deuil plusieurs enfants dont : Antoine, Adalbert, Armand, Pierre-Philippe, Léopold, Eva, Mme L. Dubé (Dorothée), M. Ange.

Sympathies à la famille éprouvée.

ST-ULRIC

Le 10 courant, est décédée subitement, Dame Rita Ross, épouse de M. Anicet Bouillon. Elle était âgée de 30 ans.

Le 13 décembre, est aussi décédé subitement un ancien paroissien de St-Ulric, M. Paul Beaulieu, âgé de 71 ans. M. Beaulieu demeurait à Drummondville depuis quelques années. Il était le frère de M. Anthyme Beaulieu, de Mme Cyrien Bernier et de Mme E. Proulx, de St-Ulric.

Aux familles en deuil, nous offrons nos plus sincères condoléances.

C'EST GRANDIOSE!

MAIS PAS AUSSI GRANDIOSE QUE LA VALEUR BRANVIN

SEULEMENT **\$1.75** FLACON D'UN GALLON

Bouteille de 26 oz. 40¢
Bouteille de 40 oz. 60¢

• Ne payez pas une qualité supérieure, plus cher. La riche et moelleuse saveur du vin Branvin Rouge ou Blanc est votre sans qu'il vous en coûte plus.

JORDAN WINES (Québec) LTD., Montréal, Qué.
Produisent aussi le fameux Porto et Sherry "Challenge"

LA MEILLEURE VALEUR EN VIN AU CANADA

BRANVIN DE JORDAN

PRIX REDUITS

Noël et le Jour de l'An

Entre tous les points au Canada

PRIX D'UN PASSAGE SIMPLE PLUS 25% POUR ALLER-RETOUR

FETE DE NOEL : Départ à l'aller du lundi, 23 déc. jusqu'au mercredi, 25 décembre. Le voyage de retour devra commencer avant minuit, jeudi, 26 décembre 1940.

FETE DU JOUR DE L'AN : Départ à l'aller du lundi, 30 déc. jusqu'au mercredi, 1er janvier. Le voyage de retour devra commencer avant minuit, jeudi, 2 janvier, 1941.

PRIX D'UN PASSAGE SIMPLE PLUS UN TIERS POUR ALLER-RETOUR

Départ à l'aller : du vendredi, 20 décembre au mercredi, 1er janv. inclus. Le voyage de retour devra commencer avant minuit, mardi, le 7 janv. 1941.

(HEURE SOLAIRE)

Faites venir un parent ou un ami en lui faisant délivrer son billet. C'est un cadeau nouveau genre.

PRIX REDUIT MINIMUM : 25c.

Renseignements et billets sur demande à F. FORTIER, Agent du Trafic-Voyageurs, représentant toutes les lignes de navigation océanique ou encore en s'adressant à P. E. GIN-GRAS, Agent de District, Gare Windsor, Montréal, P.Q.

PACIFIQUE, CANADIEN

LA BIÈRE White Cap de FRONTENAC

LA BRASSERIE FRONTENAC LIMITEE MONTREAL

• OUI, MONSIEUR! ELLE N'A PAS SA PAREILLE ELLE DOMINE!

Comme par le passé, notre organisation continuera de servir efficacement les meilleurs intérêts de son public en vue du bien-être et de la prospérité de la population des deux rives du bas Saint-Laurent.

A tous nous offrons, avec nos sincères remerciements,

NOS SOUHAITS DE

JOYEUX NOEL

ET DE

BONNE ET HEUREUSE ANNEE

La Compagnie de Transport du Bas St-Laurent Ltée.

V. M. JEAN BRILLANT

V. M. MATANE I

V. M. RIMOUSKI

Les îles du Saint-Laurent

On connaît à peine les noms de la plupart des îles du fleuve et du golfe St-Laurent, dont quelques-unes sont à nos portes. Il en est pourtant question, souvent, dans notre histoire. Que de choses il y aurait à écrire sur chacune d'elles, de naufrages à raconter, sur tout au temps où, avant la Confédération, il n'y avait entre Québec et le détroit de Belle-Ile que dix-huit phares, un bateau-phare et cinq canons de brume, tandis que de nos jours on compte sur la même distance plus de six cents phares, des milliers de strophes à brume, de bouées, de balises, de cornes-à-brume à vapeur!

Il est peu de nos îles qui ne fournissent matière à plusieurs intéressants chapitres de la petite histoire. L'historique peut être court, parfois, mais ne rappellerait-il qu'un fait, une légende, une anecdote qu'il aurait droit de cité dans l'histoire nationale et dans le folklore canadien.

Voilà quelques années, on a beaucoup parlé d'une toute petite île perdue à l'extrémité du Labrador, l'île Verte dont on ignore même le nom et où dut forcément atterrir, en 1927, le fameux Bremen du baron allemand Huenfeldt. Avant cet événement, la minuscule île Verte de Blanc-Sablon devait avoir une histoire puis-que'elle avait déjà possédé un très important établissement de commerce de poissons exploité par des Terre-neuviens. Tout ce qu'on en savait toutefois, avant l'aventure du Bremen, c'est qu'elle était indiquée sur la carte sous le nom de « Greenly Island ».

En 1936, on plantait une grande croix de pierre sur l'une des îles Razades, en face de Trois-Pistoles. Que commémorait cette croix? La veille de Noël de l'année 1839, toute la population mâle de Trois-Pistoles faillit périr quand la banquise se mit à dériver vers le large entraînant avec elle les chasseurs qui s'y trouvaient. Le vent ayant heureusement tourné, la banquise s'arrêta sur les Razades et tous les chasseurs furent sauvés. C'est cet événement que la croix de pierre de 1936 perpétue le souvenir.

Voici l'île Saint-Barnabé, en face de Rimouski. Là vécut pendant trente ans un pieux ermite, Toussaint Cartier, dont on n'a jamais pu connaître le secret de la vie mystérieuse. Puis plus bas, vers le Golfe, une île qui s'appelle le Gros-Mécatina dont on soupçonne à peine le nom. Pas d'histoire? Non, excepté celle d'un naufrage, oublié aujourd'hui. Dans l'automne de 1765, une frégate de Sa Majesté le roi de France, la « Macrée », faisait naufrage en cet endroit. Une partie de l'équipage périt. L'autre fut recueillie par quelques hommes d'un poste de pêche établi là par un M. Jean Taché, commerçant de Québec, qui mit à la disposition des naufragés un petit bateau qui se trouvait encore là et se préparait à partir pour Québec, la saison de pêche terminée. Les rescapés de ce sinistre, en route pour Québec, firent de nouveau naufrage à cette île Saint-Barnabé dont je viens de parler.

Non loin de Havre Saint-Pierre, chef-lieu de la côte nord du Saint-Laurent, il y a une île ignorée, méconnue, de peu d'étendue et qu'on appelle l'île-à-la-Chasse. Pas d'histoire? Non; c'est là tout de même que vécut durant plusieurs années et que mourut, seul, dans une misérable cabane, un Français de noble lignée, le comte Henry de Puyjalon qui, ayant parcouru et étudié la Côte Nord pendant vingt-cinq ans, a rendu d'éminents services à notre province en lui faisant connaître les grandes ressources naturelles de ce littoral méconnu.

Et que de petits faits, insignifiants souvent, mais qui suscitent quand même la curiosité, l'intérêt et provoquent les questions des voyageurs. Pourquoi ce nom d'île-du-Français? donné à un îlet qui fait partie des îles Mingan? Tout simplement à la mémoire d'un Français du nom de Jean-Charles de LaRuelle qui, en 1863, vint s'établir à la Longue Pointe de Mingan où il était devenu fort populaire à cause des tours de magie blanche dont il étonnait les gens de la côte. On le trouva mort, un jour, en 1869, dans cet îlet qu'on appelle depuis l'île-du-Français.

Ainsi en est-il d'à peu près toutes les îles du Saint-Laurent: un petit fait, un naufrage, une légende, le passage d'un personnage, une tragédie, toujours quelque chose qui les signale à l'attention. C'est quand même de la petite histoire, tout cela; c'est du bon folklore. Tout près de l'île-aux-Grues, il y a une île qui s'appelle l'île-au-Canot. Il n'y avait là en 1798 qu'une maisonnette de pêcheur. Une nuit, une pauvre femme s'y trouvait seule; s'abîmant dans le désespoir de l'ennui, elle se plaignait amèrement à Dieu quand elle entendit une voix qui lui disait de se consoler, que l'avenir lui souriait, car elle allait donner le jour à deux fils dont l'un serait archevêque de Québec et l'autre prêtre. Et c'est cet archevêque, qui fut le troisième de Québec et le seizième évêque, Mgr Étienne Baillargeon, évêque de Tioia, qui dans une lettre qu'il écrivait de Rome, en l'église des Lazaristes, raconte la prédiction ainsi faite à sa mère, seule dans l'île-au-Canot.

On pourrait multiplier à l'infini les exemples de l'intérêt que peut soulever l'histoire des îles du Saint-Laurent, même les plus minuscules...

Sait-on combien l'on compte d'îles dans la seule partie du fleuve qui coule entre l'île d'Orléans et l'île-aux-Coudres, à part ces deux grandes îles?... Lors de son deuxième voyage au Canada, Jacques Cartier en a compté quatorze. Le Découvreur en a manqué plusieurs car, d'après une carte du fleuve Saint-Laurent dressée par l'amiral Bayfield de 1827 à 1834, on en signale exactement vingt-et-une dont plusieurs sont habitées. Et ce n'est là qu'un coin du fleuve, bien limité; à partir de là nous avons à parcourir encore neuf cents milles de côte avant d'atteindre l'océan; de chaque côté, le long des littoraux, sud et nord, ce sont des îles et des îlots, des archipels entiers à n'en plus finir. Quel statisticien en pourra jamais donner le nombre exact? Qui même réussira jamais à compter les îles et les îlots de cet immense archipel — car c'en est un — qui s'étend, pourrait-on dire, de Havre Saint-Pierre à Blanc-Sablon, soit une longueur de plus de cinq cents milles et une largeur d'une moyenne de trente milles. C'est un labyrinthe, un enchevêtrement d'îles et d'îlots, séparés par d'étroites passes, de minuscules couloirs d'eau où peuvent à peine passer des barques de pêcheurs. Que d'îles! Que d'îlots! La plupart, rocheuses, dénudées, couvertes seulement de lichens et de mousse, très peu boisées, et que constamment survolent des troupes d'oiseaux aquatiques, des canards eiders qui les effleurent en rassemblement. À peu près toutes ont des noms pleins de pittoresque et que leur ont donnés, pour la plupart, les pêcheurs de l'endroit; noms caractéristiques, rappelant un fait qui s'est passé là, une caractéristique, une conformation, que sais-je. L'île Herbe, l'une des seules où l'on aperçoit un peu de végétation; l'île Étoilée, en forme d'étoile; l'île de la Boule, on en voit une, en effet, au centre, etc., etc. On pourrait en faire une longue liste, de ces îles aux noms caractéristiques...

Et que n'ont-elles pas vu, nos îles, tout au long de notre histoire!

Elles ont vu passer les caravelles et les galions du Découvreur, les corvettes du Fondateur de Québec; puis, longtemps, des bricks et des trois mats carrés, de fines goélettes aux membrures délicates comme des jouets, de longues théories de canots d'écorce. Puis, après les voiliers, les premiers navires à vapeur, parents pauvres et lents de clipper, bateaux poussés qui préparaient l'avenir de la navigation moderne.

Nos îles, elles ont vu passer, modestement employé au cabotage, notre Royal William qui, en 1833, fut le premier navire à franchir l'océan sous vapeur sans se soucier des vents... Ce pionnier de la navigation moderne, qui donna le premier coup mortel aux antiques voiliers, ne devait pas sortir des grands chantiers maritimes de France, d'Ecosse ou des États-Unis; ce fut d'un modeste chantier maritime de la rivière Saint-Charles, à Québec, qu'il prit la mer en 1830. Et comme s'il avait eu conscience de ses modestes origines, le 18 août 1833, tout simplement, sans fracas, avec ses sept passagers à son bord, il appareillait à Boston et dix-neuf jours plus tard, arrivait à l'entrée de la Tamise. Nos îles ont vu ce triomphateur de la navigation à voiles.

Après les galions de Cartier et le « Don de Dieu » de Champlain, elles virent — nos îles — elles virent passer en 1890 les corvettes de l'arrogant amiral Phlipps qui allaient honteusement reculer devant la simple menace des canons du comte de Frontenac. Plus tard, en 1711, les îles du Golfe virent passer dans l'épouvante d'un ouragan la formidable Armada de Sir Howenden Walker.

Enfin, à l'été de 1759, nos îles virent passer, en route vers Québec où l'Angleterre voulait frapper un coup suprême, les navires de James Wolfe qui devaient repasser mais, cette fois, vainqueurs. Elles ne devaient plus désormais, du moins pendant près de trois-quarts de siècle, voir passer devant elles le pavillon de France. Cette année-là, aux acclamations du Canada français tout entier, dont l'âme tressaillait d'une patriotique émotion, le pavillon

français, pour la première fois, flottait à la brise du Saint-Laurent que remontait gracieusement la « Capricieuse », corvette française dont le commandant, De Belvére, pendant plusieurs jours, à Québec et à Montréal, allait recevoir de la part des descendants de ceux d'avant 1760 le témoignage enthousiaste de leur affection et de leur amour pour la vieille France.

Depuis, nos îles ne cessent plus de voir passer devant elles des vaisseaux français qui montaient ou descendaient le fleuve. La liste en serait longue; et elles virent à maintes reprises, en des circonstances mémorables, les navires de l'ennemi d'avant 1760 montant le fleuve en compagnie de vaisseau français, et confraternisant; en 1908, lors des fêtes du tricentenaire de Québec; en 1934, aux fêtes de Jacques Cartier.

Quelles autres belles pages de notre histoire nos îles ne virent-elles pas s'ouvrir avant même qu'elles fussent écrites et lues par nos populations?

Dr SAP.

LE SONGE D'UNE NUIT DE NOËL

L'ARRIVÉE DES FIDÈLES À LA MESSE DE MINUIT. — REPORTAGE DE SAINTE-ADELE.

« Le Songe d'une Nuit de Noël », tel est le sujet d'une émission qui diffuseront les postes de Radio-Canada, le mardi, 24 décembre, à 11 h. 30 du soir. À l'heure même où commenceront à sonner les cloches de la Messe de Minuit, Jean Narache, le pittoresque conteur, récitera pour l'auditoire de Radio-Canada, une de ses œuvres, « Le Songe d'une Nuit de Noël »; c'est un groupe de poèmes qui forment un même conte, un conte dans la langue de nos campagnes, à la façon de Jean Narache.

« Le Songe d'une Nuit de Noël » durera vingt minutes et, à 11 h. 50, l'émission se continuera de Sainte-Adèle des Laurentides, où Fernand Leclerc fera, du perron de l'église du petit village, un reportage d'une messe de minuit dans les Pays d'en Haut: l'arrivée des carioles, le carillon des grelots sur le versant des montagnes, la foule pieuse qui se dirige vers le sanctuaire illuminé, le « Minuit Chrétiens » et ces pieux chants de Noël que les ondes transmettront à tout un continent.

HOPITAL A NOTRE-DAME DU LAC

M. Alphonse Beaulieu, député de Temiscouata, de retour d'un voyage à Québec, a fait une déclaration suivant laquelle Notre-Dame du Lac aura son hôpital. À la demande du député, le ministère de la Santé aurait décidé d'y construire un hôpital de 20 lits complètement à l'épreuve du feu. Le coût de cette construction sera payé par le gouvernement. On apprend également que les Révérendes Soeurs Filles de Jésus, de Notre-Dame du Lac, auront l'administration et la direction de cet hôpital.

ST-SIMON

FUNÉRAILLES DE MME ELZÉAR BELANGER

Le 8 décembre dernier est décédée à St-Simon Mme Elzéar Bélanger (Marie Parent) à l'âge de 80 ans. Ses funérailles ont eu lieu à l'église paroissiale. Les porteurs étaient MM. Noël Thérberge, Donat Lamarre, Joseph Caouette, André Bélanger, Arsène Lavoie et Alph. Ouellet. M. Gérard Thérberge portait la croix et M. Ludger Ouellet conduisait le convoi funèbre. Les fils et autres parents de la défunte conduisaient le deuil.

Madame Bélanger laisse, outre son époux M. Elzéar Bélanger, quatre fils: Adélard, de Chicoutimi, Louis, Joseph et Jean, de St-Simon; deux filles: Mme M. Bélanger (Marie), de St-Fabien, et Mlle Eva Bélanger, de St-Simon; une belle-fille Mme Adélard Bélanger, de Chicoutimi, et un beau-fils M. Médard Bélanger, de St-Fabien, ainsi que plusieurs petits-enfants.

QU'EST-CE QU'UN JESUITE ?

par le R. P. Doncoeur, S.J.
À l'occasion de la célébration du quatrième centenaire de la Compagnie de Jésus, l'Ecole Sociale Populaire a réédité une plaquette du P. Doncoeur, S.J., publiée en France, il y a quelques années. L'auteur expose les origines de la Compagnie de Jésus, les traits principaux de son activité et enfin le secret de ce qu'on a appelé sa puissance et de ce qui est plus exactement son effort. On connaît la manière forte et directe du P. Doncoeur, son style sobre et prenant. Il avait là un sujet qui lui tenait au cœur. Il s'est surpassé. On a qualifié cette petite étude de chef-d'œuvre. Elle est vraiment remarquable et personne ne regrettera les brefs moments que demande sa lecture.

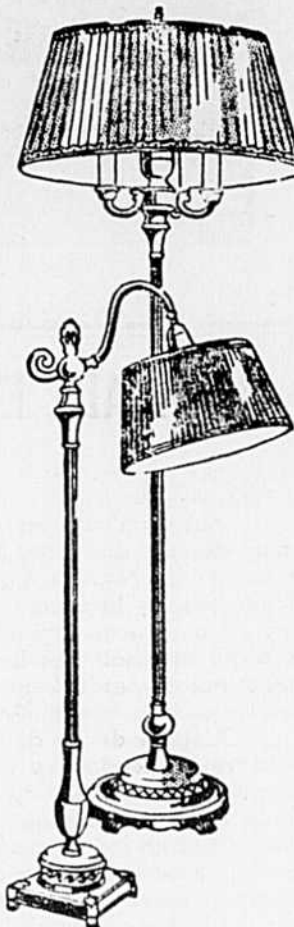
Les éditeurs ont voulu publier cette brochure de 32 pages à un prix populaire: 3 sous l'exemplaire, 5 sous franco; 30 sous la douzaine, 35 sous franco; \$2.50 le cent (A l'Ecole Sociale Populaire, 1961, Rachel Est, Montréal).

Noël APPROCHE

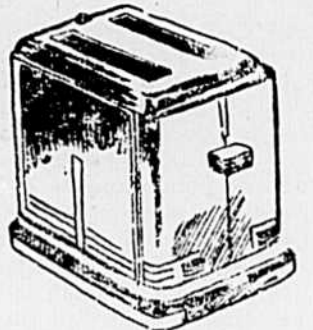
Donnez un appareil électrique pratique et toujours utile...

Voulez-vous offrir un cadeau à un parent, à un ami,

ou à vous-même?

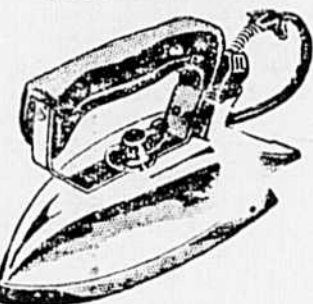


\$2.50 à \$22.00



GRILLE-PAIN

\$4.20 à \$16.50



FER A REPASSER

\$1.50
\$3.50
\$5.95
\$8.95

Achetez à nos magasins, à des prix variés, un grille-pain qui vous apportera un plaisir nouveau à tous les jours de l'année.

Ou bien, procurez-vous un fer à repasser; durant l'été surtout, vous le trouverez indispensable. Il ne peut manquer de vous satisfaire à tous points de vue.

La Compagnie de Pouvoir du Bas St-Laurent

Rimouski, Amqui, Mont-Joli, Matane, Trois-Pistoles, Cabano.



Souvenons-nous...

TANDIS que nous célébrons le temps de Noël chez nous, dans nos foyers confortables, l'ombre de la mort... de la mort déchaînée dans les cieux par les hordes monstrueuses du nazisme et du paganisme, passe sans cesse sur nos frères et nos compagnons d'armes de l'autre côté de l'océan...

Nous rendons-nous compte de notre dette à l'égard de ceux dont le courage et les sacrifices nous permettent de jouir paisiblement de ces journées de fête, entourés du bonheur insouciant des enfants... de notre dette à l'égard de ces héros qui patrouillent les cieux, manoeuvrent les navires, servent les canons et sont prêts à tout sacrifier, même leur vie, pour tuer l'ennemi loin de nous?

Comment nous en acquitter? Le moins que nous puissions faire est de fournir aux défenseurs de notre pays et de notre civilisation, au moyen de notre épargne prêtée au Canada, les munitions et l'équipement qui leur sont indispensables.

Plaçons nos économies dans les Certificats d'épargne de guerre et continuons à le faire: cette persévérance sera un gage de victoire.

Pour qui voit le fond des choses, le denier de la veuve est une offrande aussi méritoire que l'or du riche, comme preuve de bonne volonté, de fermeté et d'esprit de sacrifice.

Aussi, quoi que vous fassiez par ailleurs pendant le temps de Noël, réservez quelque chose pour les Certificats d'épargne de guerre. Vous aurez conscience de servir ainsi à la défense de votre patrie et votre joie en sera plus complète.

PRIX ET COMMENTAIRES DU MARCHE

La Coopérative Fédérée de Québec fournit les commentaires suivants sur le marché.

BEURRE

Ayant continué à afficher une allure exceptionnellement active, notre marché au beurre s'est remarquablement maintenu ferme durant cette dernière semaine écoulée.

Une demande de plus en plus accentuée et une offre extrêmement restreinte contribueront à raffermir davantage les cotes. Suivant l'Office National de la Statistique, les stocks en entrepôts au Canada, le 1er décembre 1940, se totalisaient à 42.288.820 livres comparativement à 49.877.463 livres à la même date l'an dernier, soit une diminution de 7.588.643 livres sur 1939.

En novembre 1940, la production canadienne fut inférieure de 389.440 livres à celle de la période correspondante de l'an dernier. La Province de Québec a enregistré une diminution de 189.598 livres. Il y a eu également une diminution en Ontario, au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Ecosse et augmentation dans les autres provinces.

Au cours de l'avant-midi, le 16 décembre, les prix du beurre No 1 pasteurisé reclassifié, au gros, variaient de 35½c. à 36c. la livre et pour le beurre frais de 35½c. à 35¾c. la livre.

FROMAGE

Le contrat intervenu entre le Ministère Britannique des Approvisionnements et le Gouvernement Canadien permet de maintenir ce marché dans un état stable.

VOLAILLES VIVANTES: Les arrivages sont encore assez abondants pour ce temps-ci de l'année. Cependant, l'écoulement demeure régulier et les prix stables.

VOLAILLES ABATTUES: Bien que les arrivages furent de beaucoup plus considérables que la semaine précédente, la demande fut toutefois assez active pour en assurer une distribution immédiate.

Les prix des poules et des poulets sont fermes.

DINDES ABATTUES: On estime que, dans certains districts, la production est moindre que l'an dernier.

Apparemment d'ici les Fêtes, les arrivages ne seront pas aussi considérables que ceux anticipés. L'offre est actuellement plus ralentie et les prix de tendance à se raffermir.

OIES ABATTUES: Les arrivages sont très limités et les prix fermes.

OEUF: Montréal et Québec: A la suite d'une livraison plus régulière et d'une augmentation dans la ponte, les arrivages des derniers jours excédèrent considérablement la demande.

Ce marché fut donc instable et une baisse assez marquée fut enregistrée dans les prix de presque toutes les différentes catégories.

VEAUX ABATTUS: Montréal et Québec: Arrivages très restreints. Bonne demande et prix fermes.

PORCS LIVRES ABATTUS: Montréal: Marché stationnaire et peu de variation dans les prix. Québec: Marché tranquille et prix légèrement plus faibles.

PRIX DE REMISE DE LA COOPERATIVE FEDEREE DE QUEBEC SUCCURSALE DE QUEBEC

Semaine finissant le 14 décembre

OEUF:
A — Gros 31c.
A — Moyens 29c.
B — 26c.
A — Poulettes 27c.
C — 25c.

VEAUX ABATTUS
(Engraisés au lait)
Bons 15c.
Moyens 12c.

POULETS ABATTUS
A — 5 lbs et plus 18c.
A — 4 lbs jusqu'à 5 lbs 16c.
B — 5 lbs et plus 16c.
B — 4 lbs jusqu'à 5 lbs 14c.
C — 5 lbs et plus 14c.
C — 4 lbs jusqu'à 5 lbs 12c.

POULETS ABATTUS
A — 5 lbs et plus 23c.
B — 5 lbs et plus 21c.
B — 4 lbs jusqu'à 5 lbs 19c.
C — 5 lbs et plus 17c.
C — 4 lbs jusqu'à 5 lbs 15c.

Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retenons une commission de 5% aux coopératives affiliées et 8% aux expéditeurs individuels.

PORCS LIVRES ABATTUS
A — Bacon de choix, 140 lbs à 170 lbs 10c.
B — Bacon 130 lbs à 170 lbs 10c.
Bouchers, 120 lbs à 170 lbs 10c.
Légers, 100 lbs à 120 lbs 10c.
Lourds, 170 lbs à 200 lbs 9c.

LES PRODUITS DE LA FERME FONT DE SUPERBES CA- DEAUX DE NOEL

Ceux qui vivent sur les fermes s'inquiètent peut-être de savoir quel genre de cadeaux de Noël ils peuvent envoyer aux parents et aux amis demeurant dans les villes et villages éloignés.

En fait de cadeaux de Noël la ferme a des ressources qui sont appréciées au plus haut point par les citadins. Il n'y a pas de doute que l'on pense souvent avec regret à la bonne nourriture qu'on avait sur la ferme et qui n'était jamais plus abondante qu'à l'époque de Noël. On se souvient des gâteaux de Noël, des tartes faites à la maison, des dindes et des poulets, des viandes, des pommes et des fruits de ce genre, du sirop d'érable, du miel et d'autres friandises. Si seulement l'on pouvait encore avoir ces bonnes choses! Voici quelques cadeaux de Noël qui n'exigent pas une grosse dépense d'argent et qui sont recommandés à ceux qui demeurent sur les fermes. Que pourrait-il y avoir de meilleur qu'une boîte contenant une dinde grasse, un poulet ou une oie avec un bocal de la fameuse gelée, confiture ou marmelade de la famille, même un pain de ménage dont la mention suffit pour causer de la nostalgie. Avec le bocal de confitures de citrouilles ou cornichons, mettez un copieux de la recette qui a servi à leur préparation.

Ajoutez-y quelques fines herbes séchées du jardin de la maison en paquets ou en petites boîtes — sauge, aneth ou fenouil, thym ou menthe. Les cadeaux de ce genre dénotent une attention qui touche le cœur et exprime mieux que toute autre action ne pourrait faire, le vrai esprit de Noël.

PRIX DE REMISE POUR BEURRE ET FROMAGE MONTREAL ET SUCCURSALE DE QUEBEC

Semaine finissant le 9 décembre

BEURRE FRAIS
No 1 pasteurisé 33½c.
No 1 non pasteurisé 33c.
No 2 32½c.
Semaine finissant le 10 décembre

FROMAGE
BLANC
No 1 13½c. No 1 13½c.
No 2 13½c. No 2 13½c.
No 3 12½c. No 3 12½c.

N.B. — Ces prix sont nets, les frais de vente et d'entreposage ayant été déduits.

ANIMAUX VIVANTS

Prix obtenus sur le marché de Montréal, lundi 16 décembre 1940 par la Coopérative Canadienne du Bétail de Québec, L. M. itée.

PORCS
B 1 — (135-175 lbs) Bacon. Prix de base. Vendus vivants. Nourris et abreuvés 8.50c. Par camions 8.65c. Truies 5c à 6.50c. Vendus abattus 11.35c.

Prime. A ou Select 140-170 lbs.

Poids chaud abattu \$1.00.

RABAIS —

B2 (125-135 lbs) 50c.

B3 (176-185 lbs) \$1.50

C1 et C2 (120-175 lbs) \$1.00

(Par tête) C3 (176-185 lbs) \$2.00

D1 et D2 (120-175 lbs) \$1.50

D3 (176-185 lbs) \$2.50

Légers 119 lbs et moins \$1.50

Légers (Moins de 100 lbs) \$2.00

Pesants (206-220 lbs) \$3.00

Extra pesants (206-220 lbs) \$2.50

du 100 livres

Extra pesants (220 et plus) \$3.00 du

100 livres.

Demi Castrats. Coupe de \$4. par

tête. — Meurtris. Coupe de \$2.

par tête.

VEAUX DE LAIT

Choix — 11.00-11.50

Bon — 10.00-11.00

Moyen — 9.00-10.00

Commun — 7.00-8.00

D'herbe — 4.00-5.00

BOUVILLONS

Choix — 8.75-9.00

Bon — 8.00-8.50

Moyen — 7.00-7.75

Commun — 4.50-6.25

AGNEAUX DU PRINTEMPS

Bon — 10.00

Non castrés — 8.00

Commun — 8.00

MOUTONS

Bon — 5.00-5.50

Commun — 3.00-3.50

TAURES

Choix

Type à boucherie 6.50-7.00

Bonne — 6.00-6.50

Moyenne — 4.50-5.00

Commun — 3.50-4.00

VACHES

Choix

Type à boucherie 5.50-5.75

Bonne — 5.00-5.25

Moyenne — 4.00-4.75

Commun — 3.25-3.75

Très Com. — 2.75-3.00

TAUREAUX

Choix

Type à boucherie 5.50-6.00

Bon — 4.50-5.00

Moyen — 3.75-4.25

Commun — 3.50-3.75

LA CHAUX ET SES USAGES

OTTAWA. — Les progrès de la chimie assurent à la chaux plusieurs nouveaux usages, annonce le ministère fédéral des Mines et des Ressources, dont les rapports indiquent d'ailleurs que la chimie consomme environ 85 pour cent de la production de chaux du Canada.

La chaux et le calcaire sont très utiles dans le traitement métallurgique du nickel, du plomb, du cuivre, du chrome, du zinc, de l'étain, de l'or, de l'argent, de l'antimoine, du cobalt, du molybdène et d'autres métaux; on l'emploie généralement alors comme réactif dans les procédés de flottage, de cyanuration et d'amalgamation. La chaux compte pour beaucoup dans la préparation de certains produits alimentaires, tels que la poudre et le soda à pâte, la gélatine, la glucose, la dextrine, et la saccharine, de même que dans la fabrication des acides citrique et tartrique, et d'autres acides organiques. Jusqu'à ces dernières années, l'acide carbonique n'avait guère de débouché, et on laissait se perdre le gaz produit au cours de la calcination du calcaire. La demande de plus en plus grande que provoquent son emploi comme réfrigérant et explosif et son usage dans les composés chimiques et les liqueurs gazeuses a fait rechercher les moyens de récupérer cet acide des fours à chaux. et il y a maintenant une usine en Australie et une autre aux Etats-Unis qui vendent ce produit, solide ou liquide. Il y a aussi en plusieurs endroits des ateliers où l'acide carbonique est récupéré de la dolomite et la chaux, obtenue comme sous-produit.

On ne cesse de trouver de nouveaux usages à la chaux; c'est ainsi que pour la fabrication d'une nouvelle matière plastique extraite des solutions résiduelles des pulperies — matière qui doit se vendre meilleur marché que toutes les autres du genre — on utilise de la chaux à trois reprises différentes. L'emploi d'un matériel de remplissage à base de carbonate de calcium à la place de l'argile importée dans la préparation du papier à journal et à revue a créé un débouché nouveau pour notre chaux blanche à haute teneur en calcium. A l'heure actuelle, les papeteries qui s'en servent achètent la chaux vive et préparent le matériel de remplissage au carbonate à leur usine même.

La chaux et le calcaire trouvent un autre débouché important dans la fabrication de la brique et de la poterie de construction, dans celle de la brique siliceuse et de la brique de sable et de chaux. On se sert aussi de la chaux pour rendre l'émail plus opaque, ce qui lui donne plus de valeur. Outre les usages qu'en fait l'industrie chimique dans la fabrication des fertilisants, la chaux peut être épandue telle quelle pour assainir les sols acides.

LA FABRICATION DES SKIS

AUTREFOIS ET AUJOURD'HUI

Au Canada

Bien que le ski soit originaire des pays nordiques et qu'on ait pendant un certain temps importé d'eux tous nos skis, les skieurs canadiens et les touristes d'hiver peuvent être assurés de trouver au Canada tous les accessoires de ski dont ils peuvent avoir besoin, annonce le ministère fédéral des Mines et des Ressources. La suspension des importations de l'étranger pendant la guerre ne peut guère incommoder les Canadiens puisque les progrès enregistrés depuis quelques années par l'industrie canadienne lui permettent de fournir tous les accessoires dont on a besoin au Canada même et d'en préparer en outre pour l'exportation.

Le ski moderne est paraît-il, le résultat d'une évolution de quelque trois mille ans, mais c'est au sixième siècle qu'il en est pour la première fois question dans l'histoire. On sait que les Vikings se servaient alors de « suski », ou raquettes glissantes, pour leurs courses d'hiver. Ces anciens skis étaient courts et larges, recouverts de peau de phoque pour bien prendre sur la neige et rendre les ascensions plus faciles; pour la descente, ils ne pouvaient être qu'un peu meilleurs que nos raquettes d'aujourd'hui. Pour passer à ce désavantage, on ne garda plus dans la suite qu'un ski recouvert de peau, l'« andor », et dans les descentes le skieur, appuyé sur un bâton long et fort, se laissait glisser sur son autre ski, dont le bois était poli. On se risqua ensuite sur deux skis de bois poli, dont les deux bouts étaient retroussés; cette particularité permettait au voyageur qui cassait le bout de l'un de ses skis de retourner le ski cassé et de continuer sa route.

On fabrique maintenant autant de sortes de ski, qu'il y a de façons de s'en servir; on en a pour le saut, pour la course, et pour usage général. Les essences qu'on emploie le plus dans la fabrication des skis sont le noyer, le frêne, l'érable et le bouleau, qui ont à divers degrés la résistance, la flexibilité et la dureté requises. Le ski de noyer, entre autres est fort et durable, mais plutôt pesant, tandis que le ski de frêne est relativement léger et le ski d'érable, très rapide.

Les Laboratoires des Produits forestiers du Canada ont fait depuis 1924 plusieurs expériences relatives à la fabrication de skis où des lames de différentes essences seraient superposées de façon à constituer un ski plus fort et plus pratique qui exigerait en même temps moins de matière première. Bien qu'on ait grandement amélioré ce genre de skis depuis, le principe de leur construction s'est révélé excellent, et leur popularité grandit d'année en année.

LES MARGOTS DE L'ILE BONAVENTURE

Les oiseaux sauvages gardent une grande popularité auprès des touristes, annonce le ministère fédéral des Mines et des Ressources, dont les rapports indiquent qu'environ 19.000 personnes ont visité Percé en 1940 et fait le tour du rocher Percé et de l'île Bonaventure pour observer les milliers d'oiseaux de mer qui y ont leurs nids. C'est en effet sur la côte escarpée de l'île Bonaventure, au large de la côte gaspésienne, que vient passer l'été une colonie d'environ 14.000 fous de Bassan (margots), qui sont de grands oiseaux blancs aussi gros que des oies et dont le bout des ailes est noir. Les visiteurs peuvent d'ailleurs apercevoir sur l'île et sur le rocher Percé une grande variété d'autres oiseaux de mer.

Quelque dix mille touristes ont fait en chaloupe à moteur le tour de l'île Bonaventure dans le but de voir de près cet unique sanctuaire d'oiseaux, que le gouvernement du Dominion a créé avec le concours des autorités provinciales. La colonie est si avantageusement située qu'on peut observer et photographier les oiseaux sans les inquiéter ni les déranger. La falaise du cap qui domine le village et le rocher de Percé est le point le plus pittoresque de la péninsule de Gaspé, mais c'est du village lui-même qu'on voit le mieux le rocher Percé dont les parois abruptes et rugueuses par le temps s'élèvent à 300 pieds au-dessus du niveau de la mer et constituent un spectacle d'une imposante grandeur.

LES ELECTIONS EN TEMPS DE GUERRE

Pour l'élection municipale de Montréal, les votants étaient obligés de produire leur carte d'enregistrement. Aux élections de Toronto, on usera du même procédé pour l'identification des votants.

ATTENTION. — Boutique sur la rue principale avec machinerie pour à fer, drill à fer, etc., arbre de couche dans le plancher en ciment, 2ème étage pour faire un loyer. Venez pour cause de départ. J. A. B. boîte postale 113 Mont-Joli, Qué.

GRANDE
VARIETE
FLEURS
NATURELLES

Ainsi que plantes, papiers et potiches.
Une visite est sollicitée au
RENDEZ-VOUS
BIC
Mlle M.-A. MORIN, prop.
Tél. 719-S-12



Quand vous avez posé sur l'arbre le dernier ornement et que vous êtes prêt pour le matin de Noël, c'est le moment de prendre un repos mérité et de dire:

"POUR MOI
TOUJOURS MOLSON"

CARTES PROFESSIONNELLES

GAGNON & SIMARD
AVOCATS
Paul-Emile Gagnon, L.L.B., C. R.
Gerard Simard, L.L.B.
Immeuble de la Cie de Pouvoir
Rimouski
Bureau à Matane les 1er et 2ème mardis de chaque mois.

CASGRAIN, CARON & TESSIER
AVOCATS
Ferdinand Casgrain, C. R.
André Caron, C. R.
Maurice Tessier, L.L.B.
Rimouski

OFFICE BANQUE CANADIENNE NATIONALE
Bureau à AMQUI (Hôtel Gagnon) les 1er et 3ème samedis de chaque mois.
Bureau à MATANE (Hôtel Bonin) les 2ème et 4ème samedis de chaque mois.

ARTHUR GENDREAU L.L.B.
AVOCAT
Immeuble Banque Provinciale
Rimouski

Bureau Amqui (Hôtel Langlois)
Les 1er et 3ème samedis de chaque mois.

ALPHONSE GARON, C.R.
Avocat
Rimouski
Bureau à AMQUI (Hôtel Gagnon) les 1er et 3ème samedis de chaque mois.
Bureau à MATANE (Hôtel Bonin) les 2ème et 4ème samedis de chaque mois.

AVOCATS
ST-ONGE & D'ANJOU
Edifice Lepage
RUE ST-GERMAIN
Tél. 276
A. ST-ONGE
Tél. Rés. 252-m-3
Rimouski
C. H. D'ANJOU
Tél. Rés. 136

LE MAGASIN DU CHIC
J.-A. LEVESQUE
Marchand-Tailleur

Spécialité: Habits sur mesure.
SEMI-READY, SAVOY, WARREN K. COOK
Chaussures Forsyth.
Case postale 463
Tél.: 72 m 2

Berthe Lévesque, G. M. G.

RIMOUSKI

Service privé

Tél. 198 M 5

BUREAU A MONT-JOLI:

LE PREMIER LUNDI DE CHAQUE MOIS A L'HOTEL LAVOIE

A AMQUI, LE DEUXIEME LUNDI, HOTEL LANGIS

A TROIS-PISTOLES, LE DEUXIEME MERCREDI, HOTEL LABRIE

J. A. GENDREAU, O.D.

OPTOMETRISTE - OPTICIEN

SAINT-FABIAN

LE PIANO "WILLIS"

Depuis 70 ans le choix des plus grands artistes, de nombreuses maisons d'éducation et de milliers d'autres clients satisfaits.

J. A. COUTURE
Représentant
WILLIS & Co., Limited
13 rue St-Paul Rimouski, Qué.
C.P. 478
Tél. 611-M-4

Pianos usagés remis à neuf par des experts. Conditions de paiement s'adaptant à votre budget.



PETITES ANNONCES

SERVICE CIVIL. — C'est le temps d'obtenir une position du gouvernement. Comme facteur, employé des postes, inspecteur des douanes, sténographe etc. Cinq examens ont été tenus depuis le commencement de la guerre. Livret gratis. THE M. C. C. SCHOOLS Ltd., Toronto 10. La plus ancienne au Canada. Aucun agent.

Logement à louer. — Beau logement de 5 pièces, situé au coin des rues St-Jean Baptiste et avenue du St-Basile. Bonnes conditions. Pour toutes informations, s'adresser à L. P. Dionne, 73 Notre-Dame Ouest, téléphone 243.

FEMMES ET HOMMES DEMANDES. — Si vous voulez vous établir dans un commerce profitable et devenir indépendant, écrivez immédiatement et demandez le plan J.T.O. Spécial intéressante pour consommateurs. Essai de 30 jours sans risque. Profitez de la période des fêtes pour établir une clientèle. Adressez-vous à J.T.O., 1435 Montcalm, Montréal.

A VENDRE. — Maison à vendre à bonnes conditions, située au numéro 349, rue St-Germain Est, Rimouski, deuxième voisin de l'Hôtel Georges VI. S'adresser à Mme Alphonse Pineault, Pointe-au-Père.

J.-A. THERIAULT
Horloger-Bijoutier
Ouvrage garanti

2 experts à votre disposition, un de 35 ans d'expérience

10 Ave de la Cathédrale
RIMOUSKI.

Notre
Spécialité
**VÊTEMENTS
DE DEUIL**

Nous comprenons à votre douleur et vous assurons de notre entier devouement. Si vous ne pouvez venir au magasin, téléphonez-nous.

Magasin Verreault
RIMOUSKI
196 St Germain. Tél.: 35

EUDORE COUTURE

Licencié en droit
NOTAIRE
Bureau: Immeuble Gilbert.
Domicile: Rue St-Germain
RIMOUSKI

BELZILE & BELZILE

L. de G. Belzile, L. B.
Gaston Belzile, L.L.B.
Edifice Banque Canadienne Nationale.
RIMOUSKI

Dr J.-O. DRAPEAU

MEDECIN-CHIRURGIEN
Des Hôpitaux de Paris
124 rue St-Germain
RIMOUSKI

LOUIS-LEO DOYON

ARPENTEUR-GEOMETRE
Ingénieur-Forestier Canadien
Tél. 324
240 Rue St-Germain
RIMOUSKI

G. FERNAND CARON

ARCHITECTE
BUREAU: A. Rimouski, 87 Ave. de la Cathédrale. Tél. 82, les 1er et 3ème samedis de chaque mois. — BUREAU A QUEBEC: 68 Côte de la Montagne. Téléphone: 27314.

ROBERT BLATTER

Studio d'art moderne.

J. ADEODAT DRAPEAU

VERREAUULT



C'est Noël



JOYEUX NOEL

La direction et tout le personnel
du
Magasin Verreault, Limitée
souhaite à tous un

JOYEUX NOEL

Choisissez bien vos cadeaux. Achetez-les en
toute confiance

LE MAGASIN
VERREAUULT

ROBES DE TOILETTES...
MANTEAUX DE DRAP...
MANTEAUX DE FOURRURE...
COUVRE-CHAUSSURES...
BAS DE SOIE KAYSER...
PANTOUFLES BOUDOIR...
ROBES DE NUIT...
ROBES DE CHAMBRE...
KIMONOS DE SATIN PIQUE...
PYJAMAS DE SATIN...
SOULIERS DE SOIREE...
COUVRE-TOUT EN SATIN NOIR...
COUVRE-PIERS CHENILLE...
COUVERTES EN LAINE "AYER"...
GANTS EN KID FRANCAIS...
SACOCHE EN CUIR...
GANTS LAINE ANGORA...
DESHABILLES DE SATIN OU CREPE...

POUR MESSIEURS

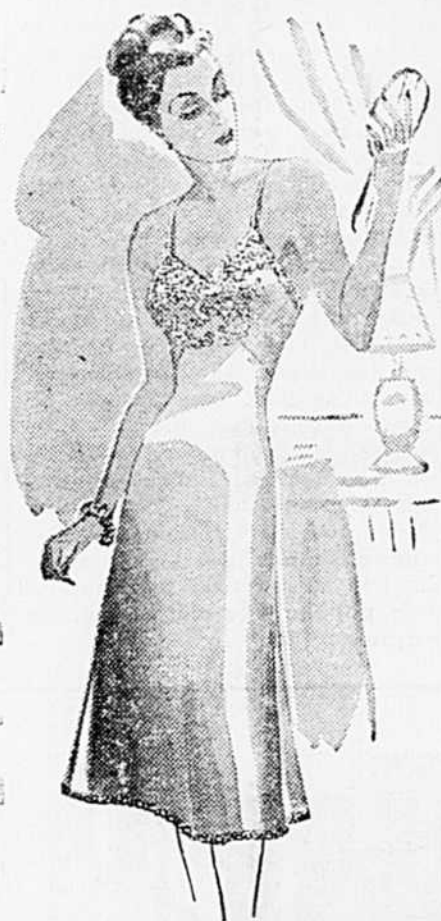
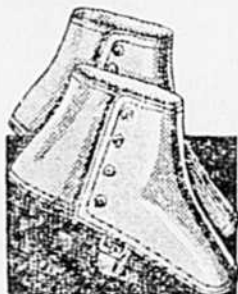
FOULARDS EN CREPE OU LAINE...
CHEMISES "TOOKE" EN BOITE...
PANTOUFLES EN KID...
CRAVATES EN BOITE...
GANTS DE KID DOUBLES...

ARTICLES DE FANTAISIE EN BOITE POUR
CADEAUX AUX BEBES.

LE MAGASIN

Verreault
Service... Qualité

196 St-GERMAIN



LA SEMAINE DE GUERRE

(Suite de la page 5)

bataillent dans les montagnes envahies.

Si les Grecs occupent ces deux villes, la première ligne de défense italienne sera repoussée à 30 milles au nord-ouest de Valona, sur la côte, et à 30 milles au nord de Bérat.

Les troupes grecques, qui cherchent à arracher encore plus de territoire albanais aux forces italiennes, dirigent aujourd'hui leurs principales attaques sur les villes stratégiques de Klisura et de Tepelini, à l'intérieur, et sur la ville côtière de Chimara.

Les Grecs prétendent que la ville de Klisura, située sur l'importante route qui conduit à la basse vallée de la rivière Viosa, est en flammes et ils ajoutent que les troupes mussoliniennes ont probablement mis le feu à la ville avant de l'évacuer.

On rapporte que des tempêtes de neige ralentissent les opérations sur le front nord.

DECES

Est décédé ce matin à l'hôpital St-Joseph M. Georges Ouellet, de Baie-des-Sables, époux de Juliette Castonguay, à l'âge de 32 ans. Il était le fils de M. J. Philéas Ouellet. La dépouille mortelle a été envoyée cet après-midi par le Local à Baie-des-Sables où auront lieu les funérailles. Nos sincères condoléances à la famille en deuil.

VOEUX DE L'ECHEVIN
ELZEAR COTE

A l'occasion de la grande fête de Noël, je suis heureux d'offrir aux contribuables de la ville de Rimouski et en particulier à ceux du Quartier St-Joseph, numéro un, que j'ai l'honneur de représenter depuis près de dix ans, un Joyeux Noël et une Bonne et Heureuse Année.

Je formule des vœux pour que la joie, le bonheur et la prospérité règnent dans vos foyers et que nous envisagions tous l'avenir avec sérénité.

Prions ensemble pour que la divine Providence exerce son infinie miséricorde envers ceux qui souffrent des maux de cette guerre.

AU CARTIER

LES 23-24 décembre :
Anna Neagle et Ray Milland
dans
IRENE

Avec Le Lion Britannique.

Les 26-27-28 décembre :
Aquistapace, Pierre Brasseur, Paul Azais, Lucien Galas et le chanteur Bruno Clair

FRERES CORSES

Avec 11e épisode de la série et sujet court et Sous-Marin.

SPECIAUX POUR DECEMBRE

Liqueurs NOIROT. Toutes les essences, la bouteille 25
Salade aux fruits, grosse boîte, 1 lb et 14 oz. 3 boîtes pour 1.00
Menthe "Scotch Mint" 2 lbs 29
Chocolat, boîte de 5 lbs 69
Bonbons durs assortis, 3 lbs 29
Prunes sèches, 3 lbs pour 25
DINDES, de toutes les pesantures.
Nous défions toute compétition dans les mêmes qualités.
Jambons, lièvres, poulets, oies, etc. Demandez notre circulaire, il y a plus de 40 spéciaux.

Joyeux Noël à tous

EPICERIE DESROSIERS

A VENDRE. — Aménagement de vivier, set à déjeuner, vaisselles, ustensiles de toutes sortes. Prêt, voiture et carrosse de bébé. S'adresser à 186 RUE ST-GERMAIN, Rimouski.

LOGEMENT A LOUER

Soit pour magasin, bureau ou logement de 4 PIECES.

S'adresser à

Mme C. SENECHAL,
166 Rue de l'Évêché.

Bottes pour le Ski

POUR DAMES

Botte en élan blanc, avec courroie, haut doublé en fourrure de mouton. Talon suisse en cuir. Fers protecteurs. La paire \$7.00

Botines en élan blanc. Doublure en feutre blanc au haut. Semelle de cuir. La paire \$5.75

POUR MONSIEUR

Botte brune avec courroie, haut coussin doublé en cuir, triple semelle pleine en cuir solide, talon "Kandahar" en caoutchouc. Toutes les pointures de 6 à 10, la paire \$8.00



Modèle tel qu'illustré, en cuir brun, semelle de cuir, fers protecteurs. La paire

\$5.50



Bottines avec patins

Daoust

POUR MONSIEUR

Botines en cuir tout noir ou noir et brun, avec le patin Daoust en aluminium. Pointures 6 à 10. La paire

\$4.50



POUR DAMES

Botines en élan blanc, différentes hauteurs, patin Daoust Nickelé. \$4.75 à \$7.00

Botines blanches, patin aluminium. \$4.50

Botines noires, patin aluminium. \$4.25

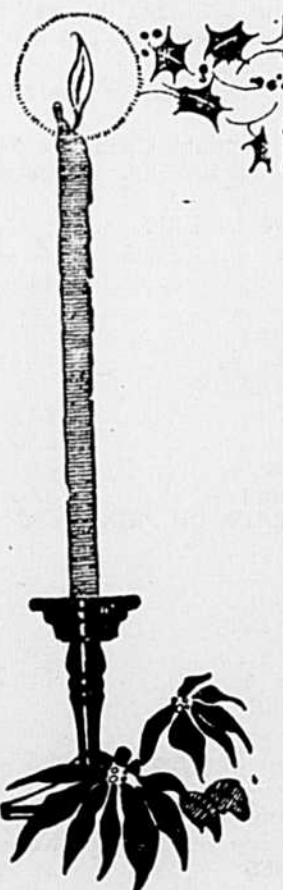
JOYEUX NOEL A TOUS NOS CLIENTS

LE MAGASIN ST-GEORGES

ENREGISTRE

174 RUE ST-GERMAIN

TELEPHONE 332.



Chez

GILBERT

VOUS TROUVEREZ
DES CADEAUX UTILES
ET DE BON GOUT.

Le choix le plus complet de plumes et crayons Waterman et Parker.

Garnitures de bureau en cuir.

Sous-main-buvards. — Encriers de luxe. Papeterie de luxe, boîtes de fantaisie, coffrets en cèdre.

Maroquinerie, serviettes en cuir. Albums à photographies. — Autographes. Boîtes pour peinture à l'eau.

Skis, bâtons, harnais, patins pour enfants, goudrons, etc. Sets de toilette, argent ou ivoire, savons, parfums, etc. Chocolats en boîtes de fantaisie ou en coffrets de cèdre, articles de fumeurs, pipes, sacs à tabac, allumeurs Ronson et autres.

Toutes les marques de tabacs, cigares et cigarettes en attrayants emballages.

Bel assortiment de cartes de souhaits, décorations, papiers et ficelles d'emballage.

CHEZ :

GILBERT

RUE DE L'EVECHE, RIMOUSKI.

